

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVI — No 15 Montréal, 11 juin 1975

**Le ministre Toupin dépose
son projet de loi sur
le commerce de la viande**

page 20

Pour Charlevoix

**Un programme conservateur
et des gros sous**

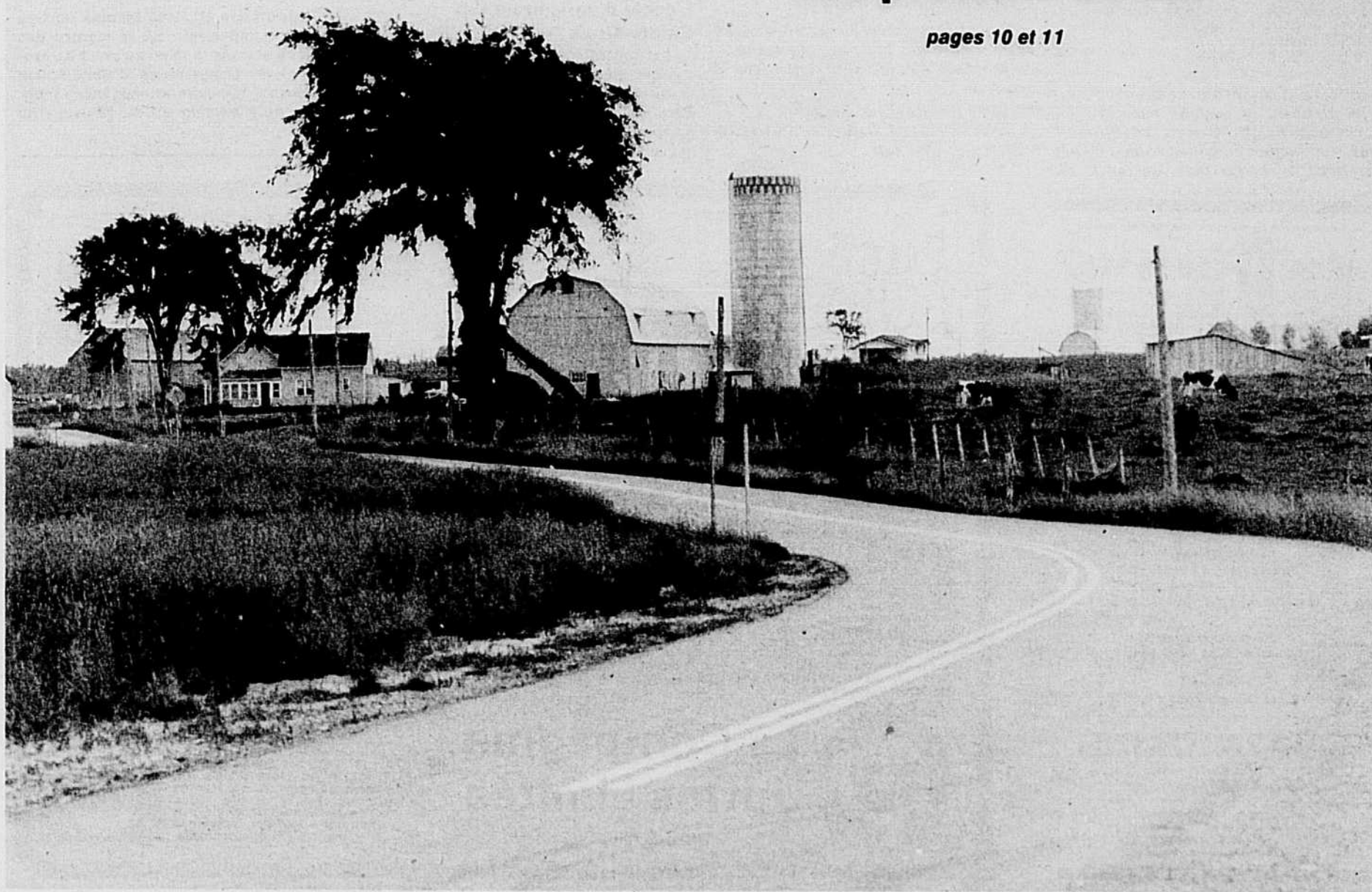
page 5

L'AFEAS: association vivante et dynamique

page 12

**Une place au soleil
dans la mise en marché
des produits du lait**

pages 10 et 11





L'Opinion rurale

Quand les gros mangent les petits

Depuis quelques semaines, quand on ouvre la radio on n'entend parler que de viande avariée. Ce n'est pas nouveau depuis toujours le petit se fait croquer par le gros producteur. Si nous allons en ville, les villageois nous crient dans la rue: "Ça, c'est une femme d'habitant!". Je ne sais pas ce qui le leur dit, quand nous allons dans une conférence agricole, on nous dit: "ça c'est un petit", même si on pèse 200 livres. Pourtant, nous tenons à vivre comme les gros. Il n'y a pas 25 ans, on pouvait vivre avec 4 ou 5 vaches, on élevait 14 ou 15 enfants en santé. Tous ces enfants travaillaient sur la terre. Il n'y avait pas de service social, ni pension, ni chômage. Le chômage, ça entretient le monde à être paresseux.

Si les jeunes voulaient travailler sur la ferme avec leurs parents, tout le monde vivrait. La même chose, si on maintenait les coopératives. C'était plus facile de contrôler la qualité du lait avec

six ou sept vaches. Nous avions sept vaches en santé, quand on s'apercevait de quelques troubles, on la vendait à un commerçant, elle allait à l'encan public. Maintenant, d'un intermédiaire à l'autre, on tue du bétail en mauvais état pour faire saucisses, paris-pâté etc. Nous petits cultivateurs, on tue nos belles vaches grasses et nos porcs gras pour nous.

Quelle différence dans la grosse industrie? Le beurre a toutes sortes de goût, à part celui du beurre. J'ai travaillé dans une industrie alimentaire où l'on utilisait ce que nous, nous jetons aux chiens et chats. On vendait à certains endroits du chat pour du lapin. La même chose pour le bois des compagnies: ils vendent leur bois aussitôt coupé, alors que le nôtre attend pour être chargé. Quand les compagnies sont riches c'est à nos dépens. Elles disent: ils sont petits, on va les écraser.

Mme Camille Mercier
St-Appoline de Ratton

Les lois sont-elles faites rien que pour les gros?

Je veux donner mon opinion sur le problème de la relève et des difficultés de s'adapter aux nouveaux règle-

ments. On me payait de \$6 à \$7.14 du cent. Je me suis écoeuré, j'ai arrêté, croyant me rattraper avec la vente des animaux. Les prix ont tombé. Je n'ai vendu que deux têtes. Je recommence donc au lait, j'ai acheté un "bulk tank" à meilleurs prix.

J'ai eu aussi de la maladie dans mon étable. Je savais que le gouvernement donnait quelque chose, j'ai pris des informations. On m'a répondu qu'il me fallait perdre 20% des animaux pour y avoir droit. C'est ridicule. C'est la même chose pour tout.

Savez-vous ce que ça représente pour un jeune cultivateur de perdre une vache à \$250, deux taures d'un an à \$175 et un veau de \$20, ça fait un total de \$445. C'est beaucoup pour un jeune.

Quand le gouvernement va-t-il se décider à faire des lois pour que les petits en profitent. Les lois sont faites pour les gros.

Réginald Boisvert
Ste-Geztrude de Villeneuve
Abitibi

La semaine agricole

Un + un égalent 7

\$2,1 millions pour les producteurs de porcs

Le gouvernement du Québec a versé \$2,117,362.50 à 4,420 producteurs de porcs en vertu de la mesure d'aide spéciale établie le 1er avril 1974. Cette subvention de \$8.25 par porc couvrait les ventes faites entre le 15 avril et le 15 juillet 1974. 91 demandes ont été refusées, soit que le demandeur ne répondait pas à la définition de producteur agricole (42), soit qu'il n'ait pas soumis de pièces justificatives acceptables (16), soit pour d'autres raisons. Le gouvernement avait prévu un fonds de \$4.5 millions. Le solde a été affecté au programme F-1.

Les vétérinaires ont touché une moyenne de \$18,683

195 vétérinaires se sont partagé un montant global de \$3,753,205 en 1974 à titre d'honoraires pour leur participation à l'assurance-santé animale, soit une moyenne de \$18,683. Le montant global des cotisations versées par les agriculteurs au cours de cette même période dans le cadre de l'assurance-santé animale contributive a atteint \$1,879,827, soit l'équivalent de 50% des honoraires. 205 vétérinaires avaient signé leur formule d'engagement au programme.

Un fonctionnaire par 17 agriculteurs

Le Québec comptait en janvier 1975, 3,137 fonctionnaires à l'emploi du ministère provincial de l'Agriculture dont 305 oeuvrant au sein de l'Office du Crédit agricole. Le nombre d'agriculteurs à la même date atteignait 53,265. On comptait donc un fonctionnaire par 17 agriculteurs. Dix ans plus tôt, le Québec avait 3,300 fonctionnaires pour une population agricole nettement supérieure. Ces chiffres n'incluent pas évidemment les fonctionnaires à l'emploi d'Agriculture Canada...

L'école d'agriculture de Sainte-Croix

Le contrat de cinq ans qui lie le ministère de l'Éducation et le conseil d'administration de l'école d'agriculture de Sainte-Croix de Lotbinière ne sera pas renouvelé, le 30 juin prochain. Récemment, le conseil a refusé de si-

gner une entente d'un an avec le ministère afin de protester contre l'intégration complète à une commission scolaire régionale prévue pour le 30 juin 1976. Une nouvelle rencontre entre les parties est prévue pour cette semaine.

Le zonage agricole

Ce n'est qu'à l'automne que le ministre de l'Agriculture, déposerait son projet de loi visant à protéger et à conserver les sols arables du Québec. Telle est du moins la nouvelle échéance révélée par M. Normand Toupin alors qu'il s'adressait aux membres de l'Association d'immeuble du Québec.

Brevets d'invention Marques de Commerce

Marion, Robic & Robic

ci-devant
Marion & Marion

2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

NOMINATION



M. Réal Roy a été nommé président de la Division des Moulées Miraclo de The Ogilvie Flour Mills Company Limited à Montréal. Il était auparavant le directeur de la région de l'Est de cette division. M. Roy a acquis une vaste expérience dans le domaine des moulées tant au niveau de l'industrie que du gouvernement. M. Roy est un membre actif de l'Association Canadienne des Manufacturiers de Moulées et il a déjà occupé le poste de président de la région de l'Est de cette association.

La Division des Moulées Miraclo occupe une place importante sur le marché des moulées et dans la mise au point de produits et de programmes d'alimentation qui peuvent satisfaire les exigences techniques et économiques de l'éleveur de bétail.



Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:

Mme Rosaline D.-LEDoux

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.

32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5, 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.

Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Jutras est toujours là!

... un système souterrain pour évacuer le fumier

Vous avez des problèmes particuliers? Le tas de fumier à proximité de l'étable vous embarrasse? Le distributeur aérien vous nuit ou gêne le décor? Vous cherchez plus moderne? JUTRAS A LA SOLUTION: son système hydraulique souterrain vous permet d'éloigner le tas de fumier jusqu'à 200 pieds de l'étable, par un tuyau souterrain à l'abri de toutes les intempéries.

Le nouveau système souterrain Jutras est de tout repos. Il a été mis à l'épreuve et il fonctionne parfaitement.

- Le contrôle automatique de la pompe hydraulique est activé par un moteur de 10 h.p., 7 1/2 h.p. et 5 h.p.
- Son piston de 16", avec course de 45", assure une évacuation rapide.
- Il fonctionne aussi bien dans le fumier solide que liquide, fumier de vaches comme fumier de porcs.
- Un tuyau en plastique de 12" permet l'empilage à l'endroit désiré.
- Le fumier arrive par le dessous du tas.
- Il se forme une croûte isolante sur le dessus du tas, ce qui conserve au fumier tout sa valeur fertilisante.
- C'est la fin des problèmes d'odeurs, de mouches et de chaînes qui gèlent en hiver.



Jusqu'à 200 pieds
de l'étable

JUTRAS a été un pionnier dans la mécanisation du nettoyage des étables. Son nouveau système souterrain prouve qu'il entend le rester.

En somme, en faisant appel à JUTRAS, vous avez maintenant toutes les solutions possibles. Ce système hydraulique à la robustesse de tout l'équipement que JUTRAS construit et qui a fait sa renommée.

Faites-nous connaître vos problèmes. Vous aimerez nos solutions. Notre personnel est à votre service. C'est un signe des temps. JUTRAS vient d'adopter un nouveau sigle, qui fait beaucoup plus moderne, qui incarne le mouvement et qui s'identifie mieux au souci de modernisation et d'évolution qui a toujours caractérisé la Compagnie.



La Compagnie Jutras Limitée

Victoriaville, Qué.



Editorial

Une réalité qu'il ne faut pas oublier

Lors de sa dernière réunion des 20 et 21 mai derniers, le comité exécutif de la Fédération internationale des producteurs agricoles, attirait l'attention des gouvernements et de l'opinion publique sur les graves dangers qui menacent la situation alimentaire mondiale pour 1976 si l'on ne respecte davantage les coûts de production des producteurs dans l'établissement des prix des produits agricoles.

Une telle prise de position de la part de la Fédération internationale des producteurs agricoles ressemble étrangement, à la politique de l'UPA sur les prix des produits agricoles. Ceci confirme que les problèmes agricoles que l'on rencontre au Québec ressemblent à s'y méprendre à ceux que l'on rencontre au niveau international. Qu'il s'agisse de la production elle-même, du coût des intrants, des coûts du loyer de l'argent, du coût de la main-d'oeuvre, il faut bien se rendre compte qu'en période d'inflation, ces éléments de base des coûts de production sont passablement malmenés et ce, à l'échelle du monde capitaliste; personne n'y échappe.

Malgré les fortes hausses des prix des moyens de production, malgré des conditions climatiques assez défavorables en 1974, les producteurs agricoles dans presque tout le monde entier ont accepté d'augmenter leur effort de production en 1975 pour parer à une menace de pénurie de vivres et permettre aux gouvernements concernés de constituer des stocks de sécurité tel que le suggérait la conférence mondiale sur l'alimentation en automne 1974. L'occasion semble favorable pour la mise en place de telles mesures, puisqu'en plus de l'augmentation des efforts de production, les perspectives de récoltes pour 1975 semblent très bonnes.

Ce qui vient toutefois assombrir le tableau, c'est le comportement des prix des produits agricoles, à l'heure actuelle.

La gangrène de tout régime capitaliste, la spéculation, est en train de saboter les efforts tentés pour la constitution de stocks de sécurité susceptibles de prévenir les pénuries de vivres dans certaines parties du monde.

La spéculation qui a si puissamment contribué à exagérer la crise de 1974 joue à la baisse des prix des produits agricoles actuellement, aussi bien dans les pays en voie de développement que dans les pays développés, et ce plusieurs mois avant que les récoltes ne soient engrangées.

Les simples prévisions d'une bonne récolte en 1975 conduisent déjà à une baisse substantielle des prix des produits agricoles qui conduira inévitablement à une dégradation des revenus agricoles. C'est inconcevable. Alors qu'il aurait fallu que les gouvernements accompagnent d'une garantie valable au niveau des prix leurs exhortations à une augmentation de la production, nous assistons à une baisse des cours des produits agricoles au niveau mondial qui menace plus que sérieusement la sécurité des revenus des producteurs agricoles. Encore une fois, les producteurs agricoles auront été victimes de leur propre effort de production.

A quand le jour où nos gouvernements acceptent-ils résolument de mater la spéculation éhontée de ceux pour qui seule la notion de profits compte.

La Fédération internationale des producteurs agricoles soutient avec beaucoup d'à-propos qu'il sera impossible d'assurer la sécurité alimentaire au niveau mondial tant et aussi longtemps que l'on n'assurera pas la sécurité du revenu du producteur agricole.

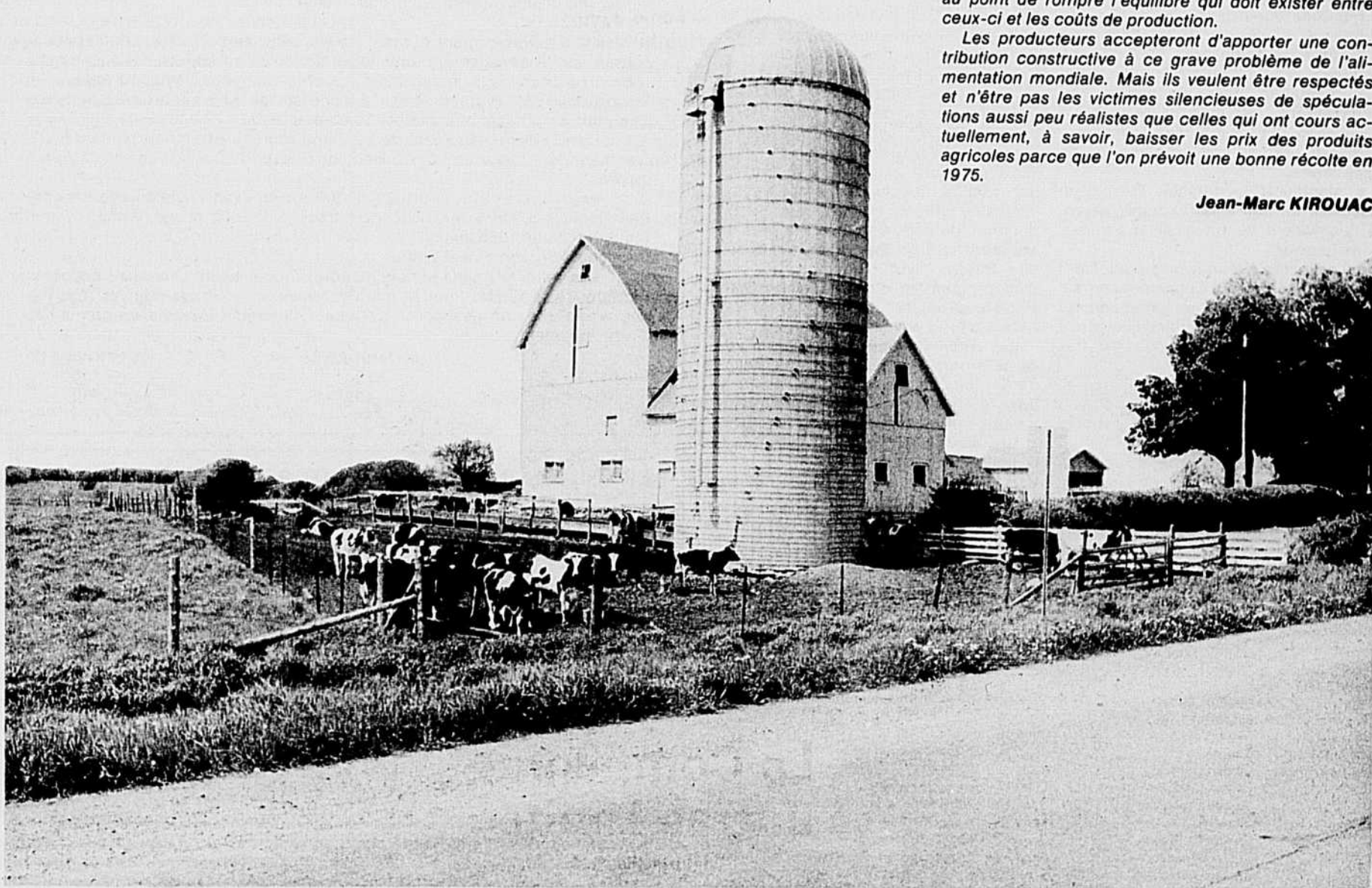
Il devient de plus en plus évident que le producteur agricole de quelque pays qu'il soit n'acceptera plus d'être traité en parent pauvre d'une économie où il devrait avoir une place de choix en regard de la fonction essentielle que l'on veut bien lui confier.

Il devient inconcevable, à la lumière des expériences que vivent plusieurs pays, que l'on laisse désertier les campagnes par des producteurs et une main-d'oeuvre qui ne désirent que gagner ce que les autres gagnent et reprendre confiance en une profession qu'ils savent exercer mieux que n'importe qui.

Au Canada, les producteurs sont disposés à faire leur part pour reconstituer des stocks de sécurité pour l'alimentation, pourvu que les ententes internationales n'établissent pas des prix qui se dégradent au point de rompre l'équilibre qui doit exister entre ceux-ci et les coûts de production.

Les producteurs accepteront d'apporter une contribution constructive à ce grave problème de l'alimentation mondiale. Mais ils veulent être respectés et n'être pas les victimes silencieuses de spéculations aussi peu réalistes que celles qui ont cours actuellement, à savoir, baisser les prix des produits agricoles parce que l'on prévoit une bonne récolte en 1975.

Jean-Marc KIROUAC



\$18 millions pour améliorer les forêts du Québec en 1975

QUÉBEC — Le ministère des Terres et Forêts réalisera cette année un programme de \$18 millions pour l'amélioration de la forêt privée et publique. Ce programme consistera en travaux sylvicoles et de reboisement.

L'objectif: reboiser 58,000 acres de terres à vocation forestière et améliorer les peuplements sur 20,000 acres par des travaux sylvicoles.

Le programme est financé par le budget régulier du ministère, celui de Rexfor, et le service de Placement étudiant.

Reboisement

Le ministère exécute ses propres programmes de reboisement dans les forêts publiques et il encourage les propriétaires de forêts privées à en faire autant en leur fournissant les plants, la machinerie et l'assistance technique.

Au printemps 1975, 37 millions de plants ont été tirés des pépinières du MTF, dont 22 millions ont été fournis aux propriétaires de boisés privés. Ces plants ont servi à reboiser 58,000 acres.

Le tableau suivant indique comment s'est faite la distribution des plants:

Dans le but d'impliquer davantage les utilisateurs, le ministère a inscrit depuis le 1er avril 1973 une clause dans le contrat des industries qui s'approvisionnent dans les forêts domaniales. Selon cette clause, le permissionnaire s'engage à assurer la pérennité de la forêt par l'exécution de travaux de reboisement. Ces travaux sont exécutés sous le contrôle du MTF suivant un programme préparé par ce dernier.

Travaux sylvicoles

La réalisation de travaux sylvicoles sur une superficie de 20,000 acres de

Québec \$ 240,000.
Saguenay-Lac St-Jean \$ 137,000.
Nord-Ouest \$ 250,000.
Mauricie \$ 116,000.
Outaouais \$ 33,000.

Le ministère octroie gratuitement des plants d'arbre pour:

- Reboiser des terrains découverts et impropres à l'agriculture, des brûlis ou des bûches qui ne se régénèrent pas;
 - Prévenir ou enrayer le ravinement ou l'érosion par l'eau et le vent;
 - Ériger des brise-vent pour la protection d'érablières ou de parcelles agricoles qui doivent être protégées du vent;
 - Produire des arbres de Noël selon les méthodes de culture recommandées.
- 1) Le terrain à recouvrir d'arbres doit avoir une superficie d'au moins un acre (0,4 hectare) d'un seul tenant;
 - 2) Les plants ne doivent pas être destinés à l'ornementation;
 - 3) Ils doivent être plantés sur des terres où des travaux de déblaie-

ment ne les empêcheront pas d'atteindre les fins pour lesquelles ils ont été octroyés.

Le ministère des Terres et Forêts peut prêter une planteuse forestière au propriétaire de terrains qui reçoit au moins 5,000 plants à condition que le terrain permette l'utilisation de cette machine. Il appartiendra au bénéficiaire de fournir le tracteur et la main-d'œuvre nécessaire aux travaux. (Avec cette machine, un reboiseur peut mettre en terre plus de 1,000 plants à l'heure).

Afin de favoriser le reboisement des terres privées à vocation forestière, la loi des Terres et Forêts empêche toute forte augmentation de l'évaluation municipale. On y lit à l'Article 164: "Tant qu'on y conserve au moins trois cents arbres à l'acre, les terrains reboisés sauf ceux qui sont situés dans une municipalité de cité de ville ou de village, gardent et ce, durant trente ans, l'évaluation qu'ils avaient avant la plantation. À l'expiration de cette période, l'évaluation municipale de ces plantations, pourvu qu'elles restent à l'état de forêt, ne peut être modifiée que tous les dix ans".

Cette loi ne concerne toutefois que les parcelles reboisées par l'homme et est appliquée par les municipalités.

Pour en bénéficier, il faut donc aviser, de préférence par écrit, le secrétaire de la municipalité dans laquelle la plantation a été effectuée.

Région	T. Privés	Clubs 4-H	Autoroutes	Terrains Projets Réguliers	Publics Projets étudiants	Total
Bas St-Laurent	2,972.1	31.4		8,174.0		11,177.5
Saguenay	1,499.7	22.3		750.0	300.0	2,572.0
Québec	7,996.7	31.7	569.0		271.6	8,779.0
Trois-Rivières	3,018.8	65.5	181.0	660.0	653.5	4,578.8
Montréal	3,122.0	29.9				3,151.9
Outaouais	2,405.8	8.1		330.0	340.0	3,033.9
Abitibi	1,195.1	2.4		2,463.5		3,661.0
Côte-Nord	43.6	25.0			100.0	168.6
TOTAL	22,163.8	216.3	750.0	12,377.5	1,665.1	37,172.7

Ces plants proviennent de 4 pépinières secondaires et de 7 pépinières principales réparties dans toutes les régions du Québec. À l'automne 1974, il y avait dans ces onze pépinières, 233 millions de plants.

La plantation peut s'effectuer soit manuellement, soit mécaniquement. Le MTF possède 310 planteuses dont la majorité sont prêtées aux propriétaires de boisés privés.

La plantation mécanique fournit un rendement de 500 à 1,000 plants/heure, soit l'équivalent du travail d'un planteur en une journée.

Les pépinières fournissent également la graine nécessaire à l'ensemencement aérien ou terrestre. Cet ensemencement se fait dans les endroits difficiles d'accès ou lorsque la main-d'œuvre n'est pas disponible.

En 1975, le ministère des Terres et Forêts ensemencera au total 18,000 acres, dont quelque 7,000 acres par voie aérienne.

Le tableau qui suit indique les endroits où se fera cet ensemencement:

forêts publiques dans diverses régions du Québec coûtera quelque \$10 millions. La société REXFOR dépensera \$7,280,000. pour des travaux réalisés dans la forêt domaniale des Appalaches. Des travaux analogues seront réalisés par le MTF sur le territoire forestier du Québec pour une somme de \$2,377,000. Par ailleurs, \$400,000. sera versé en vertu du programme d'aide aux étudiants.

Le ministère des Terres et Forêts a par ailleurs conclu des ententes avec différents offices et syndicats de producteurs de bois, en vue d'aider les propriétaires de boisés privés à effectuer des travaux sylvicoles, dans le cadre d'un programme d'aménagement intensif de leurs boisés.

Aide à la forêt privée

Les ententes conclues à date en vertu de ce programme prévoient un déboursé de \$1,750,000. de la part du ministère, pour les travaux de reboisement et des travaux sylvicoles dans les boisés privés.

Ces travaux seront exécutés dans les régions suivantes:

Bas St-Laurent \$1,000,000.

PROJET DE SCARIFIAGE, BRÛLAGE ET ENSEMENCEMENT POUR 1975, TERRAINS PUBLICS			
RÉGION	LOCALISATION	NATURE DU PROJET	SUPERFICIE (ACRES)
Bas St-Laurent	Cantons Dufour et Robidoux	Scarifiage vs reboisement manuel	6,390
Gaspésie (01)	Canton Rouillard	Scarifiage vs reboisement manuel	1,000
Saguenay/Lac St-Jean (02)	Canton Dufresne	Scarifiage + ensemencement aérien	2,500
	Cantons Boisseau, Jurig et Leigne	Scarifiage + ensemencement	1,140
	Canton Bourque	Ensemencement aérien	300
Abitibi (03)	Canton Coligny	Scarifiage + ensemencement aérien	600
Témiscamingue	Canton Duvernay	Brûlage + scarifiage	110
	Canton Fiedmont	Scarifiage + ensemencement	43
	Canton Hurault	Scarifiage + ensemencement aérien	800
	Canton Laas	Scarifiage + ensemencement aérien	1,100
	Canton La Pause	Scarifiage + ensemencement	500
	Canton Mazarin	Scarifiage + ensemencement aérien	2,600
	Canton Comtois	Scarifiage + ensemencement	1,000
GRAND-TOTAL			19,083

Quatre unités d'aménagement dans les Cantons de l'Est

Le service de l'Aide à la Forêt privée du ministère des Terres et Forêts terminait dernièrement le découpage des quatre unités d'aménagement que comprendront les forêts privées des Cantons de l'Est.

LA PATRIE

L'unité d'aménagement numéro un est celle de La Patrie. Elle est administrée par "Aménagement forestier et agricole des Appalaches Inc.", qui a obtenu sa charte le 8 février 1974. Le président est M. Wilbrod Lessard et le secrétaire, M. Hughes Jetté. Le siège social est situé à La Patrie, dans Compton. Le groupement compte 30 contractants.

L'unité d'aménagement de La Patrie regroupe 19 municipalités. Elle a une superficie totale de 1017 milles carrés dont 721 milles carrés de forêts privées.

Au 31 mars 1975, le groupement forestier avait 2,700 acres sous contrat. Quelque 3,000 acres avaient été traitées en forêt privée, entraînant une récupération de 1065 cunits.

Coaticook, Sherbrooke et Wolfe

Les unités d'aménagement numéros 2, 3 et 4 sont celles de Coaticook, Sherbrooke et Wolfe. Pour le moment, elles ne sont pas administrées par des organismes de gestion en commun. Voici la superficie de ces unités d'aménagement.

	en forêt privée	superficie totale
Coaticook	730	1150
Sherbrooke	499	800
Wolfe	453	728

LES UNITÉS D'AMÉNAGEMENT FORESTIÈRES PRIVÉES



Unité d'aménagement de La Patrie, no 1, administrée par l'Aménagement forestier et agricole des Appalaches Inc. Les unités d'aménagement nos 2, 3 et 4 ne sont pas, pour le moment, administrés par des organismes de gestion en commun. Il s'agit des unités d'aménagement de Coaticook, Sherbrooke et Wolfe.

Un programme conservateur et des gros sous

Décevante du point de vue de l'information, la présentation du programme d'aménagement et de développement de Charlevoix aura tout de même permis à la population d'apprendre que le gouvernement du Québec entend dépenser au cours des trois prochaines années quelque \$2,5 millions par an à des fins spéciales afin de favoriser la relance socio-économique de la région. Elle a également confirmé l'orientation générale déjà connue selon laquelle le développement prioritaire du tourisme passera par la consolidation agricole et forestière. En effet, plus de 50% des dépenses envisagées serviront au développement de l'agriculture et de la forêt, le reste visant surtout la réalisation de projets récréatifs, culturels ou touristiques.

Jeudi soir le 22 mai dernier, la population de Charlevoix, et particulièrement les notables, s'était rendue en grand nombre à l'auditorium de la polyvalente de La Malbaie pour

par André Charbonneau

écouter l'exposé du ministre des Transports et député de la région, M. Raymond Mailloux ainsi que celui du ministre délégué de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Gérald Harvey. Si ce dernier a mal résisté à la tentation de faire du cabotinage "politicaillant", M. Mailloux par contre s'est avéré bien au fait des dossiers et maître de la situation.

Fort habilement, il a, avec discrétion, démontré son efficacité de député et son influence de ministre tant au sein du conseil que du comité avait au sein du conseil que du comité des finances. Il a profité de la circonstance pour annoncer que le cabinet avait la journée même adopté une mesure d'expropriation qui permettra au gouvernement d'acquérir à Rivière-Saint-François, 18,500 arpents de montagne au coût de plus de \$2,000,000, jetant ainsi les bases d'un centre de ski d'envergure internationale capable de se mesurer à celui du Mont Saint-Anne.

À lui seul, ce projet devrait entraîner des déboursés additionnels de quelque \$20,000,000 au cours des prochaines années tout en réglant partiellement l'épineux problème du chômage qui atteint présentement 37% de la main-d'oeuvre active du comté. Ce sont là des sommes qui n'apparaissent pas comme telles au programme de dépenses de \$8.8 millions annoncé par ailleurs. De même, le ministre Mailloux n'a pas voulu accaparer une partie importante de ce budget en l'utilisant à des fins de voirie. Il préfère à ce chapitre user de sa propre autorité. M. Mailloux entend affecter quelque \$6,000,000 pour compléter les travaux de voirie qui ont transformé la région depuis quelques années. Ce montant ne comprend pas les sommes qui permettront d'améliorer les installations portuaires de Baie-Sainte-Catherine et de l'Île-aux-Coudres ainsi que la construction d'un raccordement conduisant au futur centre de ski. Il prévoit toutefois la réalisation de quelques haltes routières aménagées pour les besoins de pique-nique, de repos et d'observation de la nature de la clientèle voiturrière.

Pour une autre raison, le fonds spécial de quelque \$8.8 millions ne représente pas nécessairement l'ensemble des investissements à venir. C'est que le conseil du Trésor a déjà accepté l'indexation de cette somme aux fluctuations des coûts. Enfin, M. Mailloux a fait observer que l'effort gouvernemental dans le secteur du développement régional spécial pour l'ensemble du Québec se chiffrait par un total de \$10,000,000 par année: ce qui indique bien l'importance du déblocage de \$2,500,000 affectés à la seule région de Charlevoix.

Le programme annoncé n'a rien de révolutionnaire. Il n'est pas de nature à bouleverser l'équilibre des classes sociales dans la région de Charlevoix. Dans un premier temps, les contracteurs profiteront surtout de la manne gouvernementale. La population en général pourra toutefois profiter de

certaines retombées notamment au chapitre des emplois créés.

En somme, ce programme est typiquement libéral. Il favorise et récompense l'initiative individuelle. Il reflète en cela la mentalité plutôt conservatrice de la population de Charlevoix. Les élites qui ont encensé les ministres de façon presque indécente — et non sans trahir leur allégeance partisane — au cours de la soirée avaient

donc plus d'une raison de se réjouir. Par contre, les huées qui ont accompagné les commentaires défavorables d'un professeur dissident indiquaient assez bien que Charlevoix vit encore dans un âge politique ailleurs dépassé.

Les projets communautaires ont donc été écartés du programme au profit de services collectifs gouvernementaux à l'exception de l'implantation prévue d'un groupement forestier. On construira une marina à Point-au-Pic et à Tadoussac, un terrain de camping à l'Île-aux-Coudres, un musée régional à La Malbaie, un centre d'Art à Baie-Saint-Paul; on restaurera les deux moulins Desgagné à l'Île-aux-Coudres; on facilitera l'accès de la récréation et la villégiature en forêt, on implantera une infrastructure d'accueil pour fin d'éducation et d'animation forestière, on favorisera la récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette, on amorcera la restauration et le reboisement des forêts publiques. Diverses études enfin permettront d'examiner l'opportunité de développer un port de mer à Point-au-Pic, de mieux connaître les chances d'attirer l'industrie, d'élaborer un schéma d'aména-

gement urbain, de sonder les potentiels de pêche et de chasse et de la mise en valeur du "canyon" de la haute rivière Malbaie, de préparer la mise en valeur rationnelle du territoire destiné à la villégiature.

Quant à l'agriculture, nous en reparlerons; les têtes de chapitre annoncées n'indiquent aucunement l'orientation concrète retenue. On parle de réaménagement foncier, du maintien de l'agriculture par la consolidation et la promotion de l'efficacité, de rationalisation de production avicole et porcine, du développement des ressources complémentaires sur la ferme, de formation professionnelle des agriculteurs, de l'étude de la commercialisation et de la transformation des produits de la ferme, de l'information technique et de la sensibilisation des agriculteurs par la ferme-norme, de recherche agricole appliquée.

Ces titres pourraient tout aussi bien cacher des vœux pieux que des projets concrets. Lors de la présentation, rien de précis, hormis l'annonce de la création d'un encan régional, ne fut apporté. Le programme cependant est plus explicite. Nous en reparlerons.

programme de développement des petites fermes

AIDE SPÉCIALE VISANT À FAVORISER LA CONSOLIDATION DES PETITES EXPLOITATIONS

CRÉDIT SPÉCIAL À L'ACHETEUR ADMISSIBLE

En autant que le prix d'achat n'excède pas \$30,000.00

SUBVENTION AU VENDEUR ADMISSIBLE

Jusqu'à concurrence de \$3,500.00

SERVICES DE CONSULTATION RURALE ET DE GESTION AGRICOLE

offerts aux agriculteurs intéressés au programme.

SERVICE D'INSCRIPTION

Régistres disponibles de vendeurs et d'acheteurs de petites exploitations.

IMPORTANT—

AVANT TOUTE DÉCISION CONCERNANT L'ACHAT OU LA VENTE D'UNE PETITE FERME, CONSULTEZ D'ABORD:

- votre agronome local, ou
- le représentant de la Société crédit agricole, ou
- le représentant de l'Office du crédit agricole du Québec.

Il y va de votre intérêt!



Agriculture
Canada

HON. EUGÈNE F. WHELAN
ministre



Ministère de l'Agriculture
du Québec

HON. NORMAND TOUPIN
ministre

La conservation des sols arables au Canada

Mme Marjorie C. Bursa, Ph. D., une économiste senior de la Fédération canadienne de l'Agriculture, dresse un bilan de la situation qui prévaut actuellement dans les différentes provinces en matière de conservation des sols arables. Ce texte permet de comparer les mesures existantes et les politiques mises de l'avant par les producteurs agricoles et les gouvernements provinciaux.

Les diminutions absolues dans la superficie des terres agricoles observées dans toutes les provinces de l'Est du Canada ont été plus que compensées par des augmentations de superficies des terres agricoles dans les provinces de l'Ouest.

On note néanmoins que nos réserves sont bel et bien épuisées. Il n'y a plus de réserves des meilleures classes (Classes 1 et 2) de terres agricoles. Ce qui reste se trouve souvent dans les fermes déjà abandonnées en raison

26 réserves agricoles avaient néanmoins été désignées. (Il est quand même surprenant de noter une augmentation du prix de vente des terres agricoles).

Satisfaction des agriculteurs

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a transformé le mécontentement initial des agriculteurs en une satisfaction assez grande en adoptant par la suite trois autres lois. Dans toutes les études des mesures adoptées par la Colombie-Britannique en matière d'utilisation des terres agricoles, il ne faut pas tenir compte uniquement de la Loi sur la Commission des terres, mais également de l'ensemble des législations qui s'y rattachent.

Celles-ci rendent l'agriculture attrayante sur le plan économique. Il est d'ailleurs intéressant de prendre connaissance de la teneur des trois lois complémentaires:

- la Loi sur l'assurance-revenu agricole;
- un projet de loi en voie d'être déposé et qui doit exempter la majorité des terres agricoles de la plupart des impôts municipaux;
- un projet de loi en voie d'être déposé et qui prolongera la durée des droits de pacage actuellement d'un an, accordés en vertu de baux sur des terres de la Couronne provinciale en la portant à quelque cinq ou dix ans de manière à faciliter la planification à long terme.

SUPERFICIES; TERRES AGRICOLES — 1971

	Canada	T.-N.	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Superficie totale du territoire	2,278,552,320	91,833,600	1,399,040	13,057,280	17,685,120	335,521,920	226,702,720	135,340,800	140,878,080	157,710,720	220,682,880
Superficie totale des terres agricoles	169,668,614	62,704	774,630	1,328,875	1,339,133	10,801,116	15,963,056	19,008,259	65,056,875	49,506,287	5,823,231
Superficie totale des terres agricoles par hab. (acres)	7.9	0.1	6.9	1.7	2.1	1.8	2.1	19.2	70.2	30.4	2.7

Statistique Canada, no de catalogue 96-701 —

Recensement de 1971, tableau 30

Les gouvernements et les agriculteurs en général manifestent partout à travers le Canada un intérêt profond envers la préservation des terres agricoles. Toutefois alors que les efforts s'intensifient à tous les paliers les action gouvernementales varient selon les provinces.

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) dans son mémoire annuel présenté à Ottawa le 7 avril 1975 a souligné au Premier ministre et aux membres du Cabinet fédéral les éléments de sa politique agricole en six points.

"...Il faut conjuguer de façon cohérente les mesures fédérales et provinciales destinées à préserver nos terres agricoles sans pour autant désavantager l'agriculteur..."

Les agriculteurs membres de l'UPA s'attendent à la présentation prochaine d'un projet de loi concernant l'utilisation des terres agricoles, promis au Québec par le ministre de l'Agriculture M. Toupin. Que ce passe-t-il pendant ce temps dans les autres provinces du Canada?

La FCA a demandé à chacun des membres provinciaux de cet organisme d'énumérer par ordre d'importance les problèmes rencontrés par les producteurs agricoles dans l'utilisation des terres agricoles.

Voici l'importance donnée à ces problèmes:

Très Important

La Fédération de l'agric. de la C.-B.
La Fédération de l'agric. de l'Ontario
L'Union des producteurs agricoles (Qué.)

La Fédération de l'agric. du N.-B.
La Fédération de l'agric. de l'I.P.-E.

Assez Important

Unifarm de l'Alberta
La Fédération de l'agric. Sask.
Manitoba Farm Bureau
La Fédération de l'agric. N.-E.

Il ressort de ce tableau que ce sont les provinces de l'Est, qui attachent le plus d'importance aux problèmes d'utilisation des terres. Par contre dans cette région on ne compte qu'environ deux acres de terres agricoles par habitant. Dans les provinces des Prairies, où l'on rencontre la plus grande superficie des terres agricoles par habitant (avec un maximum de 70 acres en Saskatchewan) ces problèmes sont considérés comme "assez importants". Il semblerait donc que c'est la rareté des terres ou le danger qu'elles ne deviennent rares qui éveille les gens à ces problèmes.

Soulignons l'augmentation générale de la superficie des terres agricoles enregistrée au Canada durant les dernières 50 années. Cette augmentation comporte cependant des différences bien marquées d'une province à l'autre.

de leur taille non rentable et de leur éloignement des marchés ou dans le nord comme l'Abitibi, Témiscamingue et la région de Peace River, Colombie-Britannique.

La C.-B. a déjà légiféré

La C.-B. est actuellement la seule province qui a résolu le problème capital qu'est la préservation des terres agricoles. D'autres provinces se penchent avec intérêt sur l'expérience de la C.-B.

On dit que le Nouveau Parti Démocratique a pris le pouvoir en C.-B. grâce à un programme qui comportait notamment la promesse à la Fédération de l'agriculture de la C.-B. de conserver les terres agricoles aux agriculteurs. Le Parti a tenu sa promesse.

Tout d'abord, un décret approuvé par le lieutenant-gouverneur de la C.-B. le 21 décembre 1972, interdisait "toute subdivision de terres agricoles, y compris toute terre jugée par le Comité comme apte à la production agricole, et cela jusqu'à publication d'un décret ou de dispositions législatives prévoyant le contraire..." Au début de 1973 le gouvernement de la C.-B. déposait la Loi sur la Commission des terres. Elle fut amendée et adoptée la même année.

Cette loi institue une commission dont les objectifs s'établissent comme suit:

- a) conserver les terres agricoles pour l'usage de l'agriculture;
- b) favoriser l'établissement et le maintien des fermes familiales et des terres en une réserve de terres agricoles pour qu'elles soient utilisées de manière à préserver les fermes familiales et l'utilisation agricole des terres;

À ces fins, la Loi donne à la Commission tous les pouvoirs; notamment de désigner comme agricoles des terres aptes à l'utilisation agricole y compris des terres de Couronne. En étant ainsi désignées, les terres agricoles sont constituées en réserve de terres agricoles.

Il est interdit d'occuper ou d'utiliser des terres agricoles, désignées comme réserves agricoles pour toute autre fin que l'agriculture.

La C.-B. compte 28 districts régionaux et la désignation même des terres comme agricoles a été faite par des fonctionnaires itinérants qui sont allés de ferme en ferme. On a donné la possibilité aux agriculteurs de présenter leurs plaintes et de faire réviser leurs cas. Les objections furent nombreuses.

Il n'y avait pas suffisamment de fonctionnaires assez bien formés pour évaluer les terres propres à l'agriculture et le mécanisme de présentation et de règlement des plaintes fut débordé dès sa mise en marche.

Au mois d'avril 1975, au moins

A cochon, cochon et demi

Vous pouvez être assuré de retirer un plus grand nombre de porcs-bénéfices de la truie ou de la finition quand vous utilisez un programme d'alimentation équilibré de Purina. Votre concessionnaire local peut vous démontrer comment et pourquoi le programme réussit — et comment il peut augmenter les profits de votre élevage et faire d'un cochon, un cochon et demi. Voyez-le bientôt.



Les programmes d'élevage signés Purina.
Le plus beau cadeau à faire à vos animaux.



RALSTON PURINA
OF CANADA LTD.
DU LTEE

Concernant la Loi sur l'assurance-revenu agricole (1973), M. Richard Stocks écrivait ce qui suit:

"Au cours de l'étude du Bill 42 (Loi sur la Commission des terres), la Fédération de l'agriculture de la C.-B. a soutenu que le gouvernement ne pouvait confiner les agriculteurs à la pauvreté. Si la perte des droits d'expansion ne leur apportait aucune indemnisation, il fallait donc une autre loi pour garantir aux agriculteurs qu'ils toucheraient leurs pleins coûts de production. Cette loi fut, en Colombie-Britannique, la Loi sur l'assurance-revenu agricole. Son principe fondamental consiste en un programme de sécurité du revenu agricole qui tient compte des coûts de base à la production et du niveau trop bas des prix, lorsque la chose existe sur le marché. Ce programme est entièrement volontaire et semblerait fonctionner raisonnablement bien. On cherche à l'améliorer constamment."

La situation en Ontario

En Ontario, on enregistre une moyenne de 2,1 acres de terres agricoles par habitant. Comme la C.-B. et le Québec, l'Ontario est une des provinces les plus frappées par l'empiètement urbain sur les terres agricoles. Au cours de la dernière assemblée annuelle de la FAO, quelqu'un a mentionné le chiffre de 26 acres l'heure comme rythme d'empiètement urbain sur les sols agricoles de l'Ontario.

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario, elle aussi, a adopté lors de sa dernière assemblée annuelle une politique de l'utilisation des terres agricoles. C'est une politique très vigoureuse et directe qui exige:

"...préservé dans la province la plus grande superficie possible des terres agricoles de qualité supérieure... Les terres des classes 1 et 2 doivent être réservées à la production alimentaire et tout écart de cette politique devrait faire l'objet d'un examen très approfondi. Les désignations de terres comme étant agricoles devraient être réparties en classes permanentes d'utilisation. Ces classes devraient revêtir une nouvelle intégrité et une nouvelle permanence."

Cependant, il paraît qu'en Ontario il y a moins d'unanimité parmi les agriculteurs qu'en Colombie-Britannique et au Québec, et qu'aucune loi désignée uniquement à sauvegarder les terres agricoles d'Ontario n'a été formulée jusqu'ici.

La planification des terres en Ontario remonte à une période assez lointaine et semble avoir eu ses débuts dans la décennie 1940, presque qu'au même moment que le phénomène d'après-guerre de l'explosion des banlieues. Pendant une bonne partie de son histoire, la planification de l'utilisation des terres s'est faite sur le plan municipal et les gouvernements municipaux ne semblaient toutefois pas voir la nécessité de coordonner leurs plans avec ceux des municipalités avoisinantes. Il existe actuellement environ 260 plans officiels par rapport aux 320 municipalités de l'Ontario, ce qui touche environ 85% de la population. Certains plans sont très vieux et dans leur utilisation il y a une tendance à considérer la terre agricole comme une ressource qui est toujours disponible pour combler les besoins du développement urbain.

Depuis la fin des années 1960 s'est dessiné un mouvement, caractérisé par plusieurs nouvelles lois comme la Loi de 1973 sur la planification et l'aménagement d'Ontario, qui a permis de restructurer les normes de planification pour ensuite les appliquer aux échelons provinciaux, régionaux pour régler enfin les questions municipales. En théorie, c'est là la bonne façon de procéder. Mais jusqu'ici, qu'a-t-on fait pour préserver les terres agricoles?

Pour sa part, le ministère de l'Agriculture de l'Ontario a annoncé, le 4 septembre 1974, la création de la Direction de l'aménagement des terres agricoles au sein du ministère. Dans son communiqué, le ministre Stewart déclarait:

"Son rôle sera de promouvoir la politique, mise de l'avant par notre ministère qui consiste à conserver pour la production alimentaire, lorsque la chose est possible et réalisable, les terres ayant de grandes possibilités agricoles..."

On se prononce en faveur de politiques destinées à éloigner les nouvelles villes satellites des terres agricoles de première valeur et à mettre en oeuvre de façon plus stricte les règlements de zonage qui régissent l'application des 260 plans municipaux et des nouveaux plans régionaux (qui sont achevés).

Un problème grave dans les Maritimes

Les provinces Maritimes partagent un problème très sérieux en matière de l'utilisation des terres. Chacune d'elle a subi une réduction considérable de sa superficie de terres agricoles au cours de la période allant de 1921 à 1971 et le rythme des pertes de chacune s'est accéléré au cours des 20 dernières années. De 1921 à 1971, les pertes ont été:

— de 34% dans l'Île-du-Prince-Edouard,

— de 71% en Nouvelle-Ecosse, et

— de 63% au Nouveau-Brunswick.

Il y a des terres agricoles en friche et d'autres qui ont été affectées à des fins de récréation. Il y en a qui sont trop petites pour être rentables et d'autres qui sont loin des marchés. Du point de vue des intérêts agricoles, il s'agit évidemment d'empêcher que ces terres abandonnées passent par un processus irréversible à des fins non agricoles.

Il n'existe pas de loi dans les provinces Maritimes pour sauvegarder la terre agricole. Cependant, il y a plusieurs programmes dédérés comme ARDA et FRED qui cherchent par certains moyens, tels l'achat et la vente de la terre agricole ou par l'entremise de prêts pour aider au regroupement des propriétés agricoles afin d'en faire des unités plus rentables.

Il y a des lois sur la planification dans chaque province mais cela ne veut pas dire qu'elles sont appliquées. Les plans qui existent embrassent plutôt des villes et de ce point de vue, comme en Ontario, la terre agricole est une ressource qui peut alimenter le développement urbain.

La Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Ecosse se préoccupe de l'avenir à bon droit. Elle préconise avec insistance l'élaboration d'une politique d'utilisation des terres englobant tous les aspects du problème.

Une résolution de la Fédération de l'agriculture du Nouveau-Brunswick exige qu'on étudie et élabore une politique d'utilisation des terres, visant à conserver à l'agriculture les terres agricoles.

Comme dans les autres provinces maritimes, il existe des autorités nécessaires pour veiller à la planification, à l'aménagement et à la gestion des terres. Au sein du ministère des Affaires municipales on retrouve la Direction de la planification communautaire qui chargée de l'application de la Loi sur la planification dont les dispositions sembleraient tout à fait convenables pour orienter l'utilisation des terres au Nouveau-Brunswick. On attend sa mise en oeuvre.

Sur l'Île-du-Prince-Edouard on est allé plus loin. Une nouvelle Commission sur l'utilisation des terres, a été constituée par la province en 1974 et possède des pouvoirs inédits, notamment celui de désigner les fins autres que l'agriculture auxquelles les terres peuvent être affectées. Elle aura la mainmise sur l'achat et la vente des terres, y compris les achats par les sociétés, les consortiums, les compagnies et les corporations. Nombreux sont les agriculteurs qui, à la veille de leur retraite, se demandent s'ils se verront refuser le privilège de vendre leurs terres au plus offrant. Actuellement, la Commission organise des rencontres et reçoit des mémoires. Au mois de novembre 1974, la Fédération de l'agriculture de l'Î.-du-P.-E. se préparait à lui exposer sa position.

Le cas particulier des Prairies

Les provinces des Prairies n'ont pas encore expérimenté de pénurie de terres agricoles et jusqu'ici, l'empiètement urbain semble minime par rapport à la superficie totale.

Néanmoins, les producteurs agricoles membres de l'Unifarm en Alberta ont une politique de l'utilisation des terres qui réclame:

- le maintien de la ferme familiale;
- qu'il y ait en Alberta des terres agricoles disponibles, de manière à encourager l'exploitation du plus grand nombre possible de fermes rentables;
- l'établissement dans la province de zones d'utilisation des terres correspondant à la fertilité du sol et aux possibilités agricoles des diverses régions (exigence très importante en Alberta où on retrouve de grandes quantités de gisements de minéraux).

L'Alberta semble cependant se distinguer par le travail de sa Commission de l'utilisation des terres (Land Use Forum). Le gouvernement de l'Alberta a créé, en 1973, la Commission de l'utilisation des terres, chargée de trouver des réponses à des questions comme celles-ci: "Le mode d'utilisation des terres en Alberta est-il le meilleur?" — "Qu'en est-il des futurs modes d'utilisation des terres?" Au cours de sa première année d'existence, la Commission de l'utilisation des terres de l'Alberta a commandé trente rapports sommaires techniques, notamment:

- la ferme familiale;
- les usages multiples des terres agricoles;
- les besoins futurs de terres pour l'agriculture albertaine etc.;

Dans un communiqué publié en novembre 1974, la Commission annonçait la tenue d'audiences publiques dans toute la province au cours des 3 premiers mois de 1975.

Le Dr. Wood, président de la Commission indiqua que les Albertains intéressés bénéficieraient d'un délai raisonnable afin de présenter un mémoire. Il s'exprimait en ces termes: "Nous voulons que tout Albertain

sache qu'il a la chance d'être entendu sur un nouvel aspect de l'utilisation des terres. Cela donnera lieu à un rapport plus significatif que la Commission doit présenter au gouvernement vers la fin de 1975."

La dépendance de la Saskatchewan, par rapport à l'agriculture est plus marquée que dans les autres provinces. En Saskatchewan, là où le nombre d'acres par habitant est de plus de 69, les préoccupations principales des agriculteurs, en ce qui concerne l'utilisation de la terre sont:

- la propriété des terres;
- la prestation de terres agricoles et de pâturages à la nouvelle génération de producteurs;
- la nécessité connexe d'un revenu pour l'agriculteur qui prend sa retraite (la relève).

Déjà, ces deux préoccupations sont traduites dans la Loi sur la banque de terres et la Loi sur la propriété étrangère en Saskatchewan.

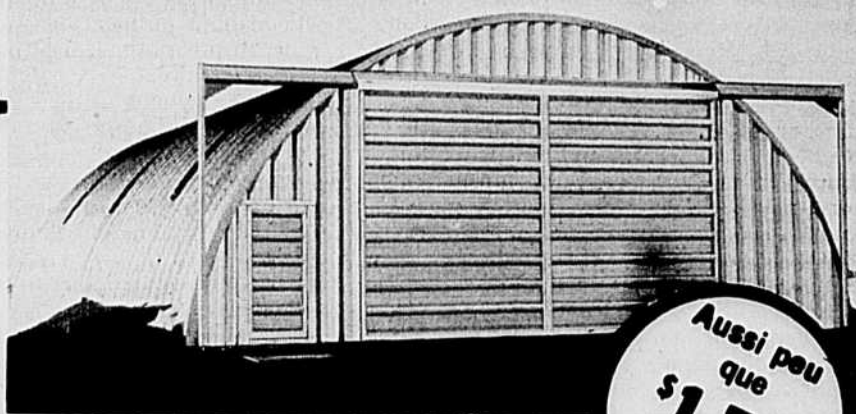
La Loi sur la banque de terres comporte des dispositions qui ont permis la constitution de la Commission de la banque de terres: à ses premières années d'existence, celle-ci fut chargée d'acheter les terres des agriculteurs qui prennent leur retraite et de les louer avec option d'achat aux jeunes agriculteurs (fils ou autres).

La Loi sur la propriété étrangère en Saskatchewan interdit à tout non-résident de posséder des terres ayant une valeur supérieure à \$15,000.

Il semblerait que ces deux lois procurent aux agriculteurs de la Saskatchewan une sécurité à long terme assez grande quant au mode d'occupation de leurs terres et qu'elles devraient stabiliser leur industrie. La principale préoccupation des agriculteurs est de préserver la ferme familiale et la seule autre Loi qui pourrait être exigée à cet égard serait un texte législatif limitant la taille des fermes, question qui a été approfondie jusqu'à un certain point en Alberta.

Au Manitoba enfin, l'affaire de l'utilisation des terres agricoles vient d'être soulevée. On s'intéresse plutôt dans la propriété de la terre, comme en Saskatchewan.

Tout un jeu d'atouts!



Aussi peu
que
\$1.72
le pi. ca.

SOLIDITÉ: les panneaux robustes d'acier galvanisé sont à ondulations profondes de 7 1/2". On peut remiser l'équipement tout contre le mur, avec de l'espace en hauteur à revendre — espace utilisable à 100%.

ACCESSIBILITÉ: les grandes portes ont jusqu'à 24' de largeur et 14' de hauteur; leurs roulements facilitent la manoeuvre et donnent facilement accès aux moissonneuses les plus grosses.

SOUPLESSE D'USAGE: l'idéal pour remise de machinerie, entrepôt de récoltes, abri à bétail, atelier, entrepôt de maïs, porcherie, locaux du bétail, étable laitière, usages commerciaux et industriels.

TOUS CES ATOUTS DONNENT... un bâtiment tout en acier, vraiment fiable, pour votre placement. Nous pouvons fabriquer le bâtiment en toutes dimensions selon vos besoins, actuels ou futurs.

**RENSEIGNEMENTS: TÉLÉPHONEZ À FRAIS VIRÉS
OU POSTEZ LE COUPON.**

Nom _____
Adresse _____ Tél.: _____
Ville/village _____ Prov.: _____ Code postal _____
Date prévue de construction _____
Dimensions du bâtiment prévu: largeur _____ x longueur _____

DURAFORME INC.

121, 7e avenue, Terrasse-Vaudreuil, P.Q.
Téléphoner à frais virés: (514) 453-4761



LTCN-8/75



Parcelles de démonstration sur la betterave sucrière

QUÉBEC — La culture de la betterave sucrière vous intéresse? La Raffinerie de sucre de Québec vous invite à participer à une journée d'information au cours de laquelle vous pourrez visiter un grand nombre de champs d'expérimentation.

Rendez-vous donc à l'Institut de technologie agricole, au 3230, Sicotte, à Saint-Hyacinthe, le 17 juin prochain.

Programme de la journée

LIEU: Station de recherches de Saint-Hyacinthe et fermes de la région avoisinante.

Date: 17 juin 1975

Heure: 9 heures

1. Station de recherches: 20 variétés à l'essai.
2. Station de recherches: 19 essais d'herbicides.
3. Producteurs de la région: 13 variétés différentes.
4. Producteurs de la région: semis sur ruban.
5. dîner à l'ITA.
6. Producteurs de la région: semis clairsemés (8 pouces entre les graines).

Responsable de la journée: M. Bruno Bellemare, des services agricoles de la Raffinerie de sucre de Québec.



Conseils pratiques

Comment prévenir les maladies métaboliques

Soucieux de l'état sanitaire des animaux domestiques et poursuivant son programme de médecine préventive, le service Vétérinaire du ministère de l'Agriculture met les éleveurs en garde contre les maladies ou troubles métaboliques qui constituent d'année en année à travers la province, un fort pourcentage des interventions vétérinaires. Ces maladies qui relèvent d'une perturbation ou d'un déséquilibre entre les différents éléments (protéines, U.N.T., minéraux et vitamines) qui font fonctionner l'organisme animal sont d'origine alimentaire ou nutritionnelle, mais elles ne sont ni infectieuses, ni inoculables, ni transmissibles.

La principale victime: La vache

Même si plusieurs espèces d'animaux domestiques peuvent être affectées,

c'est chez la vache laitière que ces maladies prennent une importance capitale. La fréquence des troubles du métabolisme atteint son maximum lors du vêlage et jusqu'au sommet de la courbe de la lactation. Une alimentation mal équilibrée, ne tenant pas compte des besoins de la vache lors de la gestation et de la lactation peut entraîner des bouleversements subits ou nocifs du milieu interne de l'animal, soit une diminution des réserves de l'animal en un ou plusieurs éléments nutritifs essentiels.

Les principales maladies métaboliques, encore appelées "maladies de production" les plus fréquemment rencontrées sont la fièvre vitulaire ou fièvre de lait, l'acétonémie, la rétention placentaire, les troubles de reproduction et d'infertilité et la dystrophie musculaire chez le veau.

Les différences de sensibilité aux maladies métaboliques semblent dépendre soit des facteurs génétiques, soit des facteurs de l'environnement. Une connaissance de ces facteurs nous permet donc de mettre en place des moyens préventifs diminuant l'ampleur de ces maladies.

Moyens préventifs

Puisque l'alimentation est la cause de la plupart des troubles métaboliques, il faut connaître ce que contiennent tous les aliments de la ration. Il est donc important d'analyser les fourrages et les grains produits sur la ferme. La fièvre de lait causée dans bien des cas par un excès de calcium pourra être prévenue par l'addition de phosphore au cours des dernières semaines de la gestation. L'acétonémie, elle, sera évitée par l'apport d'énergie en quantité suffisante dans les premières semaines qui suivent le vêlage. Des problèmes de reproduction pourront être parés par un apport d'énergie, de phosphore, d'éléments mineurs (iode, manganèse, cuivre) et de vitamines A en quantité suffisante et selon les besoins de la vache.

Le meilleur moyen préventif réside finalement dans une alimentation bien équilibrée, c'est-à-dire en donnant à l'animal les apports nutritifs nécessaires à ses besoins pour une production déterminée. L'alimentation d'un animal devrait se composer d'un fourrage d'apport tel que: foin, luzerne, ensilage, etc., qui sera complété par une moulée qui devra combler l'équilibre des constituants U.N.T., protéines, minéraux et vitamines.

En somme, si on prend le temps de connaître ses vaches et de les alimenter adéquatement, plusieurs problèmes pourront être évités et la rentabilité de la ferme n'en sera que meilleure.

Les dommages aux récoltes non assurables

QUÉBEC—Les producteurs québécois de fraises, de framboises et cultures maraichères qui, en raison d'une intempérie, subissent des dommages à leurs récoltes devront signer une déclaration à cet effet, à l'un des bureaux de renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture du Québec, dans les dix jours qui suivent le sinistre, et fournir leur carte de producteur agricole.

Les dates limites pour remplir ces déclarations sont les suivantes: le 1er juillet pour la fraise, le 1er août pour la framboise et le 1er octobre pour toutes les autres cultures horticoles. Les déclarations faites pour les récoltes de certains légumes racines qui ont subi des dommages par intempérie après le 1er octobre, seront jugées par un comité spécial.

Pour être éligible aux indemnités accordées pour des pertes de récoltes, le producteur devra:

- 1— Posséder:
 - a) pour les cultures maraichères:
 - un minimum de cinq acres de cultures maraichères;
 - un minimum d'une acre pour la culture dont il fait une demande.
 - b) pour les cultures fruitières:
(fraises et framboises)
 - un minimum d'une acre.
- 2— Être reconnu producteur agricole (bill 64) et être enregistré au bureau de l'agronome de son comté.
- 3— Faire sa demande dans les délais prévus.

Il est entendu, comme dans le passé, que le producteur, ou un membre de sa famille, devra accompagner le représentant du Ministère lors du "mesurage" des cultures endommagées et signer la formule afin d'éviter tout risque d'erreurs. Il est également entendu que le producteur devra faire mesurer toute la superficie de son exploitation consacrée à la culture pour laquelle il fait une demande et non seulement la partie endommagée.

Le Ministère rappelle aux producteurs que leurs déclarations serviront à compléter des statistiques concernant l'ensemble des pertes, par type de cultures, et qu'elles ne l'engagent en rien à verser quelque compensation monétaire que ce soit.

Le pique-nique de l'Association Holstein-Friesian

M. Pierre Léonard, Secrétaire-gérant de l'Association Holstein-Friesian, Section du Québec, annonce que le pique-nique annuel organisé par cette association aura lieu le 29 juin prochain, à la ferme de M. Ross Carson de South Durham, comté de Drummond.

M. Léonard invite donc tous les éleveurs à assister à cet événement qui attire généralement près de 5,000 participants.

La journée débutera à 10.00 hres a.m. Différents concours à caractère provincial seront proposés aux membres des 27 clubs Holstein de la province. Bienvenue à tous!

Certains bureaux locaux changent d'adresse

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture du Québec annonce que ses bureaux locaux d'Amqui, Maniwaki, Notre-Dame du Lac et de St-Romuald sont déménagés aux endroits suivants:

AMQUI:

90 boul St-Benoit
Amqui, Cte Matapédia
G0J 1B0 — Tél.: 629-2278

MANIWAKI:

268, rue Notre-Dame
Maniwaki, Cte Gatineau
J9E 2J8 — Tél.: 449-3400

NOTRE-DAME-DU-LAC:

10 rue Dollard
N.-D.-du-Lac,
Cte Témiscouata
G0L 1X0 — Tél.: 899-6768

ST-ROMUALD:

113, rue St-Georges ouest
Lévis, Cte Lévis
G6V 4L2 — Tél.: 833-5010

Les intéressés voudront bien prendre note de ces changements et adresser toute correspondance à ces nouveaux locaux.

Le guide de protection du jardin domestique

QUÉBEC — À cette époque de l'année, de nombreux citoyens s'affairent à travailler dans leur potager. Pour eux, cette occupation constitue un loisir et, surtout, un moyen de lutter contre la hausse des prix dans le domaine de l'alimentation. Mais, déjà, les mauvaises herbes ont commencé à envahir leurs jardins domestiques. Déjà, les arbres fruitiers se ressentent du passage, souvent trop prolongé, des insectes nuisibles.

Ces citoyens se retrouvent, cependant, avec peine dans la jungle des pesticides, fongicides ou insecticides. Dans le "Guide de Protection du Jardin Domestique", une brochure publiée à leur intention, le Ministère de l'Agriculture du Québec tente de répondre à leurs

nombreuses questions concernant l'emploi des produits anti-parasitaires. Ce guide, préparé à la Direction Générale de la Recherche et de l'Enseignement du ministère, Division de la Défense des Cultures, rappelle aux jardiniers les règles à suivre dans l'utilisation des produits en question pour assurer la sécurité des utilisateurs et de leur récolte.

En plus d'énumérer les divers types de produits, le "Guide de Protection du Jardin Domestique" recommande, entre autres, aux usagers de lire attentivement les directives sur les étiquettes et de s'en tenir strictement aux doses recommandées. Le jardinier peut aussi connaître, à l'aide de cette brochure, les moments de la saison où il convient d'appliquer un produit anti-parasitaire à tel type de légume ou d'arbre fruitier.

Le guide fourmille de recommandations sur les précautions à prendre, quant à l'entreposage des pesticides, leur manipulation ou la destruction de leurs contenants.

À cause du coût des herbicides et de leurs risques d'emploi, le guide conseille aux jardiniers de ne pas utiliser ces produits dans leurs jardins domestiques. Il vaut mieux sarcler fréquemment afin d'activer la croissance des légumes et d'empêcher la croissance des mauvaises herbes.

On peut se procurer le "Guide de Protection du Jardin Domestique" en écrivant ou en téléphonant au Service de l'Information, Ministère de l'Agriculture du Québec, 200-A, Chemin Ste-Foy, Québec, 643-3370.

L'agriculture... aujourd'hui

Aux émissions habituelles, les 12 et 13 juin, le MAQ vous présentera des entrevues avec M. Denis Bastien de la Station d'amélioration des plantes de Ste-Martine. Il sera question "d'avoines dormantes" et de sensibilité au photo-périodisme.

Du 16 au 20 juin, M. Jean-F. Bertrand entretiendra les auditeurs du "Mois des Céréales" qui aura lieu cette année du 15 juillet au 15 août. Des émissions à l'intention des producteurs de céréales...

La régie et la fertilisation de la luzerne

par Jean-F. Bertrand
Service des productions végétales,
MAQ

QUÉBEC — Le rendement et la survie à l'hiver des luzernières sont influencés par plusieurs facteurs dont la fréquence des coupes et la fertilisation sont les plus importants.

Pour repousser après une coupe ou pour survivre à l'hiver et croître le printemps suivant, la luzerne a besoin de réserves nutritives. Ces provisions, qu'elle épuise au début de la croissance, se refont lorsque le feuillage est suffisamment développé. Si l'on retarde une coupe, le rendement en matière sèche et les réserves nutritives sont plus élevés mais la valeur alimentaire du fourrage est diminuée. On estime qu'au moment où la luzerne commence à fleurir, son rendement est alors appréciable et ses réserves suffisantes pour repousser rapidement; d'autre part, sa valeur alimentaire est alors très bonne, soit 18% de protéine brute et 60% d'U.N.T. C'est à ce moment qu'il faut la couper.



Si la luzerne est ensemencée avec une plante-abri (avoine, blé ou orge), on doit récolter la céréale lorsqu'elle commence à épié, afin qu'elle n'étouffe pas la luzerne. Pour les autres coupes et pour les semis sans plante-abri, on récolte lorsque la première fleur apparaît; cela vaut également pour les luzernières déjà établies.

Il est très important de ne pas couper la luzerne entre le 1er septembre et le 15 octobre; la luzerne récoltée durant cette période a le temps de repousser, épuise ses réserves, mais n'a pas le temps de refaire ses provisions et ses chances de survie à l'hiver sont de beaucoup diminuées.

En suivant ces conseils sur la régie de la luzerne, il est possible de prélever deux ou trois coupes par année, selon les régions.

La fertilisation est aussi très importante; c'est la nourriture de la plante. L'année d'implantation, on recommande d'appliquer 200 lb à l'acre de 0-0-60, à la fin du mois d'août. Pour les luzernières déjà établies, l'application de 200 lb à l'acre de 0-15-30 ou l'équivalent, après chaque coupe et tôt à l'automne, fournit les éléments fertilisants essentiels à la plante. Il est enfin recommandé qu'au moins une application annuelle contienne du bore; la luzerne en consomme 2 lb à l'acre annuellement.

Il ne faut jamais oublier qu'une bonne régie et une fertilisation adéquate favorisent la productivité et la pérennité des luzernières.

L'auto-alimentation: un objectif dépassé...

Depuis 1972, dans le cadre de son programme d'auto-alimentation, le ministère de l'Agriculture du Québec incite les producteurs agricoles à viser un degré maximum d'auto-suffisance sur leur ferme. Plusieurs agriculteurs ont maintenant atteint et même dépassé cette auto-suffisance en réussissant parfaitement à intégrer leurs productions végétales à leurs productions animales.

Trois agriculteurs de la région sud de Montréal nous livrent leurs commentaires sur les résultats obtenus après quelques années d'efforts visant à devenir auto-suffisants. Tous les trois sont des producteurs de lait qui ont poursuivi un but commun: réduire au maximum les coûts de production en produisant sur leur ferme le maximum d'éléments nécessaires à l'alimentation du bétail.

"Produire de plus en plus de protéines..."

M. Guy Paquet, du rang St-Georges, à Beauharnois, possède une terre drainée de cent arpents seulement. Cependant, il tente de tirer les meilleurs rendements en protéines de ses cultures de luzerne et de blé pour nourrir ses 35 vaches laitières. "J'ai compris précise-t-il, qu'en réduisant mes dépenses, l'achat de moulée par exemple, et en augmentant ma production laitière il serait payant de faire de l'agriculture.

En 1974, malgré la destruction complète de ses luzernières et de mauvaises conditions climatiques durant l'été, M. Paquet estime avoir produit plus de 80% de ses besoins. "En temps normal, dit-il je pourrais produire toute mon alimentation animale, n'ayant à acheter que les suppléments minéraux.

Combinant luzerne, maïs-ensilage, blé et pâturage, il équilibre la ration alimentaire de son troupeau, qui lui donne en retour une moyenne de 10,400 livres de lait par vache avec un taux de 3.6% de gras.

M. Paquet est un administrateur méticuleux. Tout est calculé, la décision qu'il prend est souvent la meilleure. Il n'a payé en main-d'œuvre que \$45.00 en 1974. Il a su mécaniser sans trop investir pour faire en sorte d'être capable d'exploiter seul ou presque.

Une croissance verticale plutôt qu'une expansion horizontale."

C'est ainsi que s'exprime M. Guy Laberge, agriculteur de St-Marthe, comté de Vaudreuil. Lui aussi a atteint aujourd'hui un degré tel d'auto-suffisance qu'il faut dire que, pour quelqu'un qui sait s'organiser, la production laitière est rentable, même "payante".

Il y a quelques années, M. Laberge ne produisait que de l'avoine. Il devait acheter ainsi de grandes quantités de moulée pour nourrir son troupeau laitier. Depuis qu'il applique le programme d'auto-alimentation en cultivant de la luzerne, du blé, de l'orge, du maïs-grain et du soja, il produit tout ce dont il a besoin et enregistre même des surplus de production qu'il revend à profit.

M. Laberge attribue ses succès et la rentabilité du programme du MAQ aux rendements que lui rapportent ses grandes cultures. L'année dernière, par exemple, son blé Opal lui a donné plus de 60 minots l'arpent, l'orge Conquest 48 minots et la luzerne, malgré une mauvaise saison, 2 tonnes l'arpent.

"En même temps que j'essayais de nouvelles cultures, dit-il, je voulais améliorer ma production laitière. Aujourd'hui, mes 35 vaches laitières me donnent une moyenne individuelle de 12,000 livres de lait. De cette façon, poursuit-il, avec la hausse constante des coûts de produc-

tion, c'est la seule manière de s'en sortir et de réaliser des profits."

Maintenant qu'il a atteint son objectif; produire tout ce dont il a besoin, il ne prévoit pas agrandir son exploitation ou grossir son troupeau. Sa terre de 180 arpents est maintenant presque toute drainée et il maîtrise assez bien les différentes techniques de productions végétales. Il vise plutôt une croissance verticale; accroître la production de ses luzernières et surtout le rendement protéique de ses cultures. Au chapitre de sa production laitière, il croit bien pouvoir augmenter sa moyenne de rendements.

Pour lui aussi, l'auto-alimentation a été la solution.

L'auto-suffisance, un gage de rentabilité

M. Robert Séguin est un autre agriculteur de St-Marthe qui a mis en pratique le programme d'auto-alimentation. Sa terre couvre 210 arpents, tous drainés; il y cultive de la luzerne, de l'avoine, de l'orge, de maïs-ensilage et du maïs en épi. Ses excellents rendements lui fournissent toute son alimentation animale et ses surplus lui permettent d'acheter un peu de soja et les suppléments minéraux nécessaires à la moulée qu'il fabrique lui-même.

"Les débuts ont été difficiles, précise-t-il, mais en participant à différents concours, en assistant aux différentes assemblées d'information et en appliquant à la lettre les nouvelles techniques de culture, je suis heureux de posséder une petite exploitation qui est rentable et m'assure même des profits."

Il se dit surpris de constater que des agriculteurs de la région qui opèrent pourtant sur le même sol que le sien et dans les mêmes conditions climatiques, n'arrivent pas à s'en sortir. Malgré tout ce qu'on dit et ce qu'on entend, il y a moyen de trouver son compte en agriculture et je crois, ajoute-t-il, que la première condition est qu'il faut aimer son métier."

Il est vrai, comme dit M. Séguin, que la production laitière est une tâche "accaparante," sept jours par semaine, 365 jours par année. "Si on n'aime pas ça, et si on ne prend pas les moyens pour s'en sortir, on s'achemine inévitablement vers la banqueroute."

"L'auto-alimentation n'est peut-être pas la seule solution valable en agriculture, mais dans le contexte actuel et devant les perspectives d'avenir c'est un peu comme une police d'assurance. Quand on est auto-suffisant on peut se permettre de dormir tranquille."

Par ailleurs, M. Séguin n'est pas homme à s'asseoir sur la rentabilité de son exploitation. Il cherche encore, au contraire, à améliorer ses rendements et sa production laitière. Les 36 vaches laitières qu'il possède lui donnent une moyenne de 12,800 livres de lait par vache. Son souhait est de porter à 13,000 livres sa production d'ici quelque temps.

Gagnant du concours régional de luzerne et cinquième au classement provincial, il est constamment à la recherche de nouvelles sources de protéines. Il tentera la saison prochaine quelques expériences sur la culture de la féverole.

Ces trois témoignages ne prétendent pas répandre une idée ou un slogan "crois ou meurs" en regard du programme d'auto-alimentation du ministère de l'Agriculture. Ils prouvent cependant, que, loin d'être un vœu pieux du Ministère, les possibilités d'une telle réalisation dépendent, en grande partie, de l'initiative de chaque producteur agricole au Québec.



M. Guy Paquet



M. Guy Laberge



M. Robert Séguin

De la prudence avec les antiparasitaires

QUÉBEC — Avec la popularité grandissante des jardins potagers, nombre de personnes voudront s'adonner à la culture des légumes.

Le Comité interministériel des pesticides du Québec rappelle à ces personnes qu'il faut être très prudent lorsqu'on utilise des produits antiparasitaires pour la protection des cultures, et ne les employer qu'à bon escient avec les précautions requises.

Voici d'ailleurs quelques recommandations qui vous aideront à éviter les accidents:

- 1 — Lisez l'étiquette sur les contenants et suivez bien les recommandations du manufacturier;
- 2 — N'utilisez pas le produit concentré;
- 3 — Ne faites vos préparations qu'à l'extérieur;
- 4 — N'appliquez les produits antiparasitaires que par temps calme;
- 5 — Ne fumez jamais au moment des applications;
- 6 — Portez des gants de caoutchouc et des vêtements lavables;
- 7 — Lavez-vous soigneusement après avoir manipulé ces produits;
- 8 — Gardez vos produits antiparasitaires hors de la portée des enfants.



Le directeur général de la Fédération, M. Roch Morin, au centre, entouré de ses principaux collaborateurs. Dans l'ordre habituel: M. François Petit, directeur général adjoint et directeur du service de la Commercialisation, Mme Françoise Sorel, secrétaire à la direction et, de dos, MM. Roger Leblanc, directeur du service de la comptabilité et de la Trésorerie et Adrien Dubois, directeur du service d'information.



Les tâches et responsabilités qui incombent au service de la commercialisation sont multiples. Autour du directeur, M. François Petit (assis), on remarque de gauche à droite: Mme France Cicconi, commis au contingentement, M. Jacques Bonenfant, directeur adjoint, et Mlle Nicole Leboeuf, assistante au contingentement.



L'équipe du service de la Comptabilité et de la Trésorerie est dirigée par M. Roger Leblanc, à l'extrême gauche. Celui-ci s'entretient avec le comptable, M. Serge Dubois, cependant que deux assistantes, à droite, s'affairent au travail courant. Il s'agit de Mlle Lorraine Lapierre, secrétaire et Claire Julien, commis-comptable.



Le service d'information a comme principal mandat la diffusion et la vulgarisation des activités et politiques de la FPLIQ. Ce contact avec les membres est établi par M. Adrien Dubois, directeur (au centre) en collaboration avec M. Hugues Laplante, directeur-adjoint et Mlle Lucie Thelen, commis à l'information.



Fédération des producteurs de lait industriel

Dans les milieux de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, on s'accorde pour dire qu'après neuf années d'efforts inlassables, cet organisme a réussi à se tailler une place au soleil. Une place qui indique que les producteurs ont désormais leur mot à dire en matière de gestion des approvisionnements, de politique laitière, de transport, de convention de vente, de publicité, etc. En même temps, un soleil qui n'a rien à voir avec la farniente et qui favorise, au contraire, ce nouvel élan essentiel à l'attaque mesurée des nouveaux défis.

Tout au long de son existence qui remonte à avril 1966, la Fédération a dû affronter et tirer partie d'une foule de difficultés, souvent majeures. En fait, il n'est peut-être pas un seul secteur de toute son administration et de ses politiques qui n'ait été contesté à un moment ou l'autre. Aguerrie par cette longue expérience, la FPLIQ se considère en bon-

Texte et photos:
Pierre COURTEAU

ne posture pour défendre sereinement les intérêts particuliers de ses producteurs à l'heure où s'annonce une réunification administrative du lait industriel et du lait de consommation, à l'heure aussi où il faut s'appliquer à rendre plus réalistes d'anciennes et de nouvelles politiques comme l'exportation des produits laitiers, l'indexation et la stabilisation des prix, etc.

Avant d'aborder le rôle actuel et les principaux objectifs de la Fédération, il est sans doute utile de rappeler brièvement ce que fut à l'origine cet organisme qui réussit à regrouper les producteurs de lait industriel au Québec. On doit remonter à la livraison du 13 avril 1966 de la Terre de Chez Nous pour lire le compte rendu de l'assemblée de fondation. Substantiellement, les objectifs du départ furent établis comme suit: "... administrer, à l'échelle du Québec, un régime mixte de producteurs de lait industriel et agir comme office de producteurs, agent de négociations ou agent de ventes".

À l'époque, la Fédération regroupait en ses rangs quelque 55,000 producteurs, soit plus qu'il n'en reste aujourd'hui pour l'ensemble des productions agricoles au Québec. Le lait industriel a aussi connu une baisse dramatique dans le nombre d'exploitants au cours de la dernière décennie mais cette production spécialisée se classe encore en tête de liste comparée aux autres secteurs de l'agriculture. En fait, les statistiques les plus récentes démontrent qu'il existe encore 24,811 producteurs ou, si on préfère, près de 50% du nombre d'agriculteurs dûment enregistrés sur la liste officielle du ministère québécois de l'Agriculture.

Un peu d'histoire nous rappelle à la fondation de la FPLIQ, la politique laitière du gouvernement fédéral garantissant au producteur un revenu brut moyen de... \$4 les 100 livres. Ce prix, qualifié d'insatisfaisant et d'injuste à l'époque, se compare aujourd'hui avec un objectif de prix de soutien de \$11.02, moins les frais d'exportation et la part aux usines laitières. La politique de 1975-76 ne correspond pas encore parfaitement aux exigences minimales établies par les producteurs mais elle demeure moins contestée qu'en 1966. On se souviendra du reste que l'insatisfaction générale des producteurs du pays tout entier et plus particulièrement ceux du Québec (où le volume de la production a été et demeure le plus important) avaient mobilisé leurs troupes dans la capitale fédérale au printemps de 1967. Près de 20,000 agriculteurs avaient alors ré clamé, dans un geste sans précédent de solidarité sur la Colline parlementaire, un prix minimum de \$5 les 100 livres. Ce prix ne fut pas accordé avec la nouvelle politique qui suivit, pas plus d'ailleurs qu'aucune autre demande des producteurs ne fut jamais entièrement satisfaite par la suite. Mais cette pression populaire, combinée aux représentations régulières de la Fédération et des autres organismes de producteurs, s'est avérée tout compte fait rentable et aura permis de rendre un peu plus supportable le resserrement ininterrompu du rapport coûts de production et revenus.

Quelques-uns des défis relevés

L'un des tout premiers défis fut de réaliser l'unanimité des producteurs sur la nécessité de mettre en place une organisation ayant une structure syndicale. Autre défi de taille, il aura en outre fallu convaincre l'État qu'une agence gouvernementale serait inopportune. On sait que les politiciens et fonctionnaires de l'époque affichaient une préférence marquée pour une formule qui aurait assuré un certain dirigisme de la part du ministère québécois de l'Agriculture.

Au fil des années, la Fédération s'est bâti une stabilité financière obtenue au prix d'une lutte constante. Il n'a pas été facile en effet de faire adopter les contributions nécessaires pour assurer cette stabilité.

Si elle joue actuellement un rôle de premier plan au chapitre de la rationalisation du transport, il n'en a pas toujours été ainsi. Voilà un travail de longue haleine et plus ou moins obscur qui aura tout de même eu l'avantage de minimiser les hausses de tarifs par le biais de l'élimination de certaines routes devenues inutiles à cause de leur chevauchement.

Le leadership de la Fédération ne fait pas de doute également pour ce qui est de la promotion des produits laitiers via le Bureau Canadien des produits du lait. On considère que l'appui indéfectible de la FPLIQ aura somme toute permis au Bureau de surmonter certaines crises majeures. À une certaine époque, rappelle le directeur général, M. Roch Morin, il n'y avait pas beaucoup de gens mis à part ceux de la FPLIQ qui croyaient à la rentabilité d'un programme national de promotion des produits laitiers. On a quand même tenu à y investir argent et énergie. Encore aujourd'hui, on est bien conscient que le maintien d'un organisme à caractère canadien présente des défis continus et peut-être encore plus particulièrement dans un avenir immédiat.

S'être taillé une place au soleil signifie aussi pour la Fédération avoir surmonté une autre difficulté majeure, à savoir celle d'être devenue le porte-parole effectif de ses membres, ce qu'elle n'a pas toujours été. Sur le plan juridique, la définition du producteur et celle du produit visé a donné lieu à des débats acerbes et laborieux.

Décisions et exécutions

On connaît assez bien la structure de décision. Les producteurs liés par le plan conjoint ont droit de parole aux assemblées générales des 14 syndicats régionaux et désignent des délégués pour orienter les politiques de l'assemblée générale annuelle de la Fédération provinciale. Des conseils d'administration opèrent au niveau de chaque région cependant que les présidents des 14 syndicats forment les membres du conseil d'administration. C'est à ce conseil que réfèrent le directeur général et son secrétariat, pour l'exécution du travail, ainsi que le conseil exécutif et les

La Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

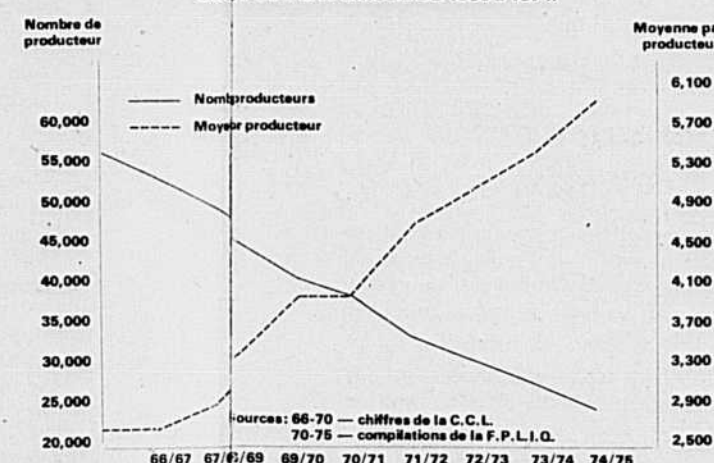
Une place au soleil dans la mise en marché des produits du lait

divers comités, pour qui est de l'orientation politique. La Fédération est elle-même représentée au conseil général de l'UPA, au Bureau canadien des produits du lait, à la Fédération canadienne des producteurs de lait et participe activement à la vie de ces organismes. En somme, les producteurs de lait industriel du Québec peuvent par l'entremise de leur Fédération s'exprimer tous les paliers, tant provincial que national.

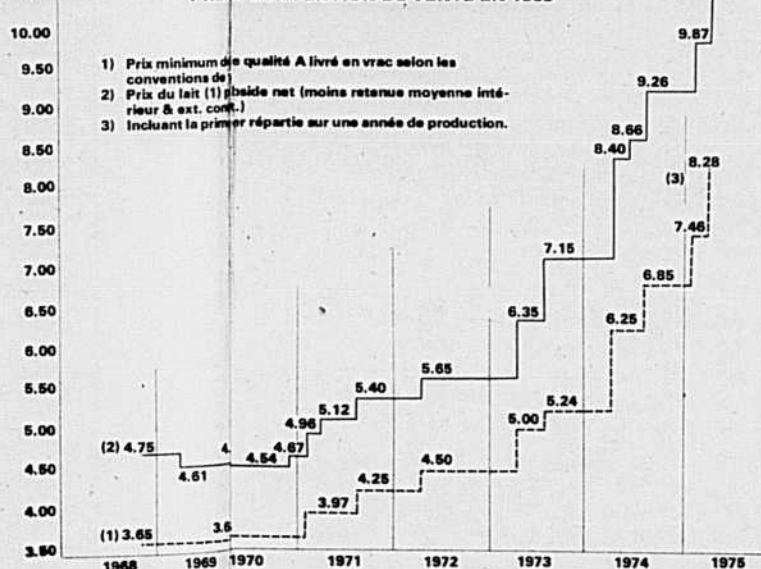
Le travail d'exécution nécessite un personnel assez nombreux. On compte 14 permanents au bureau central de Montréal, dont six cadres et huit autres employés, secrétariat. En province, chacun des 14 syndicats a son directeur des services régionaux (ex-techniciens). Une réorientation du travail de ces spécialistes est actuellement amorcée, compte tenu des changements de police en matière de transferts de quotas. De plus en plus, il est possible d'attirer davantage l'accent sur les services aux producteurs, tant aux échelles de la qualité, de la productivité que des autres problèmes techniques inhérents à la production. Le cadre précis du travail des directeurs demeure cependant à définir. Ces fonctionnaires, pour la plupart, sont à la fois les employés conjoints des deux fédérations de producteurs de lait industriel et nature.

Au bureau central, l'organigramme prévoit une répartition des tâches entre quatre vices principaux: direction générale, commercialisation, information et trésorerie. Plus explicitement, la direction générale assume le secrétariat et son responsable dirige le personnel et coordonne les activités de la Fédération dans le but d'assurer la réalisation des politiques établies par le conseil d'administration. Le directeur général participe en outre à toutes les représentations de la Fédération et agit avec principaux dirigeants comme son représentant sur plusieurs comités ou conseils d'administration provinciaux et nationaux. Le personnel affecté au service de la commercialisation s'occupe des négociations et à l'application des conventions de vente et de transport, de même il lui incombe d'assurer la rationalisation des circuits de ramassage. Le service doit par ailleurs appliquer le règlement de quota de mise en marché, développer et maintenir un système de contrôle des quotas émis aux producteurs. Enfin, la coordination du travail des directeurs des services régionaux et la participation à l'élaboration des politiques laitières saussent de son ressort. Sur le plan de l'information, on voit à vulgariser les activités de la FPLIQ au moyen de cahiers "Le point sur..." dans L'EN, de même qu'à l'aide de communiqués. L'organisation matérielle des préparatifs des assemblées générales et réunions inter-régionales déléguées sont dévolues à ce service. D'autres attributions comme personnel, l'impression, l'équipement, relèvent de l'information. Pour assurer une bonne gestion, enfin, le service de comptabilité et de tréorerie voit aux opérations comptables et financières de la Fédération et frais d'exportation pour le compte de la Commission canadienne du lait et la cotisation annuelle de l'UPA, sans oublier la perception déléguée pour l'administration et des sommes destinées à la publicité relèvent également de ce quatrième service.

CARAIION GRAPHIQUE ENTRE LE NOMBRE PRODUCTEURS ET LA MOYENNE DE PRODUCTION PAR PRODUCTEUR, AU QUÉ, POUR LA PÉRIODE DE 1966 À 1974.



ÉVOLUTION DU REVENU AU CENT LIVRE DE LAITIÈRE À 3.5% DE M.G. DEPUIS LA PRÈRE CONVENTION DE VENTE EN 1968



Commercialisation

Les rouages complexes du secteur de la commercialisation méritent qu'on s'attarde un peu plus à ce secteur qui englobe entre autres la convention de vente, la gestion des approvisionnements, l'émission des quotas et le transport du lait de la ferme aux usines de transformation.

Tout changement apporté par l'État fédéral dans sa politique laitière a des implications sur les prix et les modalités de paiements aux producteurs. Il est donc du ressort de la Fédération de négocier avec l'industrie les nouveaux prix de base, les primes, les normes de qualité, les territoires, les périodes de livraison, etc.

Les objectifs de la Fédération, de concert avec les autres organismes de producteurs de lait au Canada, consistent au niveau des approvisionnements à satisfaire les besoins du marché national en produits laitiers, tout en assurant un prix adéquat aux producteurs. Le principal moyen utilisé en vue d'atteindre ces objectifs est l'application d'un système de contingentement de la production mise en marché.

Au 31 janvier 1975, 25,565 producteurs de lait industriel détenaient un quota de mise en marché de la FPLIQ, pour un volume effectif de 180.2 millions de livres de matière grasse. Alors que l'utilisation des quotas pour l'année laitière 1973-74 avait été de près de 81%, on évalue au même niveau l'utilisation moyenne actuelle des quotas détenus. Au 31 janvier 1975, on calculait 3,143 attributions de quotas par la Fédération et 793 transferts effectués entre producteurs.

L'accélération de la conversion du bidon au trac en 1974 a précipité la fermeture de plusieurs postes de réception de bidons. La Fédération continue en collaboration avec les syndicats régionaux et les usines, à remanier les circuits de ramassage. Ce travail devrait normalement être complété avec la date-limite établie par le MAQ pour l'éligibilité des producteurs à l'octroi gouvernemental, soit le 30 septembre prochain. Le dernier rapport de la Fédération indique que 85 conventions différentes existent présentement avec les transporteurs ou les entreprises laitières. Du côté de l'organisme syndical, on voit à faire les démarches nécessaires pour obtenir des subventions dans le cas des producteurs les plus éloignés des usines de même qu'on s'applique à la surveillance de l'application des diverses conventions.

Orientations et objectifs

L'abandon massif des fermes de lait industriel, ces dernières années, a modifié graduellement le rôle de la Fédération. Il a fallu consacrer beaucoup d'énergie au regroupement des unités de production en plus de conseiller les producteurs sur l'importance du contrôle laitier pour améliorer leur moyenne de production. L'un des graphiques démontre d'ailleurs cette tendance à la baisse dans le nombre d'exploitants qui s'est accompagnée d'un phénomène inverse au plan de la productivité. L'autre tableau illustre quant à lui l'évolution des prix au 100 livres de lait depuis la signature de la première convention de vente, en 1968. On s'attend à ce que le nombre des producteurs diminue encore quelque peu. Aussi, on s'appliquera encore à inciter chacun des membres à développer son rendement par unité animale. De plus en plus, on mettra l'accent sur les services et les contacts avec le producteur, dans le champ.

Au chapitre de l'organisation de la mise en marché du lait au Québec, il est des actions qui peuvent et doivent être coordonnées par les deux fédérations de producteurs de lait. Une administration conjointe axée sur une étroite collaboration permettrait, selon la FPLIQ, une plus grande efficacité dans la poursuite des objectifs tels le contrôle de la production, les politiques laitières gouvernementales, l'intégration graduelle, etc. Par leur plan conjoint respectif, les deux fédérations détiennent les pouvoirs nécessaires pour atteindre ces buts. "La voie de la discussion et de l'entente, précise un document de la Fédération du lait industriel, est celle à emprunter afin de parvenir à créer une administration cohérente et unifiée des deux organismes". La participation active de l'UPA dans cette démarche est considérée comme importante, il va sans dire. On ajoute que "les prérogatives particulières et les exigences différentes de chacun des groupes et de leur marché, dont il faut tenir compte, impliquent que cet objectif se réalise par étapes".

Entre autres priorités et objectifs, la Fédération entend suivre de près les variations des coûts de production, de transformation et de transport, à la lumière des ajustements périodiques qui doivent être désormais apportés par le fédéral dans le cadre de sa politique d'indexation des prix. De même, tout en maintenant les bases de l'actuel système de contrôle de la mise en marché du lait, on souhaite lui apporter des ajustements qui tiennent compte des exigences nouvelles. À titre d'exemple, le maximum de quotas de mise en marché et celui des contingents de subsides doivent être relevés à un niveau suffisant et des normes établies pour qu'il soit tenu compte du nombre d'unités de travail sur une exploitation laitière. Bien que l'intégration ne constitue par une menace en soi pour la production laitière, on considère cette possibilité en déterminant telles modifications. Ce ne sont là évidemment que quelques-uns des nombreux objectifs de la FPLIQ.

Par ailleurs, la Fédération entend poursuivre son travail de représentation sur divers comités reliés au lait au sein du ministère de l'Agriculture du Québec, de la Régie des marchés agricoles du Québec ou de la Commission canadienne du lait. Son rôle à l'intérieur de ces organismes est à caractère consultatif. Les porte-parole des producteurs de lait industriel participent en plus à l'administration et à l'orientation d'organismes tels le comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, la Fédération canadienne des producteurs de lait et l'Union des producteurs agricoles.

Optimisme

- À cause du contingentement ou de cette assurance qu'ont les producteurs de pouvoir livrer leur lait;
- À cause aussi des prix négociés qui assurent un revenu stable échelonné sur douze mois;
- À cause de cette nouvelle politique d'indexation qui assure un ajustement des prix en fonction du coût de la vie;
- À cause des facilités accrues de crédit qui découlent des garanties précédentes;
- À cause de tous ces facteurs reliés, somme toute, la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec entrevoit l'avenir avec optimisme. Et malgré les inévitables accidents de parcours qui ne manqueront pas de surgir, elle estime avoir mérité sa place au soleil et entend bien la maintenir.



Le président-fondateur, M. Léopold Harvey qui présida aux destinées de la Fédération entre 1966 et 1970.

Quelques dates

- 4 avril 1966
Assemblée générale de fondation de la Fédération.
- 9 juin 1966
Approbation de la constitution de la Fédération en vertu de la Loi des syndicats professionnels.
- 17 août
au
17 octobre 1966
Vote du plan conjoint
- 29 octobre 1966
Publication du plan conjoint dans la Gazette officielle du Québec.
- 11 juillet 1967
Approbation en assemblée générale spéciale de la première convention de vente à proposer aux marchands de lait.
- 1er décembre 1970
Entrée en vigueur du contingentement



L'actuel président de la FPLIQ, M. Pierre Saint-Martin, en est à son cinquième mandat à la tête de cette organisation spécialisée de producteurs.

Le vrai visage de l'AFEAS est celui d'une Association de femmes ouvertes à tous les problèmes et à toutes les questions qui touchent la vie féminine et familiale. Association vivante aussi, puisque depuis quelques années, beaucoup de nouveaux cercles se sont fondés: dix-huit, dans la seule région de Montréal-St-Jérôme. On est habitué à entendre parler AFEAS, dans nos campagnes et dans nos petites villes, mais jusqu'à tout récemment Montréal et Québec par exemple étaient restés en dehors du rayonnement de l'Association. Cela est en train de changer.

L'AFEAS: association vivante et dynamique

Pour 1975-76, l'Association qui groupe plus de 36,000 membres réparties en 610 cercles va étudier particulièrement ce qui touche le travail à temps partiel et les emplois communautaires, le couple et le partage des responsabilités, les droits du malade, le revenu annuel garanti, etc.

Dans une conférence de presse donnée à Montréal la semaine dernière, les dirigeantes de l'AFEAS — plus de 200 — réunies en journées d'études provinciales ont donné l'image d'une association extrêmement sérieuse et agissante. Mme Azilda Marchand, présidente générale démissionnaire, elle termine en effet son mandat cette année, a annoncé la tenue du congrès général de son organisme pour les 19 et 20 août prochain, à l'Université de Sherbrooke.

La femme rurale

C'est véritablement la femme rurale qui a donné vie et forme à ce qui est aujourd'hui l'AFEAS. Aussi, les commissions qui s'occupent des problèmes de la femme en milieu rural sont-elles tout aussi actives et bien vivantes que les autres. Ainsi, Mme Marcelle Dalpé, de la région de Joliette, responsable de la Commission rurale révélait-elle que pour l'année prochaine les cercles d'AFEAS en milieu rural tenteront d'inventorier des figures de femmes qui ont particulièrement marqué le milieu. De l'avis de Mme Solange Gervais, vice-présidente générale, elle aussi du milieu agricole, cette recherche n'a jamais été faite. Pourtant Dieu sait le nombre de femmes qui depuis des centaines d'années ont été novatrices et agents de changement dans notre milieu.

La collaboratrice du mari

Un autre fleuron à la couronne de l'AFEAS, c'est la recherche scientifique entreprise au cours de l'année dernière et qui porte sur le rôle de la femme collaboratrice de son mari dans les entreprises à but lucratif, l'épouse d'agriculteur est de celles-là. Mme Jacqueline Demers, responsable de la Commission urbaine chargée de ce travail a donné quelques bribes en avant-goût du rapport final qui doit être publié fin juillet: la moyenne d'âge des femmes contactées est de 40 ans, plus de 1,800 personnes ont répondu au questionnaire, ces femmes ont travaillé toute leur vie, sans véritable salaire, ont contribué au progrès de l'entreprise mais ne peuvent revendiquer presque rien sur le plan légal. Tout est soumis à la bonne volonté ou à la générosité du partenaire.

Comme le soulignait, Mme Azilda Marchand, présidente générale, cette étude a été entreprise pour revaloriser le rôle de la femme à la maison, pour lui permettre d'avoir accès aux protections légales et financières des autres travailleuses et en évitant des comparaisons désavantageuses pour elles, de leur permettre de continuer leur rôle social avec plus de sérénité et de lucidité.

Orientations nouvelles

Mme Nellie Desautels, responsable du Comité des Arts ménagers a révélé que, dans un souci d'étendre la portée

de sa commission, on avait décidé d'en changer non seulement le nom, mais aussi les objectifs. Désormais, on parlera du Comité d'économie et de consommation. On se préoccupera davantage de tout l'aspect culturel de la créativité artistique, céramique, poterie, etc. plutôt que de se centrer surtout sur l'artisanat traditionnel: tricot, couture.

Surprises de voir qu'une Association aussi vivante que l'AFEAS pouvait réussir à se financer avec \$5 par membre, les journalistes présentes ont appris par Mme Carmen Pelletier, responsable des finances, que les dirigeantes venaient justement d'obtenir un consensus sur le fait que désormais la cotisation sera haussée à \$7 par année.

De plus en plus considérée comme une pépinière d'animatrices et de fem-



Détendues et confiantes dans l'avenir de leur Association, les dirigeantes provinciales de l'AFEAS ont bien voulu se prêter à la photo pour leurs lectrices de la TCN. On voit ici, 1ère rangée de g à dr. Mmes Solange Gervais, de Hérouxville, vice-présidente générale, Azilda Marchand, de l'Ange-Gardien, présidente générale, Jacqueline Demers, de St-Félicien, de la commission urbaine, Nellie Desautels, de Ste-Rosalie, de la commission d'économie et de consommation. 2e rangée: Mmes Marcelle Dalpé, de Ste-Marie-Salomé, responsable de la commission rurale, Carmen Pelletier, de Sherbrooke, responsables des Finances et Marielle Asselin, de Jonquière, responsable du Comité des Cours.

mes responsables dans le milieu, l'AFEAS continue de progresser. Mme Mugette Perreault, propagandiste avouait que depuis quelques mois son Association jouit de plus en plus de la faveur populaire, c'est ce que révélait un sondage effectué dans la région de Mont-Laurier. Si le nombre de mem-

bres n'augmente pas encore de façon marquée, on note par ailleurs un rajeunissement des cadres qui n'est pas étranger sûrement à l'agressivité et au dynamisme que l'on décèle facilement quand on fait l'inventaire étonnant des réalisations de l'AFEAS.

Rosaline Ledoux



Une tranche importante de la population contemporaine, allant du Tom Pouce au hippy d'un âge certain, a élevé le blue jeans à la hauteur d'un uniforme. L'Association des consommateurs du Canada a fait procéder à un test de pantalons de garçons des tailles 8 à 14 et, que ce soit sur le plan de la durabilité ou de l'aspect général, ce sont le *GWG Easy G's* et le *Wrangler Schooners* qui se sont classés en tête. Une seule marque s'est révélée inacceptable: le *Kickerbocker Tex Sun Riders*. Les résultats des épreuves ont démontré que ni le prix ni le poids du tissu n'étaient des indicateurs certains de la qualité. Les pantalons des deux marques classées en tête, *GWG Easy G's* et *Wrangler Schooners*, n'étaient ni les plus lourds ni les plus chers.

Sur le plan de l'aspect général, le classement des pantalons a été fait en fonction de leur état après avoir été portés pendant 18 jours, du nombre de défauts initiaux et du nombre

de réparations qu'il a fallu faire. Après la période d'essai de 18 jours, l'ACC a fait des tests de durabilité qui mesuraient la force du tissu. L'importance du rétrécissement a également constitué l'un des éléments du classement.

Toujours sur le plan de l'appréciation générale, les blue jeans classés "Bon" ont été le *Levi Bell Bottoms* et le *Tee Kays* (treillis de 13 on. 3/4), tandis que le *Golden Horse* (style 2C126), le *Lee Riders* et le *Zeller Crest His & Hers* ne se classaient que "passables". Les épreuves ont porté sur dix échantillons de chaque marque, six portés par les garçons à longueur de journée (classes et jeux) et quatre servant de témoins au laboratoire. Chaque garçon a porté deux marques différentes au cours de la période d'étude.

Après le premier lavage, trois échantillons de chaque marque ont fait l'objet de mesures de premier rétrécissement. Ces mesures ont été répétées, après sept lavages des mêmes pantalons pour mesurer le rétrécissement transversal et longitudinal progressif. Lorsque l'on teste normalement les textiles, la mesure du rétrécissement s'opère après le cinquième lavage mais les blue jeans continuent à rétrécir bien après les autres tissus. Etant donné l'engouement actuel pour les blue jeans déteints, la décoloration n'a pas été prise en compte dans l'appréciation.

Le rapport de l'ACC signale que la plupart des fabricants indiquant les soins à donner à ces articles (et ils ne le font pas tous) recommande le lavage à l'eau tiède (100° à 120°F). Sur la plupart des machines à laver domestiques, il est possible de régler le cycle lavage entre 2 et 15 minutes, et il vaut mieux ne pas dépasser les 10 minutes, car on use alors inutilement le tissu sans que le nettoyage soit meilleur. Le fait de retourner les pantalons avant de les mettre à la machine diminue l'usure et la décoloration des coutures en relief.

Attention! Les tailles canadiennes normalisées ne tiennent pas compte du rétrécissement. Lorsque celui-ci dépasse 3% en largeur ou en longueur cela pose des problèmes pour choisir

la bonne taille. Au cours des essais effectués, dans toutes les marques, le rétrécissement a été plus important en long qu'en travers. Tout fabricant utilisant volontairement les symboles canadiens de soins à donner aux textiles est supposé se conformer aux normes qui limitent à 2% le rétrécissement et l'allongement longitudinal ou transversal. Certaines marques munies de l'étiquette portant les symboles ne respectent cependant pas ces normes, par exemple le *Golden Horse*, style 2C126, le *Zeller Crest His & Hers* et le *Tee-Kays*, 13 on 3/4.

Conservation des fleurs coupées

Il faut couper les fleurs de bonne heure le matin ou tard le soir et les placer immédiatement dans de l'eau tiède. Si cela est possible, apporter un seau d'eau tiède au jardin.

Faites une coupe en biseau, ce qui augmentera la surface d'absorption de la tige.

Pour les plantes ligneuses comme les lilas, les forsythies et les pommiers, il faut aplatir la base sur une longueur de 2 ou 3 pouces ou la fendre environ un pouce avec un couteau bien tranchant.

Les tiges des buddléias, des dahlias et des zinnias devront être placées dans de l'eau très chaude pendant quelques secondes, puis plongées dans de l'eau froide. Bien protéger les fleurs de la vapeur en les enveloppant au préalable dans un papier journal d'où ne sortiront que les tiges.

Les tulipes devront être enroulées dans un papier et leurs tiges immergées dans l'eau toute la nuit. Cela les empêchera de s'incurver et vous aurez de belles tiges droites.

Le séjour temporaire dans un endroit frais constitue la condition principale du succès, et celle qui est habituellement négligée.



Mon nez dans votre cuisine

Une partie de plaisir bien réussie n'est pas toujours un événement planifié longtemps à l'avance. La foule d'amis arrive à l'improviste, on apprête des breuvages et on commande une pizza. Avec peu d'effort de votre part, la rencontre est un véritable succès. Mais parfois une occasion se présente où la fête se doit d'être organisée à l'avance, soit un anniversaire spécial, un "shower" ou une graduation. C'est à ce moment que l'hôtesse est à la recherche de suggestions.

Quelles sont les caractéristiques d'une hôtesse accomplie? La plus importante est l'organisation des tâches de façon à ce que les préparatifs soient complétés avant l'arrivée des invités. Se rappeler toutefois qu'un trop grand nombre de convives peut créer l'inconfort mais que pas assez d'invités peut créer aussi une atmosphère pénible.

Planifier les préparatifs culinaires. À vous de briller par le goût est le point culminant du succès d'une fête. Le choix des aliments à servir dépend de la liste d'invités. Huit personnes est le nombre maximal d'invités pour un repas servi à table. Pour un groupe plus nombreux, servir un buffet est à votre avantage. Dresser la table des plats de service, assiettes, couverts et laisser les convives se servir eux-mêmes. Préparer des mets faciles à manger. Un ragoût ou un spaghetti se consomment avec difficulté avec l'assiette sur les genoux.

Planifier l'achat. Faire une liste de tous les ingrédients requis pour chacune des recettes, de façon à ne pas en oublier. Vérifier les aliments de base: farine, sucre, épices, citrons. Acheter ces derniers plusieurs semaines à l'avance, les aliments périssables seulement deux jours à l'avance. S'assurer d'avoir suffisamment de cubes de glace ou de glace concassée.

Si possible, préparer à l'avance certains aliments qui se congèlent bien comme des casseroles et desserts puis les sortir la journée de la réunion. Choisir une salade qui pourrait être réfrigérée pendant toute une nuit. Préparer les hors-d'œuvre et amuse-gueule et réfrigérer si nécessaire.

Si un mets exige une cuisson de dernière minute, en choisir un qui est vite et facile. Les "Roulades de brocoli et de jambon" des Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada réalise cette description. L'avant-midi, préparer les roulades de brocoli et la sauce au fromage, réfrigérer et apprêter environ une demi-heure avant le repas. Réchauffer la sauce avant de placer au four. Servir avec du riz assaisonné de champignons et d'échalotes sautées.

Pour clore le tout, que dire d'une "Tourte moka amandine". Cet excellent gâteau chiffon au chocolat étagé est garni d'une glace au café et d'amandes. Il aura un succès fou!

Ajouter à la fête de la musique, de la gaieté et du plaisir et, la soirée finie, vous n'aurez plus qu'un souhait: en préparer une autre.

À hôtesse détendue réception réussie

ROULADES DE BROCOLI ET DE JAMBON

1 1/2 livre de brocoli
Eau bouillante
1/4 c. à thé de sel
12 tranches de jambon cuit (1/4 de livre)
5 c. à table de beurre
5 c. à table de farine
1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de moutarde sèche
1 1/2 tasse de lait
1/4 tasse de fromage cheddar râpé

Parer le brocoli. Placer debout (tiges en bas) dans 1 pouce d'eau bouillante et saupoudrer de sel. Couvrir et cuire délicatement jusqu'à ce qu'il soit presque tendre (environ 10 minutes). goutter et diviser en 12 portions. Rouler une tranche de jambon autour de chaque portion. Placer dans un plat à four graissé. Faire fondre le beurre puis incorporer farine et assaisonnements. Ajouter le lait graduellement et cuire en remuant jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le fromage et remuer pour fondre. Verser sur les roulades de jambon et cuire à 350°F jusqu'à ce que le brocoli soit tendre (20 à 25 minutes). 6 portions.

TOURTE MOKA AMANDINE

Gâteau chiffon au chocolat:

1/4 tasse de cacao
1/4 tasse d'eau bouillante
1 tasse de farine tout usage tamisée
1 tasse de sucre
2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
5 jaunes d'oeufs
1/4 c. à thé de crème de tartre
1/2 tasse de sucre
1/2 tasse d'huile
5 jaunes d'oeufs
1/2 c. à thé de vanille

Mélanger cacao et eau bouillante puis refroidir. Tamiser ensemble farine, 1 tasse de sucre, poudre à pâte et sel. Fouetter les blancs d'oeufs et la



crème de tartre jusqu'à formation de pics mous. Incorporer graduellement 1/3 tasse de sucre et battre jusqu'à formation de pics fermes. Faire un puits des ingrédients secs et ajouter huile, jaunes d'oeufs, vanille et le mélange de cacao. Battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse et incorporer à la meringue en pliant. À l'aide de papier ciré, tapisser le fond de deux moules à gâteau ronds de 9 pouces, non graissés. Verser le mélange dans les moules et cuire à 325°F jusqu'à ce que le gâteau rebondisse au toucher (environ 30 minutes). Renverser pour refroidir.

Glace au café:
5 c. à table de beurre
3 jaunes d'oeufs
1 c. à table de café instantané

1 tasse de sucre à glacer

1 demiard de crème à fouetter fouettée
Mélanger tous les ingrédients sautés la crème fouettée et battre jusqu'à ce que la crème soit lisse et crémeuse. Ajouter à la crème fouettée en pliant. Tailler les bords des gâteaux s'ils sont inégaux. Couper chaque étage en deux horizontalement et étendre la glace entre les étages et sur le dessus du gâteau.

Garniture d'amandes:

1/2 tasse de sucre
1/2 tasse d'amandes hachées
Chauffer le sucre jusqu'à ce qu'il soit doré. Incorporer les amandes. Verser sur une plaque à biscuits et étendre uniformément. Refroidir et briser en petits morceaux. Saupoudrer sur le gâteau. Refroidir. 10 portions.

Dent sucrée ou belle ligne?

L'énergie produite par les aliments est exprimée en termes de chaleur et mesurée en unités appelées "calories". Afin de perdre une livre de gras, votre organisme doit se passer de 3.500 calories. La perte de poids résulte d'un déficit d'énergie c'est-à-dire d'une dépense énergétique plus élevée que l'ingestion. Ceci signifie une basse ingestion calorique et/ou un surplus d'exercice. Réduire le nombre de calories ingérées impliquerait alors un choix très judicieux d'aliments puisque les principes nutritifs doivent être obtenus d'un régime plus bas en teneur calorifique.

Les premiers aliments à omettre sont les pâtisseries et les desserts très riches. Ceux-ci vont de pair avec les calories. Par exemple, une portion d'un gâteau étagé garni de glace au chocolat contient environ 500 calories. Une portion de tarte aux pommes (1/6 d'une tarte de 9 pouces à deux abaissees) contient environ 400 calories — sans l'addition de crème glacée ou de fromage. Se passer de 500 calories par jour pendant toute une semaine vous permettrait de perdre environ une livre.

Plutôt que d'éliminer complètement le dessert, la personne au régime soucieuse d'une alimentation saine le remplace par des fruits frais afin d'obtenir les vitamines, minéraux et volume nécessaires, et cela pour moins de 100 calories par portion. Cependant, il y a des jours où même le fruit le plus succulent ne peut remplacer un dessert. Les deux desserts suivants contiennent de la poudre de lait écrémé, contribuant à l'apport de protéines, riboflavine, calcium et phosphore au régime. Chaque dessert procure moins de 100 calories par portion.

Afin d'en rehausser l'apparence, servir le "Bavarois aux pêches" et le "Sorbet à l'orange" dans des verres à

parfait ou à vin. Garnir d'une spirale d'orange, de chocolat râpé, ou d'une gaufrette.

SORBET À L'ORANGE

1 paquet (3 onces) de gelée en poudre à l'orange
1 tasse d'eau bouillante
1 boîte (6 onces) de concentré de jus d'orange congelé
1/2 tasse de poudre de lait écrémé
2 tasses d'eau

Dissoudre la gelée dans l'eau bouillante. Ajouter le concentré de jus d'orange et congeler jusqu'à ce que partiellement pris. Fouetter jusqu'à ce que moussueux. Mélanger poudre de lait écrémé et eau puis ajouter à la mousse et battre jusqu'à ce que bien incorporé. Verser dans un moule de 8 pouces carrés et congeler. Remuer après 30 minutes. Congeler jusqu'à ce que ferme (environ 3 heures). 12 portions.

BAVAROIS AUX PÊCHES

1 enveloppe de gélatine non aromatisée
1/4 tasse d'eau froide
1 boîte (14 onces) de pêches en conserve, égouttées
2 c. à table de jus de citron
1/2 tasse d'eau froide
1/2 tasse de poudre de lait écrémé
1/4 tasse de sucre
1/4 c. à thé de vanille

Faire gonfler la gélatine dans 1/4 tasse d'eau froide et dissoudre au-dessus de l'eau chaude. Réduire les pêches en purée et ajouter la gélatine. Refroidir jusqu'à ce que partiellement pris. Mélanger jus de citron, 1/2 tasse d'eau froide et poudre de lait écrémé puis battre jusqu'à l'obtention de pics fermes. Incorporer graduellement sucre et vanille. Ajouter le mélange de pêches en pliant et déposer à la cuillère dans des coupes. Refroidir. 6 portions.

Plat économique du mois

Juin — le mois des graduations, des "showers" et de tant d'autres fêtes estivales. Que l'on présente un buffet, un thé ou un repas plus élaboré, les sucreries savent toujours plaire aux invités. Quoique les tartelettes, petits fours et biscuits de fantaisie soient des délices, ils peuvent être très coûteux s'ils sont préparés en grande quantité. Pour une friandise économique à servir en toute occasion, essayez les "Carrés au gruau et au caramel".

CARRÉS AU GRUAU ET AU CARAMEL

2 tasses de gruau
1 c. à thé de poudre à pâte
1/4 c. à thé de sel
1 tasse de cassonade
1/2 tasse de beurre fondu
1/2 c. à thé de vanille

Mélanger gruau, poudre à pâte, sel et cassonade et bien mélanger. Incorporer beurre et vanille. Verser dans un moule à gâteau de 8 x 8

pouces non graissé. Étendre délicatement avec le dos d'une cuillère. Cuire à 300°F jusqu'à ce que doré (environ 25 minutes). Laisser reposer 5 minutes; couper en carrés de 2 pouces. Quantité: 16 carrés.

Note: Avant de couper, ces carrés peuvent être garnis de chocolat fondu.

Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"J'ai expérimenté la force de Dieu..."

Q/ Dans la même veine que la correspondante qui signait Faddette dans un précédent courrier et qui disait "Maintenant, je connais le sens du frisson", je voudrais moi aussi apporter mon témoignage.

Je me suis mariée à 21 ans à un garçon que je croyais aimer d'amour. Mon mari s'absentait pour son travail et sa présence ne me manquait pas. Je me disais: Pourquoi? Je rencontrais parfois des hommes qui retenaient mon attention. Chrétienne pratiquante, ça restait là. Un jour, je rencontrai un prêtre de mon âge. Si je n'avais été croyante, j'aurais passé des heures et des heures en sa compagnie. Sa pensée ne me quittait pas. Il peupla mes rêves, je connus moi aussi le sens du frisson. J'ai compris l'amour, le vrai: doux, agréable, reposant, partagé. Car, son amour il me l'avoua presque. Je le sentis sans équivoque. J'évitai les rencontres possibles qui ne mènent à rien quand on est marié et prêtre catholique.

Les frissons moins "frissonnants" à cause de l'absence, j'eus l'idée de m'enquérir des goûts, des habitudes de cet homme. Pour aboutir à me rendre compte que si nous avions été libres de part et d'autre, même si nous avions une intelligence commune des choses, nos habitudes de vie différentes auraient occasionné de nombreux heurts, pour ne pas dire plus. Je ne l'ai pas oublié pour ça, car, on n'est pas maître d'aimer qui on veut. L'amour est un don. L'amour est gratuit.

J'ai continué d'être fidèle à 100% à mon mari qui lui m'avait aimée d'amour. Je croyais en la grâce du sacrement de mariage. Elle ne m'a pas manqué. Mon mari est décédé subitement après plus de 20 années de vie commune. Je suis donc libre depuis quelques mois. Je pense toujours à celui qui a fait ma conquête. Mais, je n'ai pas l'intention de refaire ma vie avec lui, ni avec un autre. Libre, je vais organiser ma vie honnêtement et utilement.

Ce que je retire de mon expérience je voudrais en donner une partie aux autres. J'aurais souhaité durant ces 24 années me faire dire par mon époux: j'ai confiance en toi, je te décois peut-être quelquefois, mais sache que je t'aime, me le dire. Les hommes, pour la plupart sont avertis de ces paroles.

Mon amour pour le prêtre m'a fait indulgente. Indulgente pour ceux qui quittent. Je comprends leur difficile choix, leur solitude. L'indifférence de leurs confrères qui devraient plutôt être sources de réconfort, d'acceptation, quand ils font le choix de rester dans la voie du sacerdoce.

Je n'ai pas fauté, mais j'ai expérimenté la force de Dieu. J'aime, je suis sûre d'être aimée. Pas sûre d'avoir été heureuse, si le prêtre eût été mon compagnon de vie. Je ne regrette rien.

Beaucoup d'hommes et de femmes ont commis l'erreur de se marier par amitié. Au fait, est-ce une erreur quand on est de bonne foi. On n'est pas malheureux, quand on s'appuie sur Dieu.

Très-son-nom

R/ Madame, ce sont des lettres comme la vôtre qui donnent du poids à un échange comme le nôtre. Beaucoup de gens de divers milieux se disent souvent touchés par la qualité des lettres qui nous parviennent. Je vous dis merci de nous avoir fait part de votre témoignage, merci pour tous ceux et celles qui se reconnaissent en vous. Merci aussi pour les autres qui n'ont peut-être pas toujours eu votre force, mais qui vont puiser dans votre récit le courage de repenser leur vie.

Marie-Josée.

Quand on sème
ensemble
on doit
récolter ensemble

Q/ Je veux par cette lettre féliciter les deux frères qui ont écrit dans le courrier du 28 mai. Pour une fois que l'on peut lire le récit d'un homme qui reconnaît ses erreurs, chose très étonnante, car rares sont ceux qui avouent avoir déjà eu tort. Je tiens à les féliciter, ils seront récompensés, surtout à leur âge.

On les comprend nous les femmes voulant avoir quelque chose de moins usé que leurs pauvres épouses qui leur ont donné les plus belles années de leur vie. Plusieurs sont déformées par les maternités

répétées. En ce temps-là, le plus grand devoir d'une femme était de faire des enfants l'un après l'autre, comme on fait avec un moule. Les femmes étaient attelées du matin au soir très tard, si ce n'était des nuits entières auprès des enfants. Elles vieillissaient à ce rythme beaucoup plus vite que les jeunes d'aujourd'hui qui elles peuvent tout faire avec contrôle. Elles ne se gênent pas pour se ballader devant nous, car elles ont la chance de se conserver belles.

C'est vrai que ces deux hommes ont semé avec leur premier choix, je les comprends de vouloir maintenant récolter ensemble. Avec le laissez-aller que l'on connaît,

il est extrêmement excitant pour les hommes de voir toutes ces filles se ballader sans soutien-gorge. Certaines femmes sont grandement responsables de tous ces ménages malheureux.

De Nomingue.

R/ Vous mettez le doigt madame sur un bobo fréquent: le mari vieillissant qui lorgne les petites jeunes pendant que sa bonne grosse épouse continue de lui faire cuire des beignes. Les générations ont tout fait éclater: ce que l'on croyait immuable et solide est devenu glissant et fragile. Mais grâce à Dieu, il y a encore des hommes et des femmes équilibrés qui ne rejettent pas la proie pour l'ombre et qui continuent de voir dans leur conjoint des premiers jours la pierre solide où s'amarrer. Il ne faut pas non plus que nous cédions à des poussées de jalousie morbides. Admirer une belle fille ce n'est pas nécessairement trahir sa femme, pas plus que cela signifie que l'on va laisser ses enfants sans souper parce qu'on parle dix minutes avec le livreur d'épicerie qui a 19 ans et de belles cuisses dans ses jeans. Merci de nous avoir écrit, cela vous a sans doute fait du bien. À nous aussi.

QUI VOUDRAIT FAIRE DU BIEN:

Voici un commentaire en marge de la lettre de M. le curé de St-Simon de Rimouski.

"J'ai pensé d'écrire pour parler de l'article de M. le curé Ernest Lepage paru récemment. Comme il faudrait en avoir encore de ces bons écrits, pourquoi pas un bon curé comme celui-là comme courriériste. Il éclairerait certainement des consciences endormies. Oui, des solutions boiteuses il y en a dans tous les courriers. Car, maintenant le sixième et le neuvième commandement de Dieu on n'en parle peu. Comment voulez-vous que les jeunes les res-



À femme aimée, belle couture

4770 — Robe de style nouveau pour toutes les tailles, à la fois tunique, robe ou caftan. Tailles de dames: 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. Prix: \$1.08 taxe incluse.

7262 — Robe ultra-féminine au crochet, blouse charmante, pour prévoir vos sorties d'automne. Tailles 8 à 14 inclusivement. Prix: \$1.08 taxe incluse.

7471 — Les tout-petits seront adorables dans ces œuvres de vos mains. Tailles 4-6-8-10. Prix: \$1.08 taxe incluse.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

peuvent se trouver cela triste pour ces jeunes filles enceintes. Elles vont tant le regretter plus tard.

C'est vrai que quand on est jeune, on ne comprend pas. Maintenant, on ne les éclaire pas assez vraiment. Comme le dit ce bon Curé, c'est presque des félicitations qu'on leur fait au lieu de les prévenir. Pas seulement pour leur prescrire la pilule, mais pour leur dire que l'acte du mariage est réservé dans le mariage et savoir se garder du nouveau pour ce sacrement. Pour terminer, je dis comme ce bon curé, où sont les péchés: naturellement là où ils étaient, ils y sont encore. C'est triste

de voir comme tout est renversé. Espérons que le châtiment ne viendra pas un jour."

UN GOUVERNEMENT JUSTE POUR TOUT LE MONDE?

Voici le témoignage d'un cultivateur.

Je suis un cultivateur de 350 acres de terre. Je fais de la culture de légumes verts. Je ne vis pas avec les subsides fédéraux. Je fais mon rapport d'impôt depuis plusieurs années et j'en paie. Pourquoi n'y a-t-il que le dixième des cultivateurs qui fassent leur impôt? Pourquoi n'y aurait-il pas une loi qui obligerait tous les cultivateurs à faire leur impôt? Les autres cultivateurs se moquent de nous en nous disant que l'on n'est pas d'affaire. Eux se paient des camions, des autos de l'année avec les subsides du fédéral qui font vivre les vaches canadiennes.

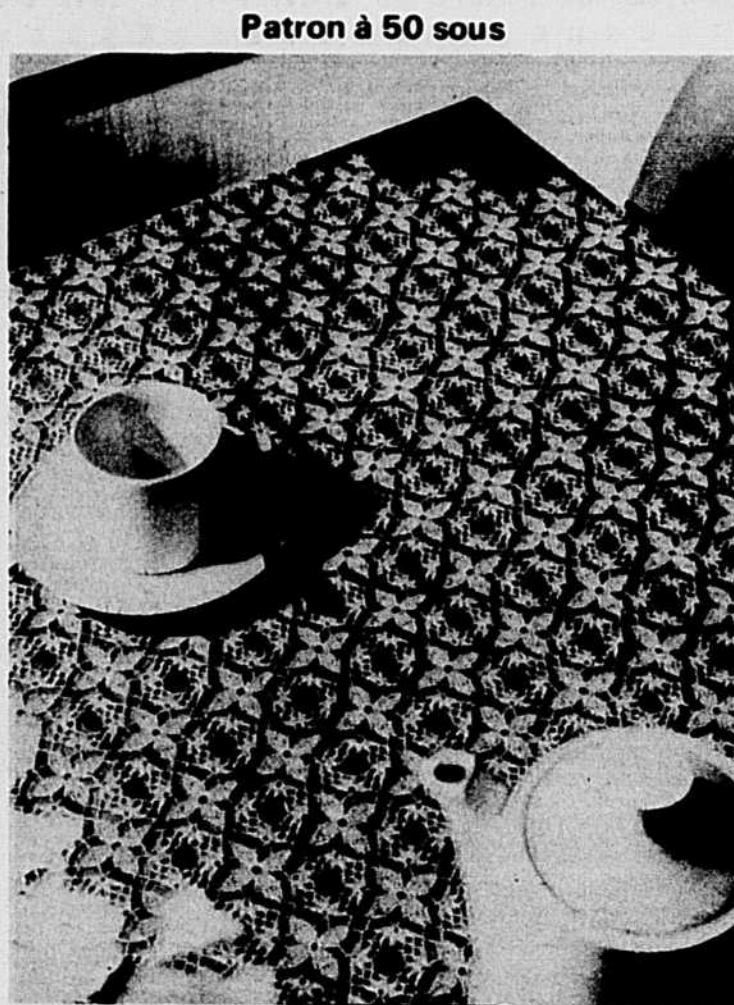
Quand aurons-nous un gouvernement juste pour tous les cultivateurs, non seulement pour les impôts, mais aussi concernant les subsides de toutes sortes.

Nous travaillons pour les autres.

LA TANTE D'ANNIE: Annie est en effet un diminutif d'Anne. Prononcé à la française, c'est un nom bien français, en anglais, on écrit Anny, et la finale se prononce comme un "é".

SUZANNE: Je regrette mais je ne suis pas graphologue. Je ne puis donc rien vous révéler de votre caractère, de votre intelligence et encore moins de votre état de santé. Merci pour vos mots gentils.

POUR ANDRÉ: Il y a quelques semaines, nous donnions ici un petit truc maison pour la culture des champignons à la maison. N'y aurait-il pas parmi nos lecteurs une personne qui aurait déjà elle-même cultivé des champignons de façon artisanale pourrait-on dire. Si oui, nous serions intéressés à entrer en contact avec elle, par la voix de ce courrier. Merci.



NAPPE À THÉ—Votre confort sur la table. Cette nappe habillera votre table et remportera tous les suffrages quand elle apparaîtra sur votre table lors des dîners d'apparat. Modèle No C.N. 2153-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



LA GRANDE BERCEUSE

Il y eut les enfants de la misère, les enfants de la colère, nous nous fûmes des enfants de la guerre. De la deuxième, de celle après laquelle il ne devait plus en avoir. La guerre ne nous a pas mis au monde, mais elle a bercé — si on peut dire — nos premières émotions et nos premières interrogations. Bercé de bien loin et parce qu'elle avait des grands bras. La guerre d'Allemagne, de Russie, de France d'Angleterre et d'ailleurs a quand même chambardé la vie des jeunes de 10 ans, qu'ils fussent de St-Rémi d'Amherst ou de Ste-Clothilde d'Arthabaska.

Voilà pourquoi pour ma part j'ai été si souvent émue en écoutant l'excellente série qui vient de débiter sur les ondes de CBF, le dimanche matin, de 9h à 10h et où l'on nous trace le tableau du Québécois de 1939 à 1945. Des documents d'archive impression-

nants où l'on entendait Eugène Pacelli donner sa première bénédiction Urbi et Orbi, Elisabeth épouse de George VI prononcer à Québec de la même petite voix chevrotante que sa fille épouse de Philippe un discours-type sur les "deux grandes races fondatrices du Canada" et les vociférations à la Hun du petit caporal Adolf Hitler qui fit trembler l'univers par la force de sa paranoïa.

Si vous avez plus de 40 ans, ou si tout en étant d'une extrême jeunesse... vous êtes sensible à ce que la vie en marche qui s'appelle l'Histoire peut apporter aux hommes en folie ou en sagesse, ne manquez pas cette série. Levez-vous plus tôt pour votre train et remettez la messe à plus tard et écoutez la radio d'État à 9 heures.

Je trouve que c'est l'une des choses les plus impressionnantes que l'on puisse écouter que ces documents d'archives. J'ai aimé aussi les entrevues de "survivants" de cette époque telle Mlle Cloutier, secrétaire de Maurice Duplessis qui relatant la visite du couple royal de l'été 1939 n'avait de mots et de souvenirs que pour la reine, alors que ce pauvre roi n'avait semble-t-il laissé aucune trace dans son souvenir. Ce timide George qui fut roi malgré lui et qui porta sa couronne d'or comme une couronne d'épines.

C'est dans les accents dithy-

Télévision Agricole à Radio Canada

LA SEMAINE VERTE,
dimanche le 15 juin,
de midi à 13 h.

- Le Dossier: potentiel du St-Laurent dans la région de Montréal, commentateur Gustave Larocque, réalisateur Claude Jobin.
- La chronique horticole: l'éclairage artificiel des plantes.
- Commentaires sur l'actualité agricole, avec Jean-Guy Roy: assemblée spéciale de Fedco.
- Courts sujets: une entrevue avec le président de Tunisie, M. Bourguiba, avec André Laprise; le zonage intégré du territoire et la vente aux enchères du troupeau de la ferme Aylmer.

rambiques des reporters de l'époque sur la visite royale que l'on peut mesurer le chemin parcouru. En 1975, on enfermerait dans un cabanon celui qui oserait comme Robert Choquette le fit en 1939 déclamer "Après votre passage ô couple merveilleux, plus rien de ce qui a été ne sera pareil"....

Nous qui avons connu le rationnement du sucre, de l'essence et de la viande, les "ferlow et les discharges" des jeunes conscrits du rang, la propagande de guerre et les campagnes d'emprunts de la victoire pouvons en écoutant cette série d'émissions revivre ces heures du passé. Des heures qui en dépit de ce qu'elles apportèrent d'horreur aux populations lointaines ont fait entrer le Québec et ses habitants dans le monde moderne avec tout ce qu'il apporte de bon et de mauvais.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Plante herbacée annuelle. - Se dit des végétaux et des animaux qui produisent une piqure analogue à celle de l'ortie.
- Sorte de canard. - Perturbation violente de l'atmosphère.
- Partisane de l'unité. (plur.)
- Bohémienne. - Venue au monde.
- Chemin de halage. - Femelle du cerf. - Sorte d'oignon.
- Erbium. - Prénom masculin. - Personne qui cherche à en égaler, à en surpasser une autre.
- Maman. - Cinquante-cinq. - Dans.
- Dans une écurie, espace réservé à un cheval.
- Arbrisseau épineux à l'état sauvage. - Un sens.
- Femelle du porc. - Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves.
- Homme qui a une voix retentissante. - Sélénium.
- Petit de la vache. - Êtres organisés doués de sensibilité et de mouvement.

VERTICALEMENT

- Cri de la vache.
- Champ de lin. - Anneau de cordage.
- Loi, ordonnance. - Détruit par raisons solides ce qu'un autre a affirmé.
- Bâtiment destiné aux bestiaux. - Endroit déterminé.
- Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de grands papillons de Madagascar. - À lui.
- Action de recueillir les produits de la terre. - À toi.
- Familièrement. - Parasite de la peau de boeuf.
- Prénom masculin. - Canton suisse.
- Femelle du canard. - Plante potagère.
- Petit de la brebis. - Obtenue.
- Venue au monde. - Terre entourée d'eau. - Né de.
- État d'une personne qui s'abstient de parler. - Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.

Solution semaine prochaine.

P	O	I	S	G	L	A	I	E	U	L
I	R	R	I	G	A	T	I	O	N	A
V	E	R	G	E	R	R	N	B	B	
O	E	I	L	L	E	R	E	G	E	O
I	T	A	R	A	T	U	T	U		
N	I	A	I	S	M	U	R	I	E	R
E	N	S	O	U	E	I	R	E		
E	G	O	I	N	E	S	L	A		
G	R	A	N	G	E					
E	T	E	N	O	R	A	N	G	E	
N	I	T	R	E	U	S	E			
T	E	E	S	T	A	L	L	E	T	

LES FILMS À LA TV SEMAINE DU 14 AU 20 JUIN 1975

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (a) enfants; (b) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBF

SAMEDI, 14 JUIN

20h.00 — LE GENDARME À NEW YORK (4) — Fr. 1965. Comédie de J. Girault avec Louis de Funès, Michel Galabru et Jean Lefebvre. - Quelques gendarmes de Saint-Tropez s'en vont représenter la police française dans un congrès international.

LUNDI, 16 JUIN

14h.30 — LA MÈRE (5) — U.R.S.S. 1956. Drame social de M. Donskoff avec Vera Maretskaya et Alexis Batalov. - Une femme du peuple, par amour pour son fils, en vient à partager son idéal socialiste.

MARDI, 17 JUIN

14h.30 — L'ENFANT DE LA RUE (5) It. 1956. Mélodrame de A. Petrucci avec Georges Poujouly, Eduardo de Filippo et Marisa Merlini. - Un artiste ambulancier aide un adolescent difficile à se réhabiliter.

MERCREDI, 18 JUIN

14h.30 — DANS LES FAUBOURGS DE LA VILLE (4) — It. 1955. Drame policier de C. Lizzani avec Michel Jourdan, Giulietta Masina et Marina Berti. - Un avocat réussit à faire acquiescer un homme accusé à tort d'un meurtre.

JEUDI, 19 JUIN

19h.30 — TEXAS NOUS VOILA (Texas Across the River) (4) — E.U. 1966. Western de M. Gordon avec Dean Martin, Alain Delon et Rosemary Forsyth. - Un aristocrate espagnol et un aventurier texan connaissent ensemble diverses aventures.

VENDREDI, 20 JUIN

14h.30 — IL ÉTAIT UN PETIT NAVIRE (All at Sea) (5) — G.B. 1957. Comédie de

C. Friend avec Alec Guinness, Irene Brown et Victor Maddern. - Le dernier descendant d'une famille de marins ne parvient pas à dominer le mal de mer.

17h.00 — LE GENDARME SE MARIE (4) — Fr. 1968. Comédie de J. Girault avec Louis de Funès, Claude Gensac et Michel Galabru. - Un gendarme a le coup de foudre pour la veuve d'un colonel de gendarmerie.

MONTREAL
Canal 10 — CFTM-TV

SAMEDI, 14 JUIN

19h.30 — LES ÉPÉONS NOIRS (Black Spurs) (5) — E.U. 1965. Western de R.G. Springsteen avec Rory Calhoun, Scott Brady et Terry Moore. - Après une déception amoureuse, un jeune Texan devient un chasseur de primes redouté.

SAMEDI, 14 JUIN

21h.00 — L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (Sergeant Ryker) (6) — E.U. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles. - De retour de la Chine communiste, un sergent de l'armée américaine est arrêté et accusé de trahison.

LUNDI, 16 JUIN

14h.00 — LES LONGS JOURS DE LA VENGEANCE (5) — It. 1966. Western de S. Vance avec Giuliano Gemma, Conrado Sanmartin et Francisco Rabal. - Un homme décide de se venger de ceux qui l'ont fait emprisonner injustement et ont assassiné son père.

16h.30 — LES FRONTIÈRES DE LA VIE (The Glass Wall) (4) — E.U. 1953. Drame social de M. Shane avec Vittorio Gassman, Gloria Grahame et Ann Robinson. - Un Hongrois arrive clandestinement aux États-Unis tente d'éviter la déportation.

MARDI, 17 JUIN

14h.00 — FLAMENCO (A Spanish Affair) (5) — E.U. 1957. Film d'aventures de D. Siegel avec Carmen Sevilla, Richard Kiley et Jose Guardiola. - En Espagne, un architecte tente de contacter trois hommes pour les convaincre d'agréer ses plans.

16h.30 — PAS DE PITIE POUR LES MARIS (Tell It to the Judge) (4) — E.U. 1949. Comédie de N. Foster avec Rosalind Russell, Robert Cummings et Gig Young. - Des circonstances font se réunir à nouveau une femme et son mari, alors qu'ils veulent divorcer.

MERCREDI, 18 JUIN

14h.00 — DES GOSSES DE RICHES (5) — It. 1953. Comédie dramatique de P.

Musseta avec Susan Stephen, Anna-Maria Ferrero et Marina Vlady. - Intrigues sentimentales dans un pensionnat pour jeunes filles riches en Suisse.

16h.30 — JOYEUX DÉBARQUEMENT (All Ashore) (5) — E.U. 1953. Comédie de R. Quine avec Mickey Rooney, Dick Haymes et Peggy Ryan. - Un marin, constamment exploité par ses compagnons, conquiert finalement le coeur d'une jeune fille.

20h.00 — CHEF DE RÉSEAU (The Two-Headed Spy) (4) — G.B. 1958. Drame d'espionnage de A. de Toth avec Jack Hawkins, Gia Scala et Erik Schuman. - Un colonel anglais, attaché à l'Intelligence Service, s'introduit dans l'armée allemande.

JEUDI, 19 JUIN

14h.00 — LE PIGEON QUI SAUVA ROME (The Pigeon That Took Rome) (4) — E.U. 1962. Comédie de M. Shavelson avec Charlton Heston, Elsa Martinelli et Harry Guardino. - Des soldats américains réfugiés chez les Italiens font parvenir leurs informations au moyen de pigeons-voyageurs.

16h.30 — EMBRASSONS LA MARIÉE (They All Kissed the Bride) (4) — E.U. 1945. Comédie de A. Hall avec Joan Crawford, Melvyn Douglas et Billie Burke. - Une femme d'affaire autoritaire, influencée par un journaliste, finit par déroger à ses habitudes sévères.

19h.30 — LE SHERIFF SOLITAIRE (The Hard Man) (5) — E.U. 1957. Western de G. Sherman avec Guy Madison, Valerie French et Lorne Greene. - Un officier des Rangers du Texas s'adjoint au shérif d'El Solito et l'aide à rétablir la paix.

VENDREDI, 20 JUIN

14h.00 — LE JAGUAR (5) — Esp. 1964. Film d'aventures de J. Franco avec Jose Suarez, Silvia Sorrente et Roberto Camardiel. - Au Venezuela, un homme tente de se venger d'un usurpateur qui a tué son père.

16h.30 — LES AVENTURIERS DU DESERT (The Walking Hills) (5) — E.U. 1949. Western de J. Sturges avec Randolph Scott, Ella Raines et William Bishop. - Dans le désert, aventures amoureuses et rivalités d'un groupe de voyageurs à la recherche d'un chargement d'or.

19h.30 — CAFÉ EUROPA EN UNIFORME (G.I. Blues) (5) — E.U. 1960. Comédie musicale de N. Taurag avec Elvis Presley, Juliet Prowse et Robert Ivers. - Un soldat américain cantonné en Allemagne fait le pari de passer une nuit avec une danseuse de cabaret.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM-TV

LUNDI, 16 JUIN

17h.00 — RISQUE-TOUT DE LA STRATOPHÈRE (Brick Bradford) (6) — E.U. 1947. Film de science-fiction de S. Bennett avec Kane Richmond, Rick Vallin et Linda Johnson. - Appelé à protéger un inventeur, un aventurier est amené à voyager sur la lune, puis à travers le temps.

MERCREDI, 18 JUIN

17h.00 — DERNIER DOMICILE CONNU (3) — Fr. 1970. Drame policier de J. Giovanni avec Lino Ventura, Marlene Jobert et Michel Constantin. - Un inspecteur et son assistant recherchent un témoin nécessaire à la condamnation d'un chef de la pègre.

JEUDI, 19 JUIN

17h.00 — CETTE NUIT ET TOUJOURS (Tonight and Every Night) (5) — E.U. 1947. Comédie musicale de V. Saville avec Rita Hayworth, Lee Bowman et Janet Blair. - À Londres, pendant la guerre, les amours d'un officier et d'une chanteuse.

VENDREDI, 20 JUIN

17h.00 — L'AGILE ROUGE DE BAGDAD (The Agile Carpet) (5) — E.U. 1951. Film d'aventures de L. Landers avec Lucille Ball, John Agar et Patricia Medina. - Grâce à un tapis volant, le fils d'un calife détrôné vient à bout de l'usurpateur.

QUÉBEC
Canal 4 — CFCM-TV

SAMEDI, 14 JUIN

10h.30 — LA GRIFFE DU COYOTE (5) — It. 1962. Western de M. Caiano avec Fernando Casanova, Maria Luz Galicia et Mario Feliciani. - Un justicier masqué s'érige en défenseur des opprimés.

14h.30 — LES GROS MALINS (5) — Fr. 1969. Comédie de R. Leboursier avec Jacques Jouanneau, Tina Bunz et Francis Blanche. - Grâce à un somnifère, un boucher fait des rêves qui lui permettent de prévoir le résultat des courses de chevaux.

20h.00 — L'HÉRITIÈRE DE SINGAPOUR (A Matter of Innocence) (5) — G.B. 1967. Comédie de G. Green avec Hayley Mills, Trevor Howard et Shash Kapoor. - Une jeune fille voyageant avec sa tante connaît une idylle à Singapour.

DIMANCHE, 15 JUIN

09h.30 — MON CHIEN ET MOI (Banjo) (5) — E.U. 1947. Comédie dramatique de R. Fleischer avec Sharyn Moffett, Jacques

line White et Una O'Connor. - Une fillette, séparée de son chien, s'adapte difficilement à sa nouvelle vie.

15h.30 — DOUCE VIOLENCE (6) — Fr. 1962. Drame de M. Pécas avec Elke Sommer, Pierre Brice et Christian Pezy. - Un garçon, faisant partie d'une bande de jeunes gens, convoite la petite amie du chef du groupe.

17h.00 — DOMINIQUE (6) — Fr. 1950. Comédie de Y. Noé avec Claire Muriel, Michel Barbey et Roger Montaux. - Un jeune homme de milieu bourgeois quitte la maison paternelle pour s'établir avec son amie.

LUNDI, 16 JUIN

14h.00 — LA FEMME À L'ORCHIDÉE (6) — Fr. 1951. Drame policier de R. Leboursier avec Lucien Gallas, Tilda Thamar et Georges Rollin. - Un policier s'infiltre dans un gang de trafiquants de drogue.

MARDI, 17 JUIN

14h.00 — LES DEUX "MONSIEUR" DE "MADAME" (5) — Fr. 1957. Comédie de R. Bibal avec Jean Parédès, Alice Tissot et Arlette Poirier. - Pour obtenir une aide financière de sa tante, une jeune femme doit lui cacher qu'elle est divorcée et remarquée.

MERCREDI, 18 JUIN

14h.00 — L'ENFANT DU PÉCHÉ (6) — It. 1950. Mélodrame de G. Brignone avec Liliana Tellini, Ermanno Randi et Umberto Spadaro. - Une entraîneuse mariée à un chasseur vivant dans les marais regrette sa vie facile d'autrefois et quitte le foyer.

20h.00 — ROSE-MARIE (5) — E.U. 1954. Comédie musicale de M. Le Roy avec Ann Blyth, Howard Keel et Fernando Lamas. - Une orpheline élevée par un agent de la police montée s'éprend d'un jeune trappeur.

JEUDI, 19 JUIN

14h.00 — LE BRIGAND (The Brigand) (5) — E.U. 1952. Film d'aventures de P. Karlson avec Anthony Dexter, Jody Lawrence et Anthony Quinn. - Le cousin ambitieux d'un jeune roi tente de le supplanter pour régner à sa place.

14h.00 — CARMEN FILLE D'AMOUR (5) It. 1952. Drame de M. G. Scotese avec Anna Esmeralda, Fausto Tozzi et Mariella Lotti. - Une gitane entraîne au crime un officier de marine italien qui s'est épris d'un officier de marine italien qui s'est épris

VENDREDI, 20 JUIN

19h.30 — CHUKA LE REBELLE (Chuka) (4) — E.U. 1967. Western de G. Douglas avec Rod Taylor, John Mills et

Luciana Paluzzi. - Des Indiens menacés par la famine s'attaquent à un fort.

SHERBROOKE Canal 7 — CHLT-TV

LUNDI, 16 JUIN

16h.30 — LA REINE DE L'ARGENT (Silver Queen) (5) — E.U. 1942. Drame de L. Bacon avec George Brent, Priscilla Lane et Bruce Cabot. - La tenancière d'une maison de jeu cherche à rembourser une dette de son défunt père.

MARDI, 17 JUIN

16h.30 — ÇA COMMENCE À VERA CRUZ (The Big Steal) (5) — E.U. 1949. Film policier de D. Siegel avec Robert Mitchum, Jane Greer et William Bendix. - Un capitaine est chargé d'enquêter au sujet d'un vol de bijoux.

MERCREDI, 18 JUIN

16h.30 — LE CALVAIRE DE FLORA WINTERS (The Life of Vergie Winters) (5) — E.U. 1936. Mélodrame de A. Santell avec Ann Harding, John Boles et Helen Vinson. - Une femme devient la maîtresse de son ex-fiancé après le mariage de celui-ci.

VENDREDI, 20 JUIN

16h.30 — LES FILS DES MOUSQUETAIRES (At Sword's Point) (5) — E.U. 1950. Film d'aventures de L. Allen avec Cornel Wilde, Maureen O'Hara et Robert Douglas. - Trop âgés, les quatre mousquetaires délèguent leurs enfants pour défendre la reine de France.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)

MATANE — Canal 9 (CBGAT)

RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)

RIVIÈRE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux Îles-de-la-Madeleine.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot. Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

ANIMAUX À VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerce de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vièlent au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîche ou devant vèler. Livraison gratuite. Frais d'interrurban acceptés, aussi acheteur de troupeaux. ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond, Tél.: (819) 845-2149.

ACHETEUR - VENDEUR

De vaches ou de taures saillies ou ouvertes, d'animaux à bœuf, de troupeaux laitiers croisés ou pur-sang, quel que soit l'endroit. Paiement argent comptant. JEAN-MARC LEBLANC, St-Sylvestre, Cte Nicolet, Tél.: (819) 285-2929 - 285-2040, 285-2322.

HEREFORD enregistré bœufs primables \$200.00 génisses éprouvées, pores Tamworth et Hampshire enregistrés, truies, verrats prêts pour service. AIME LABONTÉ, St-Gilles, Cte Lotbinière, Tél.: (418) 888-3395.

VACHES à lait Holstein pur-sang ou croisées provenant d'insémination, fraîche vèlent ou vèlent sous peu, classées bonne et bonne plus avec moyenne de 10,000 lb de lait en montant, taures descendantes de ces vaches de 2 mois à 1½ an, élevées par moi-même. DANIEL FORTIER, Honfleur, Se rang (Bellechasse), 883-3435.

TAUREAU pur Charolais ½ Français, 18 mois, gain par jour de 4 lb, pesant 1007 lb, 1 an, index 106, \$1,000.00. ERNEST PLANTE 3737 Revelstoke, Ottawa (613) 731-8972.

TAUREAU et génisses charolais primables toutes catégories, (514) 622-1277.

TROUPEAU de boucherie à vendre par lots ou en entier. Tél.: (soir ou fin de semaine) (819) 396-5430.

JERSEY: quoique le nombre de cultivateurs diminue, la popularité de la Jersey augmente sans cesse, dû aux profits réalisés par unités nutritives sur la ferme. Liste d'éleveurs fournie gratuitement sur demande. S'adresser à LEO CHOINIERE, Publiciste, CLUB JERSEY DU QUÉBEC, C.P. 417, St-Césaire, Iberville.

TAUREAU CHAROLAIS

1 taureau pur sang ¾ Français enregistré et primable. Tél.: (418) 926-3000. JACQUES LÉVESQUE, Ferme Roger Barre et Fils, Ste-Croix de Lotbinière.

TROUPEAU de Charolais complet (9 têtes) à vendre, \$330. Chemin Martin, Terrebonne. Pour plus d'informations appelez ALFRED ALEXANDER Jr, chez Alexander Volkswagen à 666-3782 entre 8 A.M. et 5 P.M.

À VENDRE: 2 bœufs Charolais, pur sang enregistré; 1 vache Charolais, ½, enregistrée; 5 génisses Charolais non enregistrées; 1 vache Hereford non enregistrée. Aussi 1 presse à foin Oliver, 1 char-rue, 2 verseurs Oliver. Pour informations: MARCEL C. HOULE (819) 376-3791.

FERME HARLAKA

Excellent choix de vaches, taures et génisses Holstein pur sang et contrôlés parmi 200 bêtes vèlant en tout temps. Excellente production. Également bâtiment, équipement pour la traite, pipeline, traveuse, réservoir à lait, stalle, etc. NAPO-LÉON PLANTE, 81 rue Champagne, Lévis, Tél.: (418) 837-3133.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISON-NEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-L'Érmitte, Cte L'Assomption, route 48; tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario, pesant de 1,200 lb. à 1,400 lb., vèlant en tout temps, bonnes conditions. S'adresser à FERNAND CHOINIERE, Ste-Flavie, Cte Matane, Tél.: 775-7018.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîches vèlent ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805 Côte Terrehonne, Terrehonne, route 29, tél.: 666-8181.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cte Verchères, Tél.: 649-1169.

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant d'Ontario, vèlant juin et juillet, prix spécial pour plusieurs. S'adresser: FERME ÉMILIE CHOUINARD, R.R. 1 Luceville, Cte Rimouski, Tél.: (418) 739-4505.

À VENDRE: taures et vaches de choix vèlant sous peu. Conditions faciles. CLEMENT CHOINIERE, sortie 37, autoroute des Cantons de l'Est, St-Alphonse-de-Granby, Tél.: (514) 378-1842.

HEREFORD: enregistrés, plusieurs taureaux primables \$200.00, génisses testées, 1 an et plus. EDGAR CHAMPAGNE, St-Patrice, Cte Lotbinière, 596-2770.

1 TROUPEAU de 82 têtes comprenant 10 vaches de 3 ans vèlant de juillet à septembre, 40 taures de 10 à 12 mois, 32 bouvillons de 10 à 12 mois. S'adresser à (514) 625-6838.

CHAROLAIS à vendre: taureaux prêts à servir: femelles ¾ et 7/8, bonnes lignées garanties pleines. Prix intéressants, élevage à grandir. LOU QUESSY (418) 626-9404, C. ARSENAULT (418) 268-3764.

BOEUF Holstein pur sang, prêt pour le service, une taure Holstein vèlant sous peu, taures Holstein de 8 à 12 mois. Tél.: (514) 796-5950.

HOLSTEIN À VENDRE

4 taureaux pur sang enregistrés, prêts pour le service, âgés de 12 à 18 mois de mères classées B.P. et T.B.; B.C.A. de 150 à 205. Aussi 5 jeunes de 2 à 6 mois, de vaches Ex. et T.B. et quelques taures et jeunes vaches. Une visite à la ferme vous convaincra de la qualité du bétail à la FERME DUREGAL, Jean Touchette, Ste-Françoise, de Lotbinière Québec, Tél.: (819) 287-5980, Trans-Canadienne, sortie 156.

BOVINS DE BOUCHERIE EXOTIQUES À VENDRE

- 78 vaches croisées Charolais x Hereford avec veaux ½ Maine-Anjou et Blonde d'Aquitaine ou gestante de taureaux Maine-Anjou et Blonde d'Aquitaine.
- 23 génisses de trois ans croisées Charolais x Hereford avec veaux ½ Blonde d'Aquitaine ou gestante d'un taureau Blonde d'Aquitaine.
- 9 génisses ½ Limousin de 2 ans avec veaux ½ ou gestantes.
- 2 vaches ½ Blonde d'Aquitaine saillies.
- 39 génisses ½ Maine-Anjou avec veaux ½ ou gestantes.

Tél.: jour (418) 889-2114
Tél.: soir (418) 889-2995
Adresse:
C.P. 177, St-Lambert
Cte Lévis,
G0S 2W0

À VENDRE, 8 chèvres laitières pur sang enregistrées "Togg"; 4 chèvres métisses, bon potentiel, laitier, 4 chevrettes dont 2 pure sang, 1 bouc pur sang "Togg" enregistré 1 an ½; troupeau libre de tuberculose, brucellose, enterotoxémie: \$2,500. FERME PAUL et LOUISE MONET-TE, rang 10, St-Rémi-de-Tingwick, Cte Arthabaska, J0A 1K0, (819) 359-2445.

CANARDS

1 jour et plus Pékin et Rouen. LA CANARDIERE ORLÉANS ENR. 872-9254 - 828-2344.

POUR achat de sujets de haute qualité, adressez-vous à: LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE PORCS ET DE MOUTONS DU QUÉBEC, Georges E. Mavrand, Agr., 226 rue Quintal, Laval-des-Rapides, Tél.: 669-7734 ou à: Ghislain Jobin, Ste-Augustin, Cte Portneuf, Tél.: (418) 878-2315.

REPRODUCTEURS à vendre: truies et verrats Yorkshire et Landrace ainsi que truies hybrides de premier croisement. Tous primés sur l'indice gain-gras. S'adresser: COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, (514) 378-7981.

CATALOGUE gratuit de 14 pages, illustrant des races porcines enregistrées: English Large Black, British Saddleback, Berkshire, Hampshire, Duroc, Tamworth, Swedish Landrace, Yorkshire, Chester White, hybrides tachetés bleus, de tous âges. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

ANIMAUX MORTS

Acheteurs animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe, Tél.: 792-3834.

À VENDRE DIVERS

BOIS usagé, bois de char, paquet de 1,000 pi: 1,22½ pouces d'épais \$100.00 le mille. MAGNAN LUMBER, 2461 Augustin Cantin (rue Manufactures), Montréal, Tél.: (514) 931-2561.

ACHETONS et vendons: sacs neufs et usagés en jute, papier et polypropylène, pour ensilage de grain, patates, carottes, choux, blé d'Inde, oignons, sable, etc., ainsi que caisses et coffres à fraises, mannes à pommes. ROLLAND CODERRE, St-Germain-de-Granby, Cte Drummond, Qué. (819) 395-4575.

À VENDRE: cent (100) cages à lapins, ainsi que tous les accessoires, entièrement galvanisés. RENÉ PAUL ROUSSEAU, 20 rang Ouest, Matane (418) 562-0965.

BOIS de char usagé pour construction, planches Enbl 1 x 6 x 9 et 14 pi. de long à \$90.00 le mille m.p., Madrier 1 po. ½ d'épais x 5 large x 9 long. Madrier de 2 po. ½ x 5" x 9". Prix spécial. H. RIENDEAU, 2761 rue St-Charles, Pointe St-Charles, Tél.: (514) 932-9144.

ATTENTION

Producteurs de fraises: à vendre, paniers de bois gr. 4 pts. Anses posées. LIONEL TROTIER, St-Pierre-les-Becquets, Nicolet, Tél.: 263-2535.

CAGE à poules à vendre avec deux vis à nettoyage de 12 pouces, ventilateur de 16" avec moteur de 1/4 H.P. à prix d'aubaine. Tél.: (418) 843-6412.

ABEILLES

À vendre 50 ruches à 10 cadres avec 2 chambres de couvins, 2 réservoirs cap. 1200 lb. Tél.: (819) 263-2719.

CAGES galvanisées pour poudeuses (5,000) nids pour la poule. JEAN RICHARD, Ferme l'Oasis, Champlain, Cte Champlain G0X 1C0, Tél.: (819) 295-3262.

LES LACS ARTIFICIELS

1 volume très bien vulgarisé

IDÉAL
pour aménager votre étang de ferme

- 141 pages
- 51 photos
- 15 croquis

Aux intéressés
Faire parvenir: \$3.50 à l'auteur

PIERRE LANDRY

2513 Desplaines
Ste-Foy
Québec 10

Livraison par retour du courrier

FILS TISSUS COUPONS

LAINE à tricoter: Orlon; domestique; laine à tapis; Polyon. Coton à tisser; lisières de Jersey; couleur assortie, échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LÉGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FOIN GRAIN PAILLE

FOIN (trèfle) à vendre, excellente condition, première qualité. Tél.: 622-1277.

ENVIRON 1700 balles de foin debout à vendre très bon prix. Région Joliette. Après 6 heures. Tél.: 671-2773.

À VENDRE 85 arpents foin sur le champ. Tél.: 588-2035.

SARRASIN criblé lère qualité. Naperville, Tél.: (514) 245-3242.

FOIN à vendre: 450 balles de foin d'excellente qualité. S'adresser à Louiseville (819) 228-5181.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME marié, travail à l'année sur ferme laitière maison fournie expérience requise. MAURICE ROBERT, St-Liboire, Cte St-Hyacinthe, (514) 793-2211.

2 HOMMES demandés immédiatement, culture maraichère \$70.00 à \$80.00 par semaine, logé, nourri. S'adresser à ROGER ROBERT, 464 Principal, St-Mathieu, Cte Laprairie, Tél.: (514) 632-0972 (après 6 heures p.m.).

HOMME demandé pour travail général sur ferme porcine. Travail à l'année (418) 888-3222.

HOMME demandé culture maraichère, nourri, logé, salaire discutable. DAMTE ROMANI, 508 côte St-Louis est, Blainville, Tél.: (514) 435-3067.

ON DEMANDE un fermier possédant quelques instruments aratoires pour cultiver une ferme de 270 arpents, troupeau 52 laitières, 20 taures, érablière, grand bâtiment chaud, 2 silos. Partage de moitié bénéfiques et quelques dépenses. Si intéressé écrire ou appeler. SIMONE DUCHARME, 729 rue Richelieu, St-Marc, Cte Verchères, (514) 584-2076.

EMPLOI à l'année, homme avec expérience demandé, pour ferme laitière mécanisée, maison fournie, meublée ou non, très bon salaire, selon compétence. Tél.: (514) 245-3604.

1 MÉCANICIEN et 1 apprenti, environ 27 ans, marié, bon salaire pour hommes qualifiés, vacances et uniforme fournis et payés par la compagnie, travail stable et permanent à Montréal, carte de compétence non requise, logement disponible. Écrire 4845 rue St-Denis, Tél.: (514) 288-0163.

HOMME demandé pour travail général immédiat sur ferme, logement fourni, salaire selon expérience. Travail à l'année. Tél.: (514) 466-4409.

MACHINES OUTILLAGE

ATTENTION CULTIVATEURS

Qui désire se procurer refroidisseur à lait en vrac et machines aratoires usagées de toutes sortes. Donner vos commandes d'avance car le nombre est limité. S'adresser à MARIUS HENAU, 3750 rue Principale, Notre-Dame-de-Lourde, Cte Joliette, J0K 1K0, Tél.: (514) 759-2300.

PIÈCES pour tracteurs, économisez jusqu'à 75% sur pièces neuves, usagées ou reconditionnées pour toutes marques, tous modèles 250, trainant ou sur roues! Catalogue sensationnel \$1.00. SURPLUS TRACTOR PARTS CORP., FARGO, NORTH DAKOTA, 58102.

À VENDRE réservoir en vrac (bulk tank) reconditionné, tracteurs usagés, machinerie agricole usagée. S'adresser à Ferma Equipment, Joliette, JOCELYN HOULE tél.: (514) 756-8793.

SOUFFLEUR Dion et attelage faucheur 78" Dion en bonne condition. MARIUS LAROCHELLE, St-Jean-Christophe, Cte Lévis, Tél.: 839-9878.

1 BATTEUSE Oliver, 1 presse Massey-Ferguson no 12, 1 voiture, 1 moulin à faucher, 1 tracteur Massey 65, 1 scie ronde. PAUL FORTIER, 2509 boul. Bellevue, Carignan, Cte Chambly, (514) 658-8045.

MIX - MILL

neufs et usagés

- Ventilateur FRISTAMAT
- Vis à grain
- Buvettes LIXIT (porcelets)
- Buvettes ARATO (porcs)

MAGENTA ÉQUIPEMENT

North Hatley
Tél.: (819) 562-1000

BÂTIMENT D'ACIER BUTLER

Porcherie Étable Garage
Silo à grain 40 à 800T
Équipement d'Aération
Séchoir à grain CMS - Farm Fans
Écrivez-nous pour le vendeur le plus proche

P. BERNARD ÉQUIPEMENT CIE LTÉE

5580 de Castille, Montréal-Nord
Tél.: (514) 322-7295
Si occupe 322-2531

AUX USAGERS D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES SERVICE GRATUIT

Écrivez-nous à la recherche D'ÉQUIPEMENT USAGÉ (Machine ou grosse pièce)

que vous ne pouvez trouver chez votre vendeur local?

L'Association des marchands de Machines Aratoires du Québec, (A.M.A.Q.) peut et veut vous aider. Adressez-vous au secrétaire de l'Association à l'adresse plus bas. Dans le bulletin mensuel, votre demande sera transmise à près de 200 VENDEURS MEMBRES. Il est fort possible qu'un vendeur ait en main ce que vous désirez et il communiquera directement avec vous, sans obligation de votre part. C'est un nouveau service GRATUIT fourni par l'Association. Profitez-en.

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE MACHINES ARATOIRES

de la province de Québec
9766, AVE ROYALE
C.P. 160
STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, QUÉ.
G0A 3C0

FOURRAGÈRES Dion, 6 couteaux attache-foin et blé d'Inde, presse à râtelier de côté New-Holland; faucheuse Massey-Harris; moissonneuse Oliver 40; souffleur Dion 42 pouces. EUGÈNE COURSOL, R.R. 1, Mont-Laurier, 623-3182.

LOOKWOOD combines à patates, souleveuses, boltes classeurs, ensacheurs automatiques et manuels etc. neufs et usagés, attacheurs automatiques Hamer 10 et 25 lb neufs et usagés, chaînes pour combine à carottes. MACHINERIE DELMONT-GUAY, C.P. 60, Plantagenet, Ontario, Tél.: (613) 673-4802 ou 673-5097, 5300 boul. des Laurentides, Auteuil, Laval tél.: (514) 625-6227.

ATTENTION CULTIVATEURS

À vendre: tracteurs et machines agricoles de toutes sortes. Spécialité: ponts de ferme et fosses septiques de toutes grandeurs. Une visite vous convaincra. PAUL-ÉMILE JETTÉ, Ste-Scholastique, Cte Deux-Montagnes, Tél.: 258-3984.

ATTENTION cultivateur: avons en stock un choix exceptionnel de machinerie usagée telle que: fourragères de toutes marques motorisées ou trainantes; faucheuses-conditionneuses de toutes marques motorisées ou trainantes; épandeurs à engrais de toutes grandeurs combinés à grains, motorisés ou trainants; presses à foin avec lance-balles de toutes marques; planteurs à blé d'Inde; semoirs à grains; boltes d'ensilage; souffleurs à silo; compresseurs à vide de traveuse, 1 force à 3 forces, beau choix de pipelines usagés De Laval et aussi achat, vente et échange de tracteur usagés toutes grosseurs. Livraison dans toute la province.

CHARTIER & NOËL RÉFRIGÉRATION INC.

571 boul. est, Louiseville
Tél.: (819) 228-5117 - 228-2759
Abitibi: CLAUDE BOUDREAU
Palmarolle
Tél.: (819) 787-2455

1 ARRACHEUSE de patates, 2 rangs, marque Lookwood en bonne condition. ANDRÉ FORTIN, 2930 boul. St-Elzéar, Duvernay, Laval, (514) 326-2258.

AGENT IDÉAL

Vente et réparation d'écurie d'étable, pièce à domicile, stalles de toutes sortes. S'adresser à DENIS ROY, 495 Rivière des Fèves, St-Urbain, Cte Châteauguay, Tél.: (514) 427-5373.

BASSINS refroidisseurs usagés à vendre ou échanger. S'adresser à CLAUDE AMESSE, 10 St-Joseph, St-Louis-de-Gonzague (514) 371-3125 ou Paul Sauvé, Ste-Anne-de-Presscot, Ontario (613) 674-5545. Entrepôt chez Benoît Brunel, St-Jules, Cte Beauce (418) 397-6636. Vente et installation.

BULK TANKS

Distributeur. Vente, échange, installation. DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, Zero, W.C. Wood, 200 à 650 gallons. Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: FERNAND LEFEBVRE, Cap Sante, Cte Portneuf, Tél.: (418) 285-0199.

À VENDRE 1 moulinage, malaxeur, 95 minots Gehl, 3 mois d'usage. S'adresser à CHARLES ÉDOUARD DUBOIS, 7555 ch. de la Savane, St-Hubert, Cte Taillon, 674-8837.

1 PRESSE Case modèle 220 en bon état. PAUL A. LAFORET, route 122, Ste-Cyrille, Cte Drummond, 1 (819) 397-2619.

1 FOURRAGÈRE John Deere no 35 avec tête à 1 rang; 1 fourragère New-Holland avec tête à maïs et pick up à foin. 1 tracteur John Deere modèle 40 avec faucheuse centrale très propre; tracteur Ferguson 20-85; 1 épandeur Massey-Ferguson, 205 minots, 2 batteurs.

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4 Drummondville
Vendeur New-Holland, Case, Patz, Surge
Tél.: (819) 472-2507
472-3224

Nous livrons partout au Québec.

À VENDRE un système d'irrigation DeLorme avec moteur International de 250 forces et 1000 pi. de tuyaux de 4 po. et 3 po. de gros. LAURENT CHARBONNEAU, R.R. 3, Dunham, Cte Missisquoi, P.Q.

REMORQUE à grains en acier, capacité 50,000 lb, système de déchargement, vis, se vide complètement. Possibilité de vente, camion, tracteur diesel pour tirer la remorque, moteur Cumming. Tél.: (418) 582-3566.

CAMION Chevrolet 1971 C-50, 3 tonnes, boîte plywood ¾, montants en acier, toiture en tôle capacité 200 poches très bonne condition. Tél.: (418) 582-3566.

ÉCUREUR d'étable en très bon état, 2 ans d'usage. Tél.: (après 6 heures) (418) 767-3387.

COMBINE à patates 2 rangs Lockwood Mark 6, en bonne condition, 1 tracteur Massey-Ferguson, 175 diesel, sortie d'huile, cabine, chargeur industriel, 2,000 hres total, 1 arroseuse Technoma 100 gallons, presque neuve. (819) 623-3489 (après 6 hres p.m.).

BATTEUSE Ford, table à grain, nez à maïs, 4 rangs, 467-4115.

NOUVEAU SH.P. scie à chaîne Pioneer, fendeur automatique \$150.00. Corde à balle \$20.00 la balle. CLIFFORD WILLIAMS, 2 milles à l'est de Hemmingford, chemin Brownly, Tél.: 247-2583. Ouvert jusqu'à 9 heures p.m.

À VENDRE presse à foin International 55, prise de force à la broche. S'adresser (514) 436-7196, St-Jérôme.

À VENDRE

Plusieurs

traineaux à balles

tous neufs. Prix raisonnable. Liquidation de manufacture, s'adresser à

GEORGE GOGGIN

Encanteur bilingue licencié
Plessisville
Tél.: (819) 36

FOURRAGÈRES (chopper 2 ans d'usage, comme neuf, bas prix. Tél.: (préférence après 6 heures p.m.) (514) 467-9491.

CAMION Dodge 1970, 1 tonne 4 roues motrices avec blade sur devant, très propre, aussi sarasin et paille. Tél.: (514) 764-3210.

MAISONS

JEUNE agronomie recherche maison de campagne à louer pour le 1er septembre, rayon 30 milles de Québec. Tél.: 661-9108 après 18 heures.

GRANBY: triplex de 6 pièces 1/2 par logis, excellent revenu, logis du propriétaire pouvant être libre immédiatement. S'adresser à A. LOISELLE 469-2711.

À VENDRE St-Paul près de Granby: cottage de 6 pièces excellent endroit pour les rentiers. TRUST UNI COURTIER (514) 469-2711.

À VENDRE: 23 milles de Montréal sur la rive sud, belle maison de campagne avec 6 arpents de terre, lac artificiel, beaucoup d'arbres et bien paysagé, valeur \$45,000. TRUST UNI COURTIER (514) 469-2711.

ST-VALÉRIEN, Cte Shefford: belle maison, 8 pièces bien finies, chambres de bain, terrain 150 x 300 chemin de la Grande Ligne, face au 8e rang. Tél.: 548-2389.

MAISON de campagne à vendre à 4 milles de Plessisville, Cte Mégantic avec grand terrain. S'adresser à 365-4419.

AVONS BESOIN DE MAISONS DE CAMPAGNE avec quelques arpents de terre situées dans un rayon de 60 milles de Montréal
RENE HADE
C.P. 430, Ville LaSalle
H8R 3V4

UN DEMANDÉ

LAPINS

Acheteurs lapins vivants de 5 à 7 livres. Ramassons jusqu'à 150 milles de St-Polycarpe. ABATTOIR CUNICOLE D'ULIVO, St-Polycarpe, Cte Soulange. Tél.: (514) 265-3466.

ATTENTION VENDEURS

DE FOIN

Je suis acheteur de foin de scrap, paierais bon prix. Adressez-vous (819) 399-2227, St-Léonard d'Aston, Cte Nicolet.

ACHÈTERAIS jeune bœuf pour reproduction et chevreilles race Saanen de bonnes souches sans corne. S'adresser frais vivés (514) 883-6564.

DEMANDE à acheter Roto-tiller ou rotavator Forano de 60 pouces de large usagé. Tél.: (514) 379-5467.

1 MOTEUR de tracteur Massey-Harris 30 en bonne condition. 1 moteur de camion 361 Dodge 700, 1967 en bonne condition. 877-2785 Weedon, Wolfe.

PLANTS

PLANTS de fraisières Sénator Dunlop à \$4.00 le cent, \$30.00 le mille. Plants de framboisiers New-Burg \$10.00 (dix) le cent. JEAN-PAUL V. AUDET, Maria, R.R. 1, B.P. 692, Cte Bonaventure, P. Québec. Tél.: 759-3267 après 5 heures.

PLANTS de fraisières et de framboisiers provenant de plants certifiés. S'adresser à ROLLAND LAMARCHE, St-Elphège, Cte Yamaska. Tél.: 568-5431.

PLANTS de tomates à vendre. HUBERT CHOQUETTE, 210 r. Fort-Georges, Ste-Angele Monnoir. Tél.: 466-3160.

POUSSINS d'un jour pour la ponte (blanc ou rouge) et pour la chair. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAYAL (PONT-VIAU), 25 Boul. des Laurentides, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

LIVRAISON EN

JUIN - JUILLET

BONNIE'S RED SUSSEX

POULETTES À DEUX FINS

Votre source de confiance pour les meilleures et les plus profitables poules d'œufs bruns. Maintenez l'éclosion hebdomadaire. Commandez immédiatement pour livraison hâtive. Écrivez pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. Couvoir enregistré 0-122 - Tél.: (519) 669-2561. BONNIE'S CHICK HATCHERY AND FARMS LTD., Elmira, Ontario.

POULETTES de 20 semaines, prêts à pondre, très belle qualité, satisfaction garantie aussi qu'après 6,000 poules. S'adresser à RÉAL BILODEAU, St-Valérien, Shefford. (514) 793-2654.

POUSSINS d'un jour et démarrés, oisons, cannetons, faisans, dindonneaux, chapons White Rock de 3 semaines. Poulets plus âgés, de tous âges. Catalogue gratuit illustré. TWEDDLE CHICKS, Fergus, Ontario.

SILOS

MICHEL

- Béton armé.
- Conception nouvelle chute et couverture en fibre de verre.
- Fini les escalades dans l'obscurité vu la transparence de la fibre de verre.

St-François-du-Lac
Cte Yamaska
R.R. 1
Tél.: (514) 568-2111

À VENDRE silo de bois 16 x 28 en bonne condition. S'adresser à (514) 245-7030.

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina
du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
 - Finitions intérieures uniques
 - Rapidité d'érection
 - Facilité de rehaussement
 - Sécurité maximale
 - Apparence inégalée
- C.P. 61 Granby,
Cte Shefford, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
- &
- C.P. 2199 St-Romuald,
Cte Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS
16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry
pas de soucy
c'est pour la vie"

Vide - Silo "PATZ"
chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY
INC.

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

SILOS

SILO ACIER GALVANISÉ
SILO ACIER INOXYDABLE
SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondules. Silo séchoir ROTO-FLO 2,400 b/h. Éleveur à godets. Convoyeur à vis. Crible balance séchoir à foin. Équipement de meunerie.

Service d'un Ingénieur
Agronome.

ODILON LEBRUN

& FILS INC.

Distributeur

Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie

Maskinongé, P.Q.

SERVICES

ATTENTION cultivateurs nous faisons le ménage d'étable au complet, balayons, désinfectons et blanchissons avec stock pour les mouches. J. LANDRY (514) 469-2560.

FERME à vendre dans la région des Bois Francs, environ 313 arpents, 242 en culture drainée; bon écoulement; troupeau Holstein amélioré, quota 434,000 lb de lait, moyenne de 11,000 lb de lait par vache, test 3.5. Système de pipeline, réservoir en vrac, convoyeur dans la grange, remise neuve, machinerie agricole en très bon ordre, maison moderne en brique, chauffage eau chaude. Cause: décès. Acheteurs sérieux seulement. Tél.: (819) 369-9683.

FERME laitière, très bonne condition, 35 vaches avec rouleuse à grain, 120 arpents, maison, neuve, 18 milles de Montréal. Tél.: (514) 478-1462.

FERME laitière 140 arpents avec animaux et rouler, bonne bâtisse. S'adresser à Denis Roy, 495 Rivière des Fèves, St-Urbain, Cte Châteauguay. Tél.: (514) 427-5373.

FERME de 175 arpents environ, dont 165 à 170 en culture, sans roche, la balance bois, porcherie de maternité avec 50 mères, 100 porcelets de 2 à 6 semaines. Située sur chemin asphalté, 1/2 mille du village. Prêt agricole actuel \$12,500. Peut facilement être triplé, avec ou sans rouler. Prix à discuter selon comptant. Tél.: après 5 heures p.m. à (514) 549-2294, St-Valérien.

À VENDRE: 50 arpents de terre en entier ou en 3 parties tout cultivable, paroisse St-Marc-sur-Richelieu, rang des 14, en asphalte. A.L. GUERTIN, Verchères. Tél.: (514) 583-3597.

FERME à vendre, 4 milles nouvel Aéroport Mirabel, 140 arpents cultivables, bon écoulement, maison neuve, grange, garage, remise comme neuve. DENIS CHENIER, St-Hermas, Deux-Montagnes (514) 258-3125.

FERME à vendre 100 arpents près de Granby: porcherie neuve avec maison résidentielle 8 pièces, prix \$40,000. S'adresser A. LOISELLE, TRUST UNI COURTIER (514) 469-2711 (Appeler frais vivés).

CANTON de l'Est avons plusieurs fermes résidentielles à vendre à prix d'au-baine. TRUST UNI COURTIER. A. Loiseau. (514) 469-2711.

DRUMMONDVILLE, ferme résidentielle, 120 arpents, propriétaire prendrait première hypothèque. TRUST UNI COURTIER (514) 469-2711 (frais vivés).

CANTONS de l'Est, ferme résidentielle, 86 arpents, prix d'au-baine. S'adresser TRUST UNI COURTIER (514) 469-2711 (frais vivés).

FERME 150 arpents à vendre avec ou sans rouler. 53 arpents drainés, bonnes bâtisses, silo en béton. Bon troupeau, quota 435,000 lb, 3 milles Route Trans-Canadienne à St-Léonard d'Aston. Tél.: (819) 399-2853.

TERRE à jardinage 50 arpents à St-Augustin, étable, grange et hangar à machines aratoires. Tél.: (514) 258-3398.

FERME d'élevage d'animaux à bœuf de race avec bâtisse moderne et mécanisée avec ou sans rouler. Située entre Québec et Trois-Rivières. Tél.: 878-2278.

PORCHERIE de 1,050 porcs, poulailler, 2 remises, 16 arpents, maison, possibilité prêt fédéral ou provincial. M.L.S. Carmen l'Heureux 467-0285, 467-4769. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

POULAILLER avec quota de 18,900 pi de gros poulets et 7,488 pi de poulets à griller, en bonne condition, très propre. Vendrait avec ou sans la maison. Wickham (819) 398-6425 (le soir).

TERRES 43 arpents, 4 arpents terre noire et 39 cultivable, 23 rangs Comtant Sherrington, 454-9242 (après 6 heures).

ST-AIMÉ: ferme de 120 arpents, très bonne maison, étable pour 75 vaches, silo, équipement complet G. Huberdeau 678-8060, 398-6423. IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

ST-MAJORIQUE: ferme de 120 arpents, bâtisse neuve, étable d'une capacité de 46 vaches, maison 7 pièces rénover depuis environ 5 ans. G. Huberdeau 678-8060, 398-6423. IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

STE-SOPHIE: élevage de porcs, production 2,000 porcs par an, 70 arpents, 2 résidences, exploitation très rentable. EXC Pascal Goulet 622-4301, 866-6827, 435-9401. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

STE-BARBE: ferme laitière, 172 arpents, 110 bêtes à cornes, rouler, prêt du gouvernement disponible. Exclusif. Appeler Paul Reid 691-7030 ou 691-1330. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

FERME 200 arpents, 100 en culture, très belle bâtisse, située dans le village 9 milles à l'Ouest de Rigaud (613) 674-5659.

BELLE ferme 225 acres à vendre avec rouler, animaux sur grande route, 65 acres en culture, balance pacage et bois mou, belle coupe de bois mou, entre Scottstown et Milan, (819) 657-4681. ROBERT LESSARD, Milan, (France) Québec.

EAST DUNHAM: mini-ferme de 8 acres avec porcherie moderne 160 x 32, en très beau cottage rénové de 5 apts. (photo MLS) appelez Françoise Biron 871-8754. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

NOTRE-DAME-STANBRIDGE: belle grande ferme, 120 acres, étable, silo, laiterie etc. maison de pierre, 11 pièces, le tout en très bonne condition. Prix \$125,000. (photo MLS) Nicole Lefroy 346-4100, 658-6635. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

FERMES

De 50 à 350 arpents
avec ou sans rouler
RENE HADE
C.P. 430 Ville LaSalle
H8R 3V4
Tél.: 455-3375
363-1460

FERMES DEMANDÉES

FERME laitière avec troupeau et rouler au complet, région de Montréal, St-Hyacinthe, Drummondville, A. Loiseau, TRUST UNI COURTIER (514) 469-2711. (Appeler frais vivés) N.B. Avons acheteur avec argent comptant.

JE cherche une terre rayon 30 milles de Québec. Tél.: 527-6213. CLAUDE GRÉGOIRE, 65 Marie-Incarnation, Québec 8.

ACHAT ET VENTE

Pour acheter ou vendre une ferme dans la région de Nicolet, Yamaska, Richelieu, Drummond, Bois-Franc, St-Hyacinthe etc... Avons acheteurs sérieux (européen) pour ferme complète, 50 laitières et plus ou terre pour culture industrielle aussi ferme moyenne et petite maison de campagne, commerce de tous genres etc... Inf. V. Deoncourt, Tél.: 1 (514) 784-2248. FIDUCIE DU QUÉBEC et Caisse populaire.

JEUNE agriculteur recherche dans comté Lotbinière, ferme mécanisée, 140 acres environ, 35 laitières, bonnes bâtisses et maison, propre. S.V.P. donner chiffres. P. BRUNET, C.P. 130, St-Alban, Cte Portneuf, 268-8156.

AVONS acheteurs pour fermes, toutes dimensions, en production ou non, Préférence rayon de 100 milles de Montréal. Écrire ou téléphoner à/s Ovilva Lefebvre 691-7770, 691-5438. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER, 75 boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay, P.Q.

Je suis acheteur de fermes, animaux, rouler, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE
Ham-Nord
Tél.: (819) 344-2440

AVONS BESOIN DE FERMES

de 150 à 300 arpents et plus
avec ou sans rouler
situées dans un rayon de
60 milles maximum
de Montréal.
RENE HADE
C.P. 430, Ville LaSalle
H8R 3V4

ENCANS PUBLICS

ENCAN

mardi, le 17 juin à 12.30 h. pour
M. SYLVIO BOURGAULT,
au no 48 rang Ste-Rose, ST-JUDE,
Cte St-Hyacinthe.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux HOLSTEIN clair de test fédéral comprenant: 34 têtes, 20 vaches vèlées du mois d'avril 3 têtes 1 an; une vache avec veau; un taureau de 2 ans HOLSTEIN; 3 génisses de 2 mois; trayeuse Surge 2 chaudières; compresseur de Laval; réservoir en vrac, capacité de 1818 lb; chaudières; tondeuse; couloirs.

MACHINERIE: tracteur Massey Ferguson 165 diesel modèle 1974 pneus 16 x 28 avec pesé, 125 heures d'ouvrage seulement comme neuf; tracteur Oliver 550 diesel avec chargeur; charrieur Oliver 3 versoirs hyd.; charrieur Oliver 2 versoirs hyd.; charrieur à rigole; herse à roulette 28 disques Massey-Ferguson hyd.; semoir à blé d'Inde 2 rangs Oliver hyd.; semoir à grain 13 disques Massey-Harris combiné; faucheuse Oliver nouveau modèle hyd.; vis à grain 4 po, 24 pi.; voiture tandem 20 pi.; une autre faucheuse Oliver hyd.; chaîne à tracteur; monte-balles 24 pi.; remorque 2 roues; presse Oliver à la corde 62T, très bon état; batteuse Massey-Ferguson automotrice no 35, 8 pi. défauts, comme neuf; râtelier de côté semi-porté Case; épandeur d'engrais chimique hyd.; épandeur à fumier et jardin 90 minots; 2 remorques à grain de 75 minots; sarcleur sur hyd.; fournaise à bois; bido de 8 gallons; 2000 pi. de bois de sciage; 175 poches d'avoine locale; 200 balles de foin; 300 balles de paille; quantité de fer, ainsi que les outils du hangar trop long à énumérer.

CAUSE: manque de main-d'œuvre
CONDITIONS: argent comptant ou prêt de banque accepté

INFORMATION: 792-6423 ou
GEORGES ÉTIENNE
LEBLANC

Encan Licencé
St-Barnabé Sud, Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux.
Si vous désirez faire encan,
réservez votre date tôt.

ENCAN

Mercredi le 18 juin à 1 h.
POUR M. PIERRE-RE. LEMIRE
56 Grande Plaine.

BAIEVILLE, Cte Yamaska
SERA VENDU: un tracteur John Deere diesel, 2520, avec cabine laurier, chauffage, 2 sorties d'huile, modèle 1968, 1977 heures, très bon état. Tracteur Massey-Ferguson, 35 diesel, en très bon état; charrieur Aldring 3 versoirs 12 pouces; fourrageur Dion no 50, 2 rangs avec barre de faux; pick up très peu usagé; projecteur Dion modèle éléphant, 40 pi. de tuyaux proximatif, un an d'usage, 2 voitures Dion autom. 16 pi. 3 rabatteurs, capacité de 10 tonnes, comme neuf; épandeur New-Idea, 190 minots épandeur de 210 minots en très bon état; lieuse batteuse Case 6 pi. commandé par P.T.O. avec réserve; convoyeur à foin pour grenier, 132 pi. avec dirigeur de marque Lajoie, neuf; presse int. no 46 à la corde; râtelier de côté Farham 5 roues; faucheuse Massey-Ferguson, nouveau modèle, comme neuf; faucheuse semi-porté int.; banc de scie; rouleau de fer 2 sections; semoir Lyle comme neuf; benne à moulée capacité de 12 tonnes, comme neuf; remorque 2 roues; pelle à terre; planteur à blé d'Inde 4 rangs semi-porté; Rauk Kombi de haute précision 1 an d'usage; chargeur à balles sur le champ Smoker; traîneau à balles; fourche à balles; traîneau double, traîneau antique, traîneau simple; 4 réservoirs avec flotte.

ATTENTION SERA AUSSI VENDU: 2 nettoyeurs d'étable Patz, un avec monté mobile de 75 pi. 450 pi. de chaîne plus ou moins, avec moteur 3 forces, l'autre 250 pi. de chaîne avec transmission. Pipeline Surge avec gros compresseur Alamo 75 plus, 4 unités pour tuyau de 2 po. tout le mécanisme au complet moins le tuyau incendié, 500 morceaux de bois de construction 2x5-12, 2,000 pi. de planche; pruche sapin, épinette, 200 colombage de 2x4-12 pi. Une installation pour 34 vaches de marque Houle neuf; Réservoir en vrac Zéro, 500 gallons en acier inoxydable comme neuf; 2 tondeuses d'animaux.

SERA AUSSI VENDU: un quota de lait nature de 1418 lb par jour classe 1, consommation, un peu de stock du hangar.

CAUSE: grange et animaux incendiés.
CONDITION: argent comptant ou prêt de banque accepté.

INFORMATION: 783-6545 ou
GEORGES ÉTIENNE
LEBLANC

Encan Licencé
ST-BARNABÉ SUD, Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595

ENCAN

JEUDI, LE 19 JUIN 1975
à 11.30 heures
pour
M. FERNAND DALPÉ

Se rang, ROXTON FALLS, chemin Bé-tanie, Cte Shefford.

SERA VENDU: un troupeau Holstein croisé clair de test fédéral, comprenant 59 bonnes vaches, 15 fraîche vèlées, 2 vèlants sous peu, 22 vèlées en mars, 20 sont vèlées de 2½ à 3½ mois, 1 bœuf de 2½ ans de chœur descendant d'insémination artificielle, 1 bonne chienne à vache sera vendue.

Équipements laitières: Réservoir en vrac zéro, cap. 4343 lb. avec sauge pas et lavage aut. tout en acier inox., bassins lavage 2 cuves, trayeuses de Laval, 5 chaudières, avec pulsation électrique, gros compresseur Alamo, 60 plus, chariot ensilage, déboulleur de silo Patz, 20 pi. diamètre. MACHINERIE: Tracteur Ford county, 4 roues motrices, modèle 1968, plus ou moins 110 forces, comme neuf, tracteur Ford 3000, Diesel comme neuf, chaînes à anneaux, charrieur Aldreing, 4 versoirs, 14 po, comme neuf, charrieur Ford 3 versoirs, très bon état, rouleau de fer, niveleuse hy. 7 pi., épandeur New-Holland 250 minots, très bon état, souffeuse à neige, remorque Laframboise, à purin Tandem, 1000 gallons comme neuf, pompe à purin Laframboise, 10 pi., très bon état, voitures Tandem 18 pi., semoir à blé d'Inde Ford, 4 rangs hy., râtelier côté, semi-porté Ferguson, faucheuse Ford super-hy., très bon état, fourrageur New-Holland, super 717, avec 1 rang à blé d'Inde, bord de faux et pick-up comme neuf, 1 projecteur New-Holland à blé d'Inde, super no. 23, tuyaux

9 po, comme neuf, 1 projecteur New-Holland à blé d'Inde, super no. 23, tuyaux 9 po, comme neuf, 2 voitures aut. Kaster pour ensilage, 16 pi., 3 rabatteurs Tandem, faneur à foin, 4 toupies Fahs, 1 monte-balles 32 pi., avec moteur dynamo Onan 25,000 watts, comme neuf, compresseur à l'air, balance 1000 lb, ainsi que Tracteur Massey Ferguson 50 diesel 1732 heures très bon état; charrieur 3 versoirs 12 pouces Massey Ferguson hydraulique, tous les outils du hangar trop long à énumérer. Le tout sera vendu sans réserve.

CAUSE: Manque de main d'œuvre.
CONDITIONS: Argent comptant ou prêts de banque acceptés pour acheteur qualifié.

Pour informations s'adresser à
Tél.: 548-2231
ou à
GEORGES ÉTIENNE
LEBLANC

Encan Licencé
Saint-Barnabé Sud
Comté de Saint-Hyacinthe
Téléphone: 792-3595
Cantine sur les lieux

Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN

Samedi le 21 juin à 12.30 h. pour
M. SERGIUS MILLETTE
à 1/2 mille des écluses de ST-OURS bord de l'eau Cte Richelieu.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein comprenant: 14 vaches dont 12 vèlées du printemps, 2 vèlants sous peu, 2 têtes de 1 an, un bœuf de 2 ans et un bœuf d'un an, trayeuse sur magnétique Surge 2 chaudières, compresseur; Réservoir en vrac Woods capacité 2373 lb; comme neuf; couloir; tondeuse; chaudières; bido.

MACHINERIE: tracteur Ford Extra avec chargeur Allied, tracteur Ford très bon état, charrieur à rigole; épandeur d'engrais chimique sur remorque; herse à finir 12 pi.; herse à rouleaux 12 x 14 tralant; semoir Cockshutt 13 disques no 11; presse Oliver à la corde no 720; râtelier de côté Oliver semi-porté no 7; faucheuse Oliver hyd. 7 pi.; presse New-Holland à la corde no 268; remorque 2 roues; monte-balles Malco avec moteur; conditionneur Oliver no 37 très bon état; chaîne à tracteur charrieur Ford 2 versoirs; herse à ressort 2 panneaux; épandeur Oliver 100 minots; 2 voitures avec plate-forme 16 et 17 pi. de foin; filière à tuyaux; gros bloc chaîne; piscine de 15 diamètre 2½ pi. de hauteur et une partie du ménage de maison.

ATTENTION SERA AUSSI VENDU: 60 arpents de foin sur le champ et tous les outils du hangar trop long à énumérer.

CAUSE: Terre vendue.
CONDITION: Argent ou prêt de banque accepté.

INFORMATION: 785-5507
ou
GEORGES ÉTIENNE
LEBLANC

Encan Licencé
St-Barnabé Sud,
Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595

ATTENTION!

ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et rouler en 1975, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GÉO-ÉTIENNE

LEBLANC

ENCAN LICENCIÉ
ST-BARNABÉ SUD,
Cte St-Hyacinthe,
Tél.: 792-3595

ENCAN

sur l'ancienne ferme de
JEAN-MARIE LEDUC
No 5, Rang de la Rivière Rouge
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
(Cte Beauharnois)

Mercredi, le 18 juin 1975
à 11.30 heures précises

SERA VENDU: un très bon troupeau de 72 belles têtes HOLSTEIN de Choix toutes claires au test fédéral. Ce troupeau entièrement composé de têtes en comprend 14 soit fraîche vèlées ou dues sous peu; 6 vaches mères en novembre et décembre; 26 âgées de 7 et 11 mois; et 26 génisses d'élevage.

MACHINERIE: un tracteur International no 824 diesel commandé des 4 roues avec seulement 1300 hres, servo-direction, cabine à neige, chaînes, et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier; un tracteur Ford no 4000 diesel avec servo-direction et barrage de roues; un tracteur Ford no 3000 diesel avec servo-direction, chaînes et chargeur sur le devant; un tracteur Massey-Ferguson no 65 diesel avec servo-direction, barrage de roues, et Multi-power; un camion Chevrolet pick-up 1/2 tonne.

MACHINERIE: une casseuse à épis Oliver no 83 à 2 rangs sur prise de force; semoir à blé d'Inde International à 13 disques combiné pour engrais chimique; égreneuse à blé d'Inde Forano sur prise de force; planteuse à blé d'Inde International à 2 rangs; presse à foin Oliver no 60-T sur prise de force; convoyeur à foin de 32 pi. avec moteur; moulin à faucher International de 7 pi. avec att. 3 pts; combine à grain Oliver no 18 de 7 pi. sur prise de force; niveleuse avec att

ENCAN

POUR

M. ROLLAND BRIEN
3ème rang, ST-JOACHIM, Cte Shefford
Mardi le 17 juin 1975 à 1 heure précise.
SERA VENDU: 19 vaches à lait croisées toutes fraîches vèlées claires de test Fédéral; 1 boeuf Chianina de 2 ans.
MACHINERIE: 2 chaudières de trapeuse DeLaval avec compresseur de trapeuse DeLaval; 1 refroidisseur à lait capacité 8 bidons; 1 tracteur Ford Jubilee à gaz; 1 jeu de chaînes de tracteur à anneaux; 1 charrette 2 roues Ford att. 3 pts.; 1 herse à rouleaux 12/12 trainante; 1 herse à ressorts 2 panneaux trainante; 1 épandeur à fumier New-Holland capacité 110 minots; 1 rouleau de fer 3 sections; 1 semoir 11 disques sur roues de bois; 2 charrettes à mancherons 1 raie; 1 lieuse à grain McCormick 6 pieds; 1 moulin à faucher Ford 7 pieds; 1 fileur Farmhand; 1 chargeur à foin; 1 remorque 2 roues avec brancard à foin 1 remorque 2 roues; 1 voiture 4 roues avec roues de bois; 1 jeu d'attelage double; 1 tondeuse à vaches; fumier; balance du foin; Une partie du ménage de maison comprenant antiquités. Un stock de hangar trop long à énumérer.
CAUSE: La terre est vendue.
CONDITIONS: COMPTANT.

JEAN-GUY CHAMPIGNY

Encanteur Licencé
ROXTON-FALLS, Cte Shefford
Tél.: 548-5733

ENCAN

POUR

M. MICHEL TETREAULT
1er rang est, STE-CECILE DE MILTON, Cte Shefford
MERCREDI le 18 juin à 1 heure précise.
SERA VENDU: 39 vaches à lait dont 25 Holstein et 14 Guernsey toutes claires de test Fédéral, 18 d'entre elles vèlèrent en septembre et octobre; 1 boeuf de 2 ans Holstein; Le quota de lait nature de 916 livres par jour classe no. 1 sera vendu avant les vaches; 1 pipeline Chore Boy 5 unités installation pour 44 vaches avec compresseur Chore Boy 3 H.P.; 1 réservoir en vrac Wood capacité 400 gallons; 1 bassin double en acier inoxydable; 1 réservoir à eau chaude; installation de l'étable au complet; nettoyeur d'étable Starline 250 pieds de chaîne; 14 stalles à vaches Starline avec chaînes; 30 carcasses Beauty; 30 bols à eau; 3 évalants d'étable avec thermostat; 1 soigneur 100 pieds de long avec transmission moteur 1/2 force; 1 silo Dion 18/60; 1 débouleur Starline 18-20; 1 silo de bois 12/18; 1 pompe à eau avec réservoir; La bâtisse de laiterie de 18/21;
MACHINERIE: 1 tracteur Allis-Chalmers modèle 185 diesel, servo-direction, année 1973 seulement 500 heures, 83 forces de moteur; 1 charrette 4 roues Allis-Chalmers (nouveau); 1 fourrageur Dion avec faux de coupe et pick-up à foin; 1 souffleur à ensilage Dion; 1 bolte à ensilage Dion 16 pieds avec 3 rabatteurs; 1 érocheuse Rack-O-Matic sur prise de force, 1 an d'usage; 1 épandeur à fumier Massey-Ferguson capacité 90 minots; 1 charrette Massey-Ferguson 12 pouces 3 raies att. 3 pts.; 1 broche à fumier Forano att. 3 pts.; 1 épandeur à fumier New-Holland modèle 327 capacité 135 minots sur prise de force; 1 épandeur à fumier International capacité 140 minots sur prise de force; 1 épandeur de côté Starline avec chaîne sur prise de force; 1 semoir 11 disques McCormick; 1 niveleuse att. 3 pts.; 2 voitures 4 roues capacité 7 tonnes avec plateforme; 1 voiture 4 roues avec bolte pour alimenter les vaches sur le champ; 1 rouleau de fer 3 sections; 1 herse à finir; 2 sardeurs; 1 arracheuse à patates Grey avec crible et moteur Wisconsin 3 forces; 1 crible à patates; un lot de boltes à patates; 1 souffleur à neige Sicard D-E-3 modèle V-461-D hydraulique électrique; 1 remorque 2 roues; 1 bob Sleigh; 1 sleigh fine; 1 paire de traineaux doubles; 1 scie ronde; 1 remorque à moto neige; 1 traineau à mononeige; 4 réservoirs de 135 gallons; 1 compresseur à air; 1 soigneur à minéral; 1 planteur à tabac 1 rang; 200 boltes à pommes neuves; 5 tonnes de foin de très belle qualité; 1 séparateur électrique avec lavage automatique; 10 cordes de bois de chauffage; un stock de hangar trop long à énumérer.
CAUSE: MALADIE
CONDITIONS: COMPTANT

JEAN-GUY CHAMPIGNY

Encanteur Licencé
ROXTON-FALLS, Cte Shefford
Tél.: 548-5733

ENCAN

POUR

M. GERMAIN LAPIERRE
2ème rang STE-HELENE, Cte Bagot
Jeudi, le 19 juin 1975 à 1 heure précise.
SERA VENDU: 1 réservoir en vrac Wood capacité 33 bidons; 1 réservoir à eau chaude; 2 chaudières de trapeuse Co-Op avec compresseur Co-Op; 23 belles trapes cochonnantes en tout temps; 1 mâle noir et blanc; 4 cages à truies.
MACHINERIE: 1 tracteur Massey-Ferguson diesel modèle 135 servo-direction, barrage de roues avec broche sur devant M.-F.; 1 jeu de chaînes de tracteur ordinaires; 1 charrette Hydeen 3 raies; 1 épandeur à fumier Massey-Harris capacité 120 minots sur prise de force; 1 épandeur à fumier Case capacité 90 minots; 1 sardeur à ble d'Inde 3 rangs att. 3 pts.; 1 herse à finir 3 panneaux; 1 herse à rouleaux 14/14 trainante Massey-Harris; 1 semoir McCormick 11 disques sur roues d'acier; 1 niveleuse Massey-Ferguson att. 3 pts.; 1 moulin à faucher Massey-Ferguson à courroie 7 pieds att. 3 pts.; 1 fileur Massey-Ferguson semi-porté; 1 presse à foin Oliver modèle 420; 1 monte-balles 24 pieds Allied avec moteur; 1 voiture 6 roues avec plateforme; 1 voiture 4 roues avec plateforme; 1 remorque 2 roues; 1 chariot à fumier avec 100 pieds de track; 1 tondeuse à vaches; 200 balles de foin; 200 balles de paille; Un stock de hangar trop long à énumérer.
CONDITIONS: COMPTANT.
CAUSE: La terre est vendue.

JEAN-GUY CHAMPIGNY

Encanteur Licencé
ROXTON-FALLS, Cte Shefford
Tél.: 548-5733

ENCAN

POUR

M. GERMAIN LAPIERRE
2ème rang STE-HELENE, Cte Bagot
Jeudi, le 19 juin 1975 à 1 heure précise.
SERA VENDU: 1 réservoir en vrac Wood capacité 33 bidons; 1 réservoir à eau chaude; 2 chaudières de trapeuse Co-Op avec compresseur Co-Op; 23 belles trapes cochonnantes en tout temps; 1 mâle noir et blanc; 4 cages à truies.
MACHINERIE: 1 tracteur Massey-Ferguson diesel modèle 135 servo-direction, barrage de roues avec broche sur devant M.-F.; 1 jeu de chaînes de tracteur ordinaires; 1 charrette Hydeen 3 raies; 1 épandeur à fumier Massey-Harris capacité 120 minots sur prise de force; 1 épandeur à fumier Case capacité 90 minots; 1 sardeur à ble d'Inde 3 rangs att. 3 pts.; 1 herse à finir 3 panneaux; 1 herse à rouleaux 14/14 trainante Massey-Harris; 1 semoir McCormick 11 disques sur roues d'acier; 1 niveleuse Massey-Ferguson att. 3 pts.; 1 moulin à faucher Massey-Ferguson à courroie 7 pieds att. 3 pts.; 1 fileur Massey-Ferguson semi-porté; 1 presse à foin Oliver modèle 420; 1 monte-balles 24 pieds Allied avec moteur; 1 voiture 6 roues avec plateforme; 1 voiture 4 roues avec plateforme; 1 remorque 2 roues; 1 chariot à fumier avec 100 pieds de track; 1 tondeuse à vaches; 200 balles de foin; 200 balles de paille; Un stock de hangar trop long à énumérer.
CONDITIONS: COMPTANT.
CAUSE: La terre est vendue.

JEAN-GUY CHAMPIGNY

Encanteur Licencé
ROXTON-FALLS, Cte Shefford
Tél.: 548-5733

JE SUIS toujours à la disposition du public pour tout genre d'encan, ma devise: bien vous servir. Appelez dès maintenant pour réserver votre date. MARCEL CUSON, encanteur licencé, St-Antoine-sur-Richelieu, 787-5430.

VENTE PAR ENCAN

Samedi, le 14 juin à 1 heure précise
chez M. BENOIT BOUCHER
ST-ACAPIT-DE-LOTBINIÈRE
La ferme est située route 5 à 3 milles à l'ouest du village.

SERA VENDU: un magnifique troupeau HOLSTEIN de choix de 22 bêtes claires de test Fédéral, M. Boucher fait l'insémination artificielle depuis 15 ans et a déjà fait le contrôle laitier. Le troupeau comprend 19 jeunes vaches laitières et 3 taures 1 an. L'EQUIPEMENT DE LAITERIE: bassin refroidisseur DeLaval cap 400 gallons; trapeuse DeLaval magnétique à 4 chaudières, réservoir à eau Cascade 40. LA MACHINERIE COMPREND: tracteur Massey-Ferguson no 165 diesel servo-direction avec fourche et pelle no 99 seulement 2,000 heures de travail; tracteur Oliver 66, wagons dur pneus, niveleuse, semoir d'engrais chimique; épandeur Oliver cap. 140 minots; faucheuse-conditionneuse Ford; fourrageur McKee en parfaite condition; râteau faneur-Forano; vis à grain 5 po. de 18 pi.; herse à 28 disques Oliver; séchoir à foin avec moteur 5 forces; gros wagons sur pneus avec dunkey et bolte ensilage de 24 pi.; souffleur à neige; herse à finir; scie ronde; banneau; tralneau. Arrivez à bonne heure, il n'y a pas d'outils de hangar.
CAUSE: terre est vendue.
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à

LÉO DASTOUS

Encanteur bilingue licencé
Laurierville
Tél.: (819) 365-4419

À NE PAS OUBLIER

VENTE PAR ENCAN

Mardi, 17 juin
à 1 heure précise
chez JULES DUBOIS
ST-FLAVIEN
Cte Lotbinière
La ferme est située rang St-Joseph entre St-Flavien et Lafleur Station. Pour plus de détails voir le numéro du 4 juin 1975.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à

LÉO DASTOUS

Encanteur bilingue licencé
de Laurierville
Tél.: (819) 365-4419

VENTE PAR ENCAN

Vendredi le 20 juin à 1 heure précise
chez EUGÈNE DAGENAIS
ST-LOUIS-BLANDFORD
Cte Arthabaska
La ferme est située rang de la Rivière, 1 mille route 20 sortie 145.

SERA VENDU: un magnifique troupeau Holstein de choix de 35 bêtes, claires de test fédéral; il comprend: 23 jeunes vaches laitières, 13 fraîches vèlées, 8 vèlèrent sous peu, 2 dues pour l'automne, 1 pur sang enf., 5 belles taures 1½ an et 6 génisses de 2 à 5 mois, et 1 taureau 1½ an. Ce troupeau provient de l'insémination artificielle et sous contrôle du collège Mac Donald, aussi à vendre: 3 chevaux de selle de 1300 lb, 1100 lb et 900 lb. L'EQUIPEMENT DE LAITERIE: bassin refroidisseur Zéro cap 500 gallons avec lavage semi-automatique et chaudière Sauve-pas; gros compresseur de trapeuse Universal à 6 chaudières et moteur de 2 forces, 6 chaudières de trapeuse Surge.
LA MACHINERIE COMPREND: 2 épandeurs d'engrais, faucheuse; banc de scie; rotovateur 5 pi hydraulique; camion Ford 66; charriot; presse à foin; faucheuse à chevaux; charrette; traineau; carrieuse avec peau; tombereau; moteur 2 forces; 2 selles d'équitation Tex-tan, poêle à bois; beaucoup de vieux fer et d'autres articles trop long à énumérer.
CAUSE: abandon de l'industrie laitière.
Condition: comptant ou prêt de banque. Aussi à vendre: 15 terrains pour chalet près de la rivière Bécancour et aussi à louer pacage pour 50 bêtes.
Pour informations, s'adresser au propriétaire ou à

LÉO DASTOUS

Encanteur bilingue licencé
Tél.: (819) 365-4419

VENTE PAR ENCAN

vendredi le 13 juin à 1 heure chez
M. CONRAD BERNIER
ST-ÉMILIE de Lotbinières.

La ferme est située dans le rang du portage, Cte Lotbinière.
SERA VENDU: un troupeau Holstein de choix de 19 bêtes dont: 16 vaches, vèlant en tout temps de l'année, et les dates de vêlage seront données lors de l'encan. Une excellente occasion de vous procurer de bons sujets: 3 taures, 1 belle jument blonde de 5 ans très bien domptée, pesant 1500 lb.
LA LAITERIE COMPREND: Réservoir en vrac De Laval 400 gallons; trapeuse Surge avec ligne et compresseur; réservoir à eau chaude Cascade 40.
LA MACHINERIE COMPREND: Tracteur Massey-Ferguson 135 diesel à l'état de neuf; tracteur I.T. B275 diesel avec pelle et cylindre très propre; Presse à foin Massey-Ferguson no 9 à l'état de neuf; faucheuse Int. râteau fileur Case semi-portée, 2 wagons sur pneus avec plateforme dont un est tandem; charrette à 2 versoirs, herse ronde, herse à ressorts et à finir; semeur Massey-Harris, remorque; vis à grain; séchoir à grain; épandeur Cockshutt; grader; arrache-patates; brouette; 2 jeux de chaîne à tracteurs dont un jeu est à crampons; cage à cochon; balance de 600 lb neuve; tondeuse à vache; batterie électrique.
La récolte de 125 balles de paille, 50 sacs d'avoine, 100 balles de foin, 65 sacs d'engrais chimique. Foule d'articles trop long à énumérer.
Prenez note que la terre est aussi à vendre en entier ou en partie et pour informations s'adresser au propriétaire ou à:

ALBERT BRETON

encanteur licencé bilingue
"Toujours acheteur de terre et de roulant de ferme au complet et toujours à votre disposition pour tout genre de vente par encan."

DE INVERNESS

Si vous désirez faire tous genres d'encan. Appelez-moi, et je me ferai un plaisir de vous servir. ROBERT LABOSSIERE, St-Denis-sur-Richelieu, 787-3198.

VENTE PAR ENCAN

jeudi le 19 juin à midi trente chez
M. MARCEL FORTIER
ST-PIERRE-BAPTISTE Cte Mégantic.
La ferme est située dans le 10e rang à 3 milles du village.

SERA VENDU: Un très bon troupeau Holstein de 46 bêtes dont 28 belles vaches laitières, 20 sont fraîches vèlées et 8 devant vèler à l'automne. 9 taures de 1 an et 1½ an, 6 génisses de 2 mois et plus, 2 taureaux de 1½ an, ce troupeau est clair de test. Aussi une belle jument blonde de 10 ans pesant 1600 lb et son poulain.
L'EQUIPEMENT DE LAITERIE COMPREND: Un bassin refroidisseur Van Vetter de 300 gallons, trapeuse de Laval magnétique à 4 chaudières avec installation, bassin de lavage, réservoir à eau chaude Cascade 40, laveuse de trapeuse.

LA MACHINERIE COMPREND: Tracteur David Brown 880 diesel avec pelle avant et cylindre double action, servo-direction seulement 900 heures d'ouvrage, il est à l'état de neuf, tracteur David Brown 30D diesel, presse à foin Oliver No 620, râteau fileur, faucheuse Oliver à 3 points neuve, monte-balles de 28 pieds avec moteur, wagon sur pneus Normand neuf avec plate-forme, seumuse à 13 disques, charrette hydr. à 3 versoirs, épandeur à fumier Int. à 3 versoirs, fourche pour charger les balles, traineau à balles, herse à 28 disques, herse à finir, niveleuse, rouleau, arrache-patates, autre wagon sur pneus souffleur à neige Bervac de 7 pieds neuf, 3 clippers, batterie électrique, traineau simple, sardeur, scie à chaîne, vis à moulée Victoria de 12 tonnes avec vis et moteur, éventail électrique avec contrôle, 500 balles de foin, 100 balles de paille, 500 piquets de cèdre, bois de sciage, 2 ballots de corde à presse, bidons, voiture antique, 700 chaudières en polytène de 2 gallons, chalumeaux, un peu de ménage de maison dont quelques meubles antiques, une fournaise à l'huile et une foule d'articles trop long à énumérer.
CONDITION: COMPTANT.
Raison de la vente: terre vendue.
Pour information s'adresser à:

JEAN-PAUL DUBOIS

Encanteur licencé
Plessisville
Tél.: (819) 362-7240

À votre disposition pour tout genre de vente par encan.

VENTE PAR ENCAN

Jeudi le 19 juin à 1 hre chez
M. LIONEL LEFEBVRE
de ST-PIERRE-BAPTISTE Cte Lotbinière
La Ferme est située dans le rang Bellefast à 1 mille du village.

SERA VENDU: 1 troupeau Holstein amélioré de 70 bêtes dont 24 vaches, 4 taureaux de 2 ans, 9 taureaux de 1 an, 15 taures de 1 an à 2 ans dont plusieurs saillies, 17 vaches, tout le troupeau descend de l'insémination.
LE ROULANT COMPREND: 1 tracteur Massey-Ferguson Diesel NO 35 en parfait ordre, 1 tracteur International NO 250 B Diesel avec pelle, presse à foin New-Holland avec Tamden, épandeur à fumier New-Holland NO 326 comme neuf, faucheuse Massey-Ferguson Hydraulique, herse à disques Massey-Ferguson hydraulique toute neuve, râteau fileur Massey-Ferguson hydraulique, râteau fileur Oliver, charrettes à 2 versoirs, 1 wagon sur pneus, semoir à disque, herse à ressorts hydraulique, séchoir à foin de 5 forces convoyeur de 75 pi, monte-balles, trapeuse Pipe Line De Laval pour 30 vaches avec 3 unités, réservoir éternel, De Laval de 300 gallons, réservoir à eau chaude, toute une installation d'étable pour 54 bêtes, évaporateur de 3 pi par 12 pi avec bonnes pannes, 1200 chaudières de 2 gallons en aluminium, 2 réservoirs de 400 gallons, petit poêle à sucre, traineau de cabane, tondeuse électrique, chauffe-frette électrique et quantité d'articles non énumérés.

Conditions comptant.
Pour informations s'adresser à:
GEORGE GOGGIN
Encanteur licencé bilingue de Plessisville
Tél.: (819) 362-2195

ENCAN

Vendredi, le 20 juin à midi et trente chez
M. FERNAND BEAUCHEMIN
de NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL.
La ferme est située au no 153 rang du Cordeau.

SERA VENDU: Un excellent troupeau laitier HOLSTEIN de 34 bêtes comprenant: 22 vaches laitières, 5 taures de 1 an, 5 génisses, 1 beau boeuf de 2 ans, 1 beau boeuf de 1 an. Le troupeau est CLAIR de TEST.

LE ROULANT COMPREND: 1 trapeuse De Laval magnétique; 1 réservoir en vrac John Wood capacité de 2,500 livres; réservoir à eau chaude; chauffe-frette; évier; abreuvoirs à vaches; évantail d'étable; charriot à fumier; 1 tracteur Massey-Ferguson no 35 diesel avec pelle avant; 1 parapluie au tracteur; charrette 3 versoirs; In-ter; niveleuse; herse; remorque; herse à ressorts; wagon sur pneus avec plate-forme; épandeur d'engrais; semeur; presse à foin John Deere 24T; monte-balles; râteau fileur Oliver; semeur à drills; faucheuse Inter; lieuse à grain; herse à finir; 2 boltes à clôture électrique; 1 Boggie à 2 sièges; 1 Speeder; 1 gros quatre-roues de bois de 3 pouces; plusieurs bidons; traineau double; 1,000 balles de beau foin, 400 balles de paille; 100 sacs d'avoine environ; articles de hangar; un peu de ménage; bureaux; sommiers; canneuse etc... Une foule d'articles trop long à énumérer ici.

CAUSE de la vente: la terre est vendue. Sortie 121 de la Trans-Canadienne.

COLBERT & FRÈRE INC.

St-Gertrude, Cte Nicolet
Tél.: 297-2711 — 2420 (GON 250)
Encanteur licencé

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierai argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC, TEL: (418) 453-2681.

VENTE

DE 60 GÉNISSES
HOLSTEIN & Ayrshire ENR.
provenant de mères contrôlées R.O.P.
avec B.C.A. 115 et plus
SAMEDI le 14 juin à 14h
STE-CROIX au Lac St-Jean

Sur la ferme de
MICHEL VILLENEUVE
Détails: 30 génisses de race Ayrshire
Cette vente est organisée par le Ministère de l'Agriculture.
Programme Elevage et commercialisation
et du Service de Vente BERMASKA.
Pour informations: Ministère de l'Agriculture de votre région:

SERVICE DE VENTE BERMASKA

St-Pie
Cte Bagot
Tél.: 772-2451

ENCAN

Dimanche, le 15 juin à midi trente
chez M. FREDÉRIC DESNOYERS
517, 4ème rang
ST-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
Cte St-Hyacinthe

SERA VENDU: tout le ménage de maison au complet ainsi que le roulant de ferme et beaucoup d'antiquités.

Voiture 4 roues sur pneus, vis à grain 4 po. avec moteur; monte-balles 24 pi avec moteur; moulin à faucher hydr. 3 pts John Deere; herse à finir 20 pi; cultivateur hydr. Inter; herse à ressorts hydr. 8 pi, 2 panneaux; sardeur à ble d'Inde; scie ronde hydr. 3 pts; conditionneur à foin Inter. 3 chaudières de trapeuse Surge; tracteur 4 — 14 Inter diesel avec chargeur, pompe industriel 2001 bois de sciage, 5 cordes de croute de 1 pi., 6 cordes de bois franc 1 pi.; réservoirs à l'huile et au gaz; tralneau double; moulin à gazon au gaz; balançoire de galerie; ensemble de chaise Pres-Back; poêle à bois très propre; table à traverser article; jeu de pershésie sur table style Victorian avec 4 tiroirs très antiques; cruche signée "Ferrard" 4 gallons avec fleurs, pots en grès bureaux assortis.
Pour informations:
ROBERT LABOSSIERE
Encanteur licencé
St-Denis-sur-Richelieu
787-3198 — 787-3166.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? prévenez ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! **DANIEL PAUL-HUS**, encanteur bilingue licencé, 2050 Brébeuf no 9, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5660, bur.: (514) 527-3066.

JE SUIS à votre disposition pour tout genre d'encan et acheteur de terres avec roulant. J'ai toujours de belles fermes à vous offrir toutes grandeurs. **JULES GRIMARD**, encanteur licencé. Tél.: 1 (819) 344-2227, Ham-Nord, Cte Richmond.

ENCANTEUR

Vous qui désirez faire encan de troupeaux, de roulant de ferme, de boutique de forge, de ménage de maison, liquidation de magasin, etc. Adressez-vous à des Experts: **COLBERT & FRÈRE INC.** St-Gertrude, Cte Nicolet. GON 250. Tél.: 297-2711, 297-2420. Encanteur licencé.

ATTENTION: messieurs qui voulez vendre votre roulant de machinerie ou d'animaux. Tél.: 792-3269. **NORMAND BOUCHER**, encanteur licencé, St-Barnabé-Sud.

J'OFFRE mes services pour tout genre d'encan, particulièrement aux cultivateurs. Aussi acheteur de terres, roulants, commerces, coupes de bois, partout au Québec. **ALAIN DEBLOIS**, encanteur licencé, 120 rue Prévoy, Ste-Claire, Dorchester, (418) 883-3653.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encan dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: **LÉO DASTOUS**, Encanteur licencé bilingue, LAURIERVILLE, CTE MEGANTIC. Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de l'Industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIERVILLE.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par encan. Je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". **JEAN-PAUL DUBOIS**, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

ENCAN pour **JOE LÉVESQUE** SOUTH STUKELY Samedi, le 21 juin, à midi

Situé à 1½ mille sur le chemin qui se trouve à côté de South Stukely Auction Barn

À ÊTRE VENDU: 29 vaches HOLSTEIN claires de test fédéral, incluant 2 pur sang avec documents, 2 de 1 an et demi, 3 de 1 an, et 1 taureau de 1 an et demi.

MACHINERIE: 1 tracteur Case modèle diesel 430, avec pelle; 1 Massey-Ferguson diesel modèle 130; 1 "baleuse" à foin modèle 230, en très bonne condition; 1 "baleuse" New-Holland, modèle 273, 1 an d'usage; 1 faucheuse Case de 7 pieds; 1 faucheuse John Deere; 1 faucheuse Deereborn; 1 râteau de côté; 1 pelle de tracteur; 1 charrette à pneus; 1 charrette à 3 sillons; 1 charrette à 2 sillons; 1 camion Chevrolet 1961, 1½ tonne; Herse à disques à triple attache; 1 charrette à 1 sillons Massey-Ferguson; 1 épandeur de fumier Case (140 boisseaux); 1 remorque de tracteur; 1 herse à ressorts; 1 semeur Cockshutt; 1 faneuse Fahr, comme neuve; Bull Tank Zero (200 gallons); 1 "step saver"; 2 trapeuses Surge; 2 pompes à trapeuses Surge, complètes avec tuyau; 1 réservoir à eau électrique; 1 convoyeur à foin de 40 pieds; 2 évalants électriques pour grange; 25 cuvettes à eau; 1 appareil à nettoyer les granges, marque Stall Line, 158 pi., avec moteur et interrupteur; 1 poêle à bois; 1 chauffe-frette à l'huile; assortiment de métal; 1 râteau à cheval; 15 attaches pour vaches; 1 set de balances portatives; Plusieurs autres articles trop nombreux à énumérer.

CAUSE: La ferme a été vendue.
CONDITIONS: Comptant ou prêt bancaire

Pour information, appelez

ALDEN TICHEHURST

Encanteur licencé bilingue
SOUTH STUKELY (514) 297-3131
(819) 843-5203 — (819) 843-3470

Venez, beau temps mauvais temps. Cet encan se tiendra sous une grande tente.

VENTILATION & ÉCUREUR

EFFICACE et ÉCONOMIQUE

CHAÎNE DC - 750

INDISPENSABLE

A L'ÉTABLE AU POULAILLER

A LA PORCHERIE AU CAYEAU A LÉGUMES

AUX ÉDIFICES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

ÉLEVATEURS MOBILES "DUHAMIL"

"Duhamil" offre maintenant une gamme de 3 modèles d'élevateurs mobiles pour l'empilage extérieur du fumier.

agents demandés

ÉQUIPEMENT DUHAMIL L.TÉE

2020 Rte. Nat. No. 1 — TEL. 511-169-2006

ST-CASIMIR, Cte. ROYVILLE, P.Q.

Nous avons

un

"UEBLER"

pour vous

"UEBLER" c'est un soigneur,

mélangeur motorisé en 2 versions,

au gaz ou électrique. Il est éprouvé

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, le 5 juin 1975

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)	
moins de 4 lb	63¢-64¢
4 lb et moins de 5	63¢-66¢
5 lb et moins de 6	70¢-71¢
6 lb et plus	71¢-72¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	nil
6 lb et plus	57¢-61¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	66¢-69¢
10 lb et moins de 16	66¢-69¢
16 lb et plus	63¢-69¢
Canards	89¢-92¢

Semaine se terminant
le 14 juin 1975

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	33¢
5 lb et moins de 6	33¢
6 lb et moins de 7	33¢
7 lb et plus	35½¢

POULES

Moins de 5 lb	.06¢
5 lb et moins de 6	.06¢
6 lb et moins de 7	.06¢
7 lb et plus	.21¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	38¼¢
12 lb et moins de 20	39¼¢
20 lb et plus	38½¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
9 juin 1975

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	51¢	51¢	64¢
A-Gros	48¢	48¢	61¢
A-Moyens	38¢	37¢	50¢
A-Petits	30¢	26¢	39¢
A-Pee-Wee	16¢	17¢	30¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

VENTES PROVINCIALES AUX LAITIÈRES ET AUX USINES

Avril 1975

	Livres de lait	Prix	Pourcentage
Classe I	99,998,902 lb	\$12.21	65.8%
Classe II	3,886,809 lb	10.82	2.6%
Classe III	11,296,811 lb	8.40	7.4%
Classe IV	5,157,888 lb	8.29	3.5%
Surplus	31,438,616 lb	8.16	20.7%
TOTAL	151,779,026 lb	\$10.92	100.0%

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 7 juin 1975
FAB-MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, \$1.02, 93, \$1.03.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.07.4 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., \$1.03.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 59¢ à 66¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail 41¢ à 42¢.

Poudre de lait de beurre, animal 40¢ à 42¢. Poudre de lait de beurre comestible 43¢ à 45¢.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, 25½¢. Pulvérisation, 13¢ à 16¢. Procédé rouleaux, bétail 07¢ à 08½¢. Lait évaporé, caisse 48/16 \$15.95.

Judi, le 5 juin 1975

Prix du fromage: blanc \$1.06, coloré \$1.06.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
mardi, le 10 juin 1975

FRUITS

POMMES: Cortland 4.00-4.25 /boîte de verger, McIntosh 4.00-4.50/boîte de verger, Jaunes et Rouges Délicieuses 7.50-8.00/boîte de verger.

LÉGUMES

ASPERGES: 11.00-11.50/30 lb.
CIBOULETTES: 1.50/douz. de paquets.
CONCOMBRES: De serre 6.50/2 douz.
ÉCHALOTTES: 1.00-1.25/douz. de paquets.
ÉPINARDS: 3.25-3.50/12 cellos de 10 oz. ou 3.00/le boisseau.
LAITUE: Frisée 3.00/24, Boston et Romaine 3.00/16, Chicorée 4.00/16, Iceberg 4.50/18.
MENTHE: 2.00/douz. de paquets.
RADIS: 4.00/3 douz. de paquets, 4.25/30 cellos de 6 oz.
RHUBARBE: 0.75/douz. de paquets.
RUTABAGAS: Ordinaires 11.00/50 lb.
TOMATES: De serre 5.25-5.50/8 lb.
POMMES DE TERRE: 1.25-1.30/50 lb.
BOÎTE DE FLEURS ET DE LÉGUMES: 1.35-1.50/la boîte (24 plants par boîte).

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: I.P.-E. 2.00-2.15/50 lb, 1.00-1.15/25 lb, 0.52-0.56/10 lb, N.-B. 1.60-1.75/50 lb, 0.90-0.95/25 lb, 0.39-0.42/10 lb, Caroline du Nord sucrées 6.50-6.75/50 lb, Californie Nouvelles Blanches 14.00-14.50/50 lb.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Réceptions: Lundi, le 9 juin 1975

Bovins: 345 Veaux: 613 Porcs: aucun Agneaux et Moutons: 17

Réceptions: Lundi, le 2 juin 1975

Bovins: 464 Veaux: 655 Porcs: 6 Agneaux et Moutons: 14

Bovins: La demande est bonne, le marché actif. Les prix sont en général de \$1.00 plus élevés comparativement à ceux de la semaine dernière.
Veaux: La demande est modérée, le marché passablement actif. Les prix varient de stables à fermes spécialement les veaux communs.
Agneaux et Moutons: Tenant compte de la qualité des offres les prix sont stables.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
B'S	44.00-46.25
Commcl	29.00-40.00

TAURES

Commcl	26.75-35.25
--------	-------------

VACHES

D-1-2	25.00-28.00
D-3	21.75-24.75
D-4	13.25-21.50

TAUREAUX

	19.50-28.50
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Bons	48.00-55.00
Ventes jusqu'à	61.00
Moyens	35.00-47.00
Communs	20.00-34.00
De remplacement	22.75-39.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	64.00

MOUTONS

Bons	20.50
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés du 6 juin 1975

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	5.60	5.73	5.85	nil
Orge	5.17	5.30	5.17	5.12
Avoine canadienne	5.37	5.52	5.40	5.54
Maïs américain (Jaune, no 3)	5.75	5.70	5.65	5.70
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	5.59	5.65	nil	nil
	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1974	
SON DE BLÉ	4.60	4.60	4.70	
Gru rouge de blé	4.60	4.60	4.70	
Tourteau de soya 49%	8.15	8.15	7.05	
Tourteau de soya 44%	7.65	7.65	6.50	
Tourteau de colza 34%	5.25	5.25	5.30	
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.00	5.60	4.70	

Source: Office canadien des Provenances

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux parcs d'engraissement, quinzaine se terminant le 6 juin 1975 (MARCHÉ LIBRE—Base: Têtes des Grands Laes).

	Blé CWRS #3 100	Orge alim. #1 100	Avoine alim. #1 100
	Boisseau livres	Boisseau livres	Boisseau livres
	3.46 5.77	2.37 4.94	1.58 4.65
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE — Base: Tête des Grands Laes).			
10 juin	3.34 5.57	2.33½ 4.86	1.63 4.79
9 juin	3.34 5.57	2.32½ 4.84	1.64½ 4.88
6 juin	3.31 5.52	2.32 4.83	1.62½ 4.79
5 juin	3.32 5.53	2.32 4.83	1.63½ 4.81
4 juin	3.33½ 5.56	2.32 4.83	1.62½ 4.78

N.B. Les prix aux meuneries et parcs d'engraissement sont fournis pour fins de comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont calculés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 9 juin 1975

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Porcs	71.15-72.80	Porcs	67.50-73.50
moyenne	71.70	moyenne	69.76
Truies	51.45	Truies	46.70-50.30
moyenne	nil	moyenne	48.46

Prix payés en Ontario

Porcs	69.25-72.80	Porcs	65.35-73.50
moyenne	71.08	moyenne	69.26
Truies	50.70-51.45	Truies	45.50-50.30
moyenne	51.25	moyenne	48.37

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.



Réaction des administrateurs face au Mémoire présenté par la Fédération canadienne des producteurs de lait

Les administrateurs de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, réunis en conseil d'administration les 4 et 5 juin derniers, ont fait connaître leurs réactions suite à l'étude du mémoire présenté au ministre fédéral de l'Agriculture, par la Fédération canadienne des producteurs de lait, pour servir de base de discussion à une rencontre prévue le 12 juin.

Les administrateurs ont demandé spécialement que l'on insiste sur les points suivants lors de la discussion de ce mémoire:

- Indication claire et précise au ministre que le prix visé demeure \$11.60 et accentuation des pressions pour que ce prix soit atteint dès que possible.
- Rappel à l'Ontario et aux autres provinces qu'elles ont déjà appuyé le Québec lors de la présentation du coût de production et demande expresse de continuer à le faire.
- À court terme, obtention sous forme de subsides d'un .08 cent venant combler l'écart laissé par les argentés versés en plus aux usines de transformation, vu la hausse de leurs coûts. Cela pour obtenir véritablement \$11.02.

De plus, obtention d'une avance de 2% représentant .22 cent qui viendrait

Le ministre Toupin dépose son projet de loi

Contrôle plus sévère du commerce de la viande

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin a déposé à l'Assemblée nationale la semaine dernière un projet de loi qui comprend toute une série de mesures visant à donner au gouvernement le contrôle du commerce de la viande au Québec. Ce programme global qui découle de la Loi 31 adoptée en juillet dernier comporte des amendements ainsi que des règlements détaillés sur les produits agricoles et les aliments.

s'ajouter au prix-cible de \$11.02, et applicable immédiatement pour couvrir les longues périodes de délai entre les ajustements.

- Réglementation plus sévère pour les importations de produits laitiers. Prise en charge de toutes les importations par la Commission Canadienne du Lait.

Votre quota 1975-76

Les producteurs de lait industriel sont informés comme au cours des années passées, du montant de leur quota pour l'année laitière qui a débuté le 1er avril dernier.

Cette année cependant, l'avis à cette fin change de format et porte un titre différent: "Nouveau certificat de quota".

Conformément au règlement de la Fédération en ce sens, ce certificat doit parvenir au producteur avant le 15 juin prochain.

Communiqué

Voici les points saillants de ce projet de loi:

- d'ici un mois, un permis du ministère sera nécessaire pour exploiter un abattoir ou un atelier d'équarissage;
- tous les établissements reliés à la transformation et au commerce de la viande seront soumis à une inspection obligatoire;
- tous les établissements de produits alimentaires (supermarchés, boucheries, dépanneurs, et le reste) devront s'enregistrer auprès du ministère;
- les encans d'animaux seront réglementés de façon sévère;
- le service d'inspection du ministère sera réorganisé et le nombre d'inspecteurs de viande porté de 65 à 115 environ;
- une technique de détection de la viande provenant d'animaux morts sans abattage est mise au point avec un expert;

• le commerce des ateliers d'équarissage, de la viande impropre à la consommation humaine et communément appelée charogne, est soumis à des dispositions particulières et à des pénalités lourdes en cas d'infraction;

• les petits abattoirs seront regroupés et fusionnés, sous l'égide de Soquia;

• d'autres mesures pourront être prises à la lumière du rapport de la CECO.

Des amendements ont été apportés au projet initial et d'autres l'ont été à la loi elle-même par ce projet de Loi 39 qui propose notamment des pénalités plus lourdes.

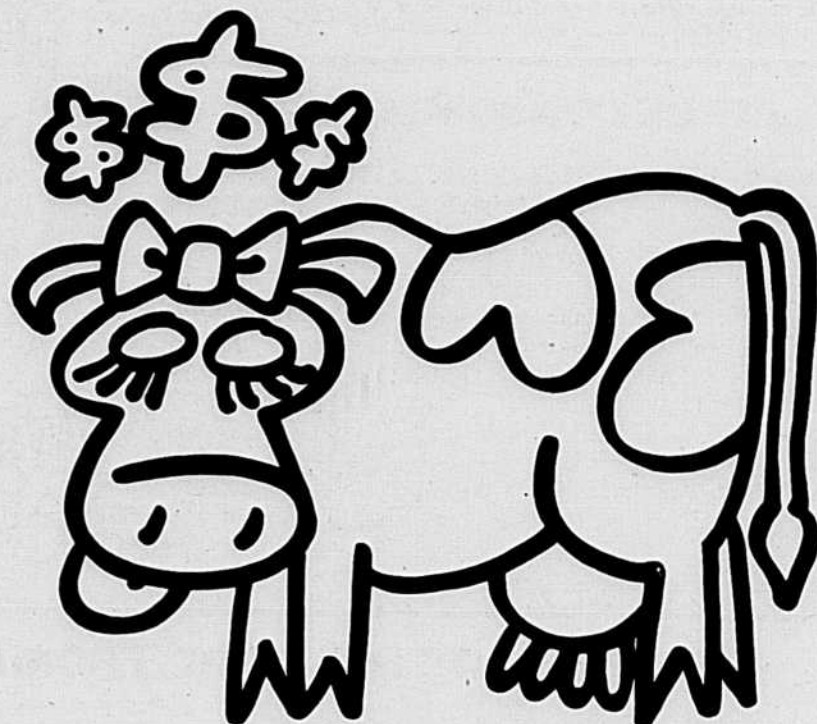
En présentant l'ensemble de sa législation, M. Toupin a dit qu'il n'y a pas de nécessité de faire d'autres audiences publiques, mais bien plutôt de faire diligence pour l'adoption du bill 39 et la promulgation des deux lois dès cette semaine. Les règlements eux-mêmes ne pourront entrer en vigueur avant 90 jours, soit au début d'octobre environ.

Des représentants de l'UPA ont déclaré pour leur part qu'il était normal que le gouvernement réagisse avec vigueur et célérité devant l'urgence du problème. Une analyse plus complète de ces mesures nouvelles sera présentée aux lecteurs de la TCN au cours des prochaines semaines.

Pis, veaux vaches?

Des programmes d'alimentation équilibrés conçus spécifiquement pour les vaches laitières, peuvent augmenter à la fois, et la production de lait et celle des matières grasses. — ceci signifie un meilleur revenu agricole.

Votre concessionnaire local Purina peut vous montrer comment fonctionnent ces programmes (pour les veaux, les génisses et les vaches tarées également). Voyez-le très bientôt. Profitez de ces dollars supplémentaires de votre production laitière.



Les programmes d'élevage signés Purina. Le plus beau cadeau à faire à vos animaux.



RALSTON PURINA
OF CANADA LTD.



ANDRÉ J. PILON

M. N.E. Florakas, vice-président administratif, Ralston Purina du Canada Ltée, annonce la promotion de M. André J. Pilon au poste de Directeur de secteur pour la province de Québec, le nord du Nouveau-Brunswick et l'est de l'Ontario. Monsieur Pilon a la responsabilité de toutes les opérations de la Compagnie dans son secteur, comprenant les ventes, la fabrication et l'administration. Avant cette nomination, A.J. Pilon était gérant des ventes pour la division est du Québec.



RALSTON PURINA
OF CANADA LTD.



ROCH HÉLIE

M. André J. Pilon, directeur de secteur pour la province de Québec et le nord du Nouveau-Brunswick, annonce la nomination de M. Roch Hélié au poste de gérant des ventes du secteur est du Québec. M. Hélié possède une expérience de plusieurs années au service des ventes de la Compagnie, et avant sa promotion, il était gérant de district dans la région sud de Québec.



RALSTON PURINA
OF CANADA LTD.